Volume XXI, No 17

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger,
Montréal, (24), CANADA

Dans cette édition

Rapports du congrès d'industrie laitière..... 1
Un communiste, une vache et cinq arpents de terre, par Armand Létourneau 2
"Rien que trop de valeur!", par L. Arsenault 3
La Coopérative Fédérée. 4
Résolutions du congrès d'industrie laitière..... 8
L'agriculture dans Rouyn-Noranda, par J.-B. Potvin 10
Production et marché des bestiaux, par J.-R. Proulx 11
La distribution du lait en Grande-Bretagne 12
La Fermière 13
Le cours à domicile 17
L'U. C. C. dans chaque paroisse 18
L'Opinion rurale 19
L'aviculteur doit être confiant, par J.-B. Roy 20
L'Acadie rurale et "En terre ontarienne" 22
Le Feuilleton 23
La Revue des Marchés.... 26
Le Bûcheron 28

L'A.B.C. des nouvelles

• *L'U.C.C. obtient un franc succès à son congrès provincial d'industrie laitière tenu à Montréal.*

• *Les Producteurs laitiers du Canada tiennent leur congrès national cette semaine à Edmonton.*

• *L'Assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture s'ouvre au début de la semaine prochaine à Saskatoon.*

• *M. Hannam déclare que la Fédération décidera la semaine prochaine si la Fédération en appellera au Conseil Privé sur la question de la margarine (voir page 12).*

• *La distribution du lait chocolaté est interdite dans les écoles de la Commission scolaire de Montréal.*

• *Le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard interdit la margarine.*

• *Ouverture de la session provinciale le 19 janvier.*

• *Les horticulteurs de Québec veulent construire un immeuble de $40,000 au marché St-Roch.*

• *On s'attend ces jours-ci à une déclaration officielle sur nos contrats de blé avec la Grande-Bretagne.*

• *Une conflagration cause des pertes évaluées à un million de dollars à Coaticook.*

• *La conférence mondiale sur le blé en reviendrait à la formule des accords internationaux à longue portée.*

• *L'Angleterre s'engage par contrat à acheter des quantités considérables de bacon et d'oeufs en Pologne.*

• *M. l'abbé Ernest Jacob devient aumônier de l'U.C.C. dans la région de Trois-Rivières.*

La Terre DE CHEZ NOUS

OTTAWA, MERCREDI, 19 JANVIER 1949

DES DELEGUES DE TOUTES LES REGIONS PARTICIPENT AU CONGRES PROVINCIAL DE L'INDUSTRIE LAITIERE



Le président général de l'U.C.C., M. Abel MARION, adressant la parole au congrès provincial de l'industrie laitière tenu à Montréal la semaine dernière. A l'avant-scène, M. Ls-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint et organisateur de la journée.

Dans le Québec, l'industrie laitière, c'est "notre blé". — Importance de maintenir le niveau des prix du beurre. — La Question des conventions collectives, mal comprise en certains mliieux. — Opposition catégorique à la margarine. — Réforme de la Commission de l'Industrie laitière. — Situation aléatoire des laits en poudre. — Tâches et responsabilités des producteurs eux-mêmes. — Un congrès profitable.

De 300 à 400 cultivateurs, la plupart délégués des fédérations de l'U.C.C. et venus de tous les coins de la province, ont assisté la semaine dernière au congrès provincial d'industrie laitière tenu à Montréal. Organisées sous les auspices de l'U.C.C., ces assises ont eu lieu à la Salle de l'Assistance publique sous la présidence de M. Abel Marion, en présence des deux vice-présidents de l'U.C.C., MM. J.-Baptiste Lemoine et S. Audette, de plusieurs présidents de fédérations régionales, du secrétaire général, M. T. Belzile, et de M. Ls.-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint et animateur de la journée.

Ce congrès n'avait pas été convoqué en vue de régler une situation particulière. Ceux qui s'y sont rendus — et c'était aisé à voir — voulaient plutôt recueillir les derniers développements survenus en industrie laitière et connaître l'orientation à donner à leurs organisations locales dans les problèmes de ce genre. La question dominante, celle qui avait préséance dans l'esprit des congressistes, fut sans contredit la même qui fut l'objet du mémoire présenté en décembre au gouvernement provincial par les dirigeants de l'association professionnelle : les conventions collectives appliquées à la vente des produits agricoles. Elle a de nouveau fait l'objet d'une résolution de la part de chacun des trois comités dont nous parlons ci-après et figure en tête des résolutions adoptées à la fin de la journée par l'assemblée plénière.

La margarine a également suscité plusieurs émissions d'opinions, mais vu la confusion qui existe présentement surtout sur le terrain légal, il a fallu s'en tenir à des considérations plutôt générales et à des demandes adressées tantôt au gouvernement fédéral, tantôt au gouvernement provincial, tantôt à la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Dans son allocution d'ouverture, le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, a attiré l'attention des délégués sur la complexité des problèmes laitiers et les relations très intimes qui existent entre les composantes de cette industrie agricole. "Nous traversons une période d'évolution, je serais même tenté de dire révolution, dans ce domaine, dit M. Marion. Cette révolution est particulièrement difficile à opérer dans notre province, étant donné que nous avons été habitués à faire ce qui nous plaisait, sans trop nous soucier des facteurs extérieurs. Cependant, il faut bien admettre que de nos jours, le monde s'est rapetissé au point que nous sommes tous voisins. De là l'importance de suivre les changements qui surviennent ; de là l'importance d'un tel congrès. De plus, que nous le voulions ou non, nous sommes tous solidaires les uns des autres. . . C'est extraordinaire, par exemple, comme certains producteurs de beurre. Et pourtant quand le beurre baissera, les autres produits laitiers suivront invariablement, car l'expérience prouve que le prix du beurre est la normale, la mesure, le barème dont on se sert pour établir les prix des autres produits".

(Suite à la page 25)

Le marché du lait en poudre en est presque au point de saturation

C'est ce qui ressort d'un exposé de M. J.-M. Bonin sur l'industrie des laits concentrés au congrès de l'industrie laitière. — La margarine fait baisser le prix du beurre aux Etats-Unis.

Pour faciliter la discussion et éviter d'embrouiller les questions à l'étude, le congrès général de l'industrie laitière tenu à Montréal mardi de la semaine dernière a décidé de partager les congressistes en trois groupes ou comités, chaque groupe ayant une question précise à discuter. Il y eut donc trois sections distinctes: la section des producteurs de beurre et de fromage, la section des producteurs de lait en nature et enfin celle des laits concentrés.

C'est de cette dernière qu'il s'agira dans ce compte rendu. La section des laits concentrés ne groupait évidemment pas le plus grand nombre de congressistes, mais l'enthousiasme et la conviction suppléaient à la quantité. M. Albert Nicol, président diocésain de l'U.C.C. de Sherbrooke, présidait ce comité. M. Jean-Marie Bonin, gérant de la Coopérative agricole de Granby et spécialiste en laits concentrés, avait été invité à exposer la situation actuelle de l'industrie des laits concentrés dans la province de Québec. M. Gérard Champoux, agronome, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières, agissait comme secrétaire du comité.

M. Nicol ouvrit la discussion en déclarant qu'il n'avait accepté l'honneur de présider ce comité que dans l'intérêt des cultivateurs de la province et de ceux de sa région sur qui il reporte cet honneur. Il insista sur l'interdépendance qui existe entre les divers produits dérivés du lait. Nous ne devons pas perdre de vue, dit-il, l'ensemble du problème de l'industrie laitière. J'en suis tellement convaincu que je verrais d'un mauvais oeil une organisation ou même un comité se spécialiser dans l'étude d'un seul produit laitier à l'exclusion des autres. Il cite le surintendant d'une importante compagnie de laits concentrés qui déclarait qu'il basait ses prix sur ceux du beurre et du fromage.

Le président de la Fédération de Sherbrooke regrette que trop souvent dans le passé les congrès ont tourné autour de ce que l'Etat devrait faire. Il me semble, de dire M. Nicol, qu'on devrait orienter la discussion sur ce que le cultivateur lui-même devrait faire. M. Nicol dit ensuite quelques mots du problème de la mise sur le marché des produits agricoles et se demande si l'entreposage du beurre ne régulariserait pas le marché. Il s'agirait, explique-t-il, de mettre nos produits sur le marché au fur et à mesure que les consommateurs en ont besoin afin d'éviter les baisses dans les mois de forts production et les hausses exagérées durant les mois d'hiver. Le consommateur, ne l'oublions pas, il faut le nourrir toute l'année. Si nous ne réagissons pas, c'est le gouvernement qui interviendra avec ses contrôles, ce que personne ne souhaite. M. Nicol affirme ensuite que les producteurs de beurre et de fromage, de lait en nature et de laits concentrés forment un tout qu'on aurait tort de dissocier.

Après quelques explications du secrétaire général de l'U.C.C. à propos du mémoire annuel de l'U. C.C. présenté récemment au cabinet provincial, M. Bonin fit un bref exposé de la situation des laits concentrés dans la province. M. Bonin souligne d'abord que ce

(Suite à la page 26)



M. JEAN-MARIE BONIN, gérant de la Société coopérative agricole de Granby et spécialiste en industrie laitière, qui a exposé la situation actuelle de l'industrie des laits concentrés au congrès de l'industrie laitière tenu à Montréal mardi de la semaine dernière.

Les producteurs de lait en nature et la Commission d'industrie laitière

Ils en demandent la réforme. — Vif débat sur la question du transport du lait. — Une suggestion constructive concernant une formule pour la détermination du prix du lait.

Nos lecteurs savent déjà que le Comité d'organisation du Congrès général d'Industrie laitière tenu à Montréal sous les auspices de l'U.C.C., le 11 janvier, a eu l'heureuse idée de grouper les congressistes en trois comités distincts, selon qu'ils étaient immédiatement intéresés aux problèmes du lait en nature, à ceux du beurre et du fromage, ou encore à ceux des laits concentrés. C'est sans contredit chez les producteurs de lait en nature que la discussion a été la plus animée, du moins au cours de l'avant-midi. Le président, M. J.-B. Lemoine, et le secrétaire, M. C. Brousseau, eurent fort à faire pour diriger le débat qui portait principalement sur la question du transport du lait et sur la composition de la Commission d'industrie laitière.

On commença d'abord à parler transport du lait. Plusieurs déclarèrent que le système actuel est loin d'être satisfaisant. Chaque fois que des producteurs veulent se grouper pour organiser eux-mêmes le transport du lait, ils sont en butte aux exigences de la Régie du transport qui les considère comme voituriers publics et c'est invariablement la lutte avec les organisations de transport public. Il faudrait que la Commission d'Industrie laitière clarifie ses règlements pour ce qui concerne le transport du lait. Et l'on inscrit une première résolution dans ce sens.

Mais cela ne serait pas encore suffisant. A date, non seulement les producteurs laitiers ne savent pas à quoi s'en tenir et sont renvoyés à la Régie du transport, mais d'autres camionneurs ,d'autres producteurs de lait qui ne sont pas autorisés à se rendre sur le marché de Montréal réussiraient à y livrer du lait alors que le lait des producteurs de la région est acheté au prix du beurre par l'Association des Producteurs de lait. Non seulement la Commission doit-elle rendre plus clairs ses règlements mais aussi les faire respecter. D'où une deuxième résolution.

Le nom de la Commission d'Industrie laitière n'avait pas été deux fois mentionné que plusieurs producteurs se levaient pour lui repro-

(Suite à la page 25)

Billet

Le discours du maire élu

C'était jour d'élections, lundi dernier, dans un grand nombre de municipalités rurales du Québec. M. Joseph Bienpensant, entre autres, fut élu maire de sa localité. Il avait prévu cet heureux événement et il nous adres se ,avec prière de publier, le discours qu'il a prononcé le soir du scrutin. Nous nous rendons volontiers à sa demande, d'autant plus que nous avons constaté, en dernière heure, que le billet n'était pas rédigé et que la colonne qui lui appartient allait rester en blanc. Pour tant d'articles déjà parus, en voici un au moins qui aura été écrit par un homme bien pensant... Ecoutez donc le nouveau maire élevant la voix devant les électeurs enthousiastes:

"Autrefois, on pouvait faire des élections sans prononcer de discours... Aujourd'hui, c'est pus la même chose. Les maires doivent prouver qu'ils sont les porte-parole de leur paroisse. Je vous remercie de m'avoir appuyé dans la lutte et de m'avoir conduit à la victoire. J'avais, nous avions des adversaires. Depuis que l'heure du vote est finie, nous n'en avons plus. Dieu merci, pendant ces quelques jours d'activité et de cabale, nous nous sommes comportés de façon à n'avoir rien à regretter. Nous n'avons pas eu à médire des candidats qui nous étaient opposés; nous n'avons pas juré de leur en vouloir jusqu'à la fin de nos jours; nous n'avons incité personne à voter contre son sentiment; nous sortons des élections les mains et la conscience nettes. Nous n'en gardons aucune rancoeur. Nous n'avons qu'un but devant nous: travailler au bien de notre municipalité D'ailleurs, nos intérêts sont les mêmes. Presque tous ici, nous sommes cultivateurs... Les intérêts personnels ne doivent pas diviser ceux que les intérêts généraux et le bien commun unissent si étroitement. Disons-nous bien que les élections ici n'ont rien été d'autre qu'une querelle d'amis. Répétons qu'il n'en reste aucun mauvais souvenir et que personne n'a à se venger de quoi que ce soit. Les élections sont finies et c'est toute la paroisse qui triomphe. Sa vie paisible va continuer comme auparavant. Tous ensemble, nous allons chercher à promouvoir le bien public. Puisque vous m'avez obligé à prononcer un discours, voilà mes amis, ce qu'avec mes remerciements je voulais vous dire. Pour l'amour du ciel, tâchons de placer les intérêts mêmes de toute la paroisse au-dessus des petites rivalités personnelles. La négation du progrès, c'est justement ces mésententes, ces querelles, ces ambitions mal placées. Le progrès, c'est l'entente, c'est l'effort commun au service de la cause commune, c'est la bonne volonté de rendre la municipalité plus riche, plus prospère, plus serviable à sa population. Si on peut employer le mot, voilà la victoire que je voudrais vraiment remporter."

Tel fut le discours que prononça M. Joseph Bienpensant. Celui-ci, non sans modestie, ajoute qu'il fut longuement applaudi. Nous pensons que c'était à bon escient. VER-de-TERRE.

Mouvement rural d'action catholique

Le grand apôtre du mouvement rural aux Etats-Unis, Mgr Ligutti, vient de jeter un cri d'alarme à ses coreligionnaires. Des statistiques récentes attestent que 88 pour cent de la population catholique habite les grandes villes des Etats-Unis pour tomber à 12 pour cent dans les petites villes et les campagnes. Dans 78,177 de ces petites villes on ne trouve que 9,641 églises catholiques. Plus de 68,000 n'en ont pas. Quant aux fermes, 5 pour cent seulement de la population catholique y vit. Cette situation est alarmante, déclare Mgr Ligutti. Il nous fait faire durant les prochaines années un vigoureux effort d'établissement rural. Le meilleur moyen que nous ayons de combattre le communisme c'est de rendre nos gens propriétaires, mais pour y arriver de façon appréciable il faut les établir à la campagne.



Un communiste, une vache et cinq arpents de terre

Clodomir, communiste militant, n'était pas un mauvais ouvrier, loin de là. Le cadran enregistreur le forçait à la ponctualité, mais par caractère il était probe et appliqué. Etameur dans une grande usine, son travail, de 8 h. à 5 h. avec une heure de relâche le midi, était mécanique, toujours identique, comme dans le cas des besognes à la chaîne. Même bruit, même suie, même ennui. Il s'en évadait en rêvant d'un paradis communiste dans lequel, lui affirmait-on, il n'y aurait pas de patrons, pas de contremaîtres et surtout pas de pauvres. Lui-même proclamait dans de bruyantes discussions: "L'usine à tous et à bas toute propriété individuelle!". 5 heures de travail suffiraient. Le profit de la production serait divisé en parties égales, distribuées chaque vendredi soir dans de petites enveloppes aux ouvriers. Deux mois de vacances payées, circulation gratuite sur les chemins de fer tous étatisés, soins médicaux gratuits, électricité, gaz et charbon à coût insignifiant puisqu'il s'agirait de biens appartenant au peuple. Les denrées agricoles ne coûteraient presque rien puisque le parti communiste mâterait ces profiteurs éhontés que sont les fermiers. Ce serait d'ailleurs un jeu que de "collectiviser" leurs fermes. Clodomir, comme un très grand nombre des ouvriers de son usine, avait une automobile de marque modeste, mais il rageait ouvertement quand, sur le coup du midi, le patron partait dans une limousine de grande classe. Il était bien convaincu qu'en Russie tous les ouvriers ne se transportaient qu'en automobile. Ici, quand les communistes seront au pouvoir, vociférait-il, nous aurons tous des automobiles de 8 cylindres, mais le patron n'en aura pas puisqu'il n'y aura pas de patrons. Il développait ces idées avec chaleur et bagoût, attendant le grand jour où tous les riches disparaîtront pour faire place aux pauvres.

Un jour, à l'usine, une lettre notariée lui apprit que son cousin-germain Clodius, décédé cinq jours auparavant, lui léguait par testament 5 arpents de terre et une vache. Clodomir crut à une plaisanterie des camarades, et leur coulant un coup d'oeil peu bienveillant, dissimula la lettre dans sa poche. Il était brouillé à mort avec ce cousin depuis une vingtaine d'années. Ce célibataire misanthrope et maniaque lui avait toujours déplu et, au fait, sa mort n'était pas chose impossible vu son âge, mais cette histoire de vache et de morceau de terre sentait la blague à plein nez. Cependant, à l'insu de tous, il crut bon de vérifier pour en avoir le coeur net. Or rien n'était plus authentique: le notaire, appelé par téléphone, le convoquait à son greffe, lui disant qu'un voisin prenait soin de la vache, mais qu'il était néanmoins sage de venir sans retard. "L'héritier" et sa femme n'en dormirent pas de la nuit, la vache et les arpents de terre leur étant restés sur l'estomac. Citadins depuis trois générations, ils n'avaient sur les choses de la terre que les notions les plus vagues, pour ne pas dire fantaisistes. Comment s'en tireraient-ils?

Vache et petit champ s'avérèrent cependant réellement à lui et il y avait même en sus — selon le mot légal — une maisonnette, plus masure que maisonnette, il est vrai, dans laquelle le cousin avait vécu en solitaire, ne voyant personne autre que son voisin avec qui il s'était toujours fort bien entendu. Le dit voisin s'offrit à continuer ses bon offices à des conditions des plus acceptables, au dire du notaire. Clodomir, qui se pinçait de temps en temps pour voir s'il ne rêvait pas, fit deux fois le tour du lopin de terre, caressa la vache et alla s'asseoir dans la maison. Il ne rêvait pas mais commençait une petite existence de rêve: celle de cultivateur, amateur. La bicoque s'affaissait sur son solage partiellement pourri. Il y verrait, avec le concours d'un ami charpentier. Le champ était excellent pour le jardinage, encore faudrait-il apprendre le jardinage, chose non impossible. Mais pour de curieuses raisons ce fut la vache qui l'intéressa le plus. Vache, bête qui donne du lait, il savait ça, et pas par la queue mais par le pis. Il apprit que c'était une bête très douce, peu coûteuse, à l'oeuvre une dizaine de mois par année, donnant un veau annuel en supplément. Bête presque toujours affamée, mais frugale, et qui chiquait entre les repas. Les lacs tranquilles de ses yeux, les naseaux humides, le tempérament placide et maternel de l'animal, tout lui parut agréable. Il "adopta" la laitière que, sans grand effort de recherche, il baptisa Finette. Pour le petit champ, ce fut plus compliqué. Il regarderait faire le voisin pendant un an et s'en rapporterait à lui.

Or il advint par la suite qu'une révolution dans le pays qu'habitait Clodomir faillit porter les communistes au pouvoir. C'était l'occasion rêvée, fomentée de longue date, mûrie pour la satisfaction des appétis. Clodomir, pensait-on, serait aux premiers rangs sinon des instaurateurs de l'ordre nouveau du moins des destructeurs de l'ordre ancien. Pendant quinze ans, il avait vitupéré contre ceux qui possédaient plus que lui. C'était le temps, dans son humble sphère, de monter avec les camarades sur "la brèche à l'assaut de la citadelle de l'oppression". Toute propriété, sous quelque forme que ce soit, serait mise en commun. Les "ayants" quelque chose devaient impitoyablement être dépouillés au profit des "ayants" rien. Clodomir, depuis 5 ans qu'il était minuscule propriétaire, allait chaque semaine voir sa vache et son champ. Il s'en trouvait rajeuni de 20 ans. La maison avait été un peu restaurée et blanchie à la chaux. Le champ donnait de fort beaux légumes qu'on vendait avec profit à la ville. La vache, pourtant perdue dans son rêve alimentaire, semblait reconnaître Clodomir — du moins il le croyait. Le voisin qui exploitait le tout sur la base de moitié-moitié était un homme honnête et même ouvert aux idées de progrès. Clodomir en avait fait son ami et ne cessait pas de rectifier en lui-même les nombreuses opinions défavorables qu'il avait entretenues sur les cultivateurs. Il les jugeait bien laborieux, bien modestes, peu rémunérés, bien résignés, en somme de braves gens. D'humbles choses comme une motte de terre, un sillon de charrue, une plante assoiffée, une bête traquée, un animal en gésine, un ciel changeant, le rythme des saisons en fonction des travaux culturaux, tout lui apprenait de multiples leçons. Telle opinion lancée dans une taverne enfumée à la ville lui parut complètement folle en face d'un champ de blé ou d'une vache dont on attend le lait pour le repas immédiat. La sérénité des grands actes agricoles, semailles, moissons, labours, finit par agir sur sa nature pourtant fruste et recroquevillée. Bien qu'à cent lieues de se la formuler, il entrevit néanmoins que les hommes de la terre ont aussi une philosophie, une philosophie qui vient du tout premier âge de l'humanité et qui, la plus raisonnable de toutes, ira jusqu'au bout des temps.

Un soir, les membres de la cellule X . . . du local Y, section Z . . . furent convoqués d'urgence. On préparait un grand coup. Clodomir, étrangement silencieux depuis quelques années, s'y rendit. Le secrétaire lut d'interminables et inflammables rapports. La main-mise devait se faire simultanément sur les biens urbains et ruraux. Il fallait d'abord saisir les fermes pour donner à manger aux révolutionnaires. On demanda l'avis de Clodomir qui avait été autrefois un frénétique adversaire de la richesse capitaliste. Marcherait-il avec les affidés? Il se leva d'un bond comme un fauve prêt à l'attaque. Ses yeux étaient pleins de lueurs menaçantes. "Oui, fit-il d'une voix étranglée, je suis prêt à faire ma part contre les trusts — et ce mot parut prendre dans sa bouche un sens vague, assez théorique — mais pour ce qui est des fermes, je ne marche pas du tout. L'habitant gagne bien plus durement que nous un argent qui nous fait pas tort, au contraire. J'ai 5 arpents de terre, une petite maison et une vache. C'est à moi, rien qu'à moi et pas au gouvernement. Et je voudrais bien voir l'enfant de . . . qui va me forcer à diviser ça avec d'autres. En tout cas, je serai à la barrière avec une hache, et au besoin avec autre chose" . . . L'assemblée devenue tumultueuse fut ajournée. On proféra des menaces contre Clodomir. Il s'en fichait et retourna voir sa maison rustique, sa vache et son champ . . .

Armand Létourneau

P.S.—Dans notre chronique de la semaine dernière, au lieu de: village cher à nos jeunes gens, lire: cher à nos jeunes ans—A.L.

Journaux et Revues

L'élevage en France

Beaucoup d'éleveurs liront avec intérêt l'article suivant que nous empruntons à la "FRANCE AGRICOLE", hebdomadaire publié à Paris. Ils y acquerront des notions générales sur les races bovines de France et, bien que leur situation diffère des éleveurs français, ne seront pas sans estimer à leur valeur les conseils donnés.

Sélection alimentation rationnelle, état sanitaire, constituent les puissants leviers de l'amélioration de la production animale, sans laquelle, à notre époque de lourdes charges d'exploitation, de fiscalité et de solidarité sociale, il n'est pas de rendement rémunérateurs...

Mais au départ de cet effort coordonné impérieux, il faut avoir réglé le très important problème actuel de l'implantation des races, bovines en particulier, qui s'impose à nous au seuil d'une orientation nouvelle et mutations capitales pour de nombreuses régions.

Nous avons une quarantaine de races bovines, en France ou soi-disante telles. Un regroupement de rameaux entrepris par les services du ministère de l'Agriculture s'efforce de mettre, de l'ordre et c'est tant mieux.

Mais, parmi les races réelles de nombreuses sont en perte accélérée d'effectif, d'autres sont d'ores et déjà irrémédiablement condamnées. Le problème délicat des races de substitution est donc ouvert depuis quelques années et se précise mois après mois dans de nombreux départements.

Espérons que la réorganisation du Herd-Book normand va permettre de réparer une longue période de facilités et de faiblesses et que cette excellente race repoussant les agressions qu'elle subit jusque dans son aire naturelle, va pouvoir défendre ses positions dans son aire d'expansion si vaste, où la race hollandaise, la Brune des Alpes, la Tachetée, lui livrent une lutte sévère et la grignottent peu à peu.

Dans le Sud-Est, le Sud-Ouest, le Centre, le Centre-Sud et le Centre Ouest, à côté des races qui tiennent — charollaise, limousine, salers, etc — maintes races locales sont en voie d'extinction ou de forte contraction, ouvrant de larges revenir aux races "montantes" déjà citées.

Malheureusement, les substitutions qui s'amorcent à grande allure sous des inspirations individuelles, parfois judicieuses en elles-mêmes — car souvent, pour une région considérée, la Brune des Alpes, la Tachetée de l'Est, la Montbéliard, la Tarine, peuvent être indifféremment adoptées — aboutissent à un pêle-mêle racial, à un chevauchement, à cette confuse imbrication qui portent en eux un déterminisme déplorable de métissage, avec l'abâtardissement et la dégénérescence qu'il comporte.

La plaie de notre cheptel — si riche en têtes de souches remarquables, et par conséquent en potentiel racial — est ce manque d'homogenéité qui le caractérise à 70%, ce métissage décadent, poussé, antiéconomique qui l'attent à 30%. Les pays nous entourant, à l'Ouest, au Nord, à l'Est, qui ont épuré leurs troupeaux, sélectionné et réalisé d'immenses progrès, ont évité cette erreur.

Les générations qui viendront ne nous padonneraient pas — avec raison — d'avoir laissé se dérouler la période actuelle de pleine évolution, sans avoir tenté et réussi un effort de mise en ordre.

Nous ne croyons pas à l'efficacité du dirigisme autoritaire et nous ne le croyons pas nécessaire dans ce domaine. Nous ne demandons pas une réglementation, mais nous croyons indispensable, à cette croisée de chemin zootechnique, que tous ceux qui ont des responsabilités, en la matière, se penchent sur ce problème qui, quoique délicat, est loin d'être insolube et prennent—toutes études et enquêtes rapidement menées — l'initia-

(Suite à la page 22)

La Terre de Chez Nous

MERCREDI, 19 JANVIER 1949 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs. LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" aujourd'hui voisin de 80,000 est certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement etc doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272.

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile secrétaire général. Elle est imprimée à Ottawa aux ateliers du Syndicat d'Oeuvres sociales, Limitée.

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



"Rien que trop de valeur!"

M. Abel Marion a dit la semaine dernière aux représentants de plusieurs milliers de producteurs de beurre et de fromage: "Si nous ne voyons pas à améliorer nos méthodes de production et de transformation, nous serons forcés de fermer boutique et ce sera rien que trop de valeur". L'avertissement était adressé aux cultivateurs, mais d'après les discussions et remarques antérieures, il s'appliquait à toute l'industrie laitière, du premier au dernier barreau de l'échelle.

Cette "fermeture de la boutique", elle est déjà commencée. Depuis bientôt trois ans, la production laitière — production canadienne totale — s'est engagée dans une courbe descendante. Le volume prévu en 1949 par tête de population est le plus bas depuis 1929. Il n'y a pas si longtemps, on parlait d'excédent ou de surplus; on parle maintenant de pénurie. En ajustant la transformation aux exigences de la consommation domestique, celle-ci serait en mesure d'absorber tout le lait produit au Canada. Une personne assez bien placée pour juger de la situation estimait dernièrement les besoins domestiques de 1949 à 16.9 milliards de livres de lait et la production à 16.7 milliards. Cela à part les 50 millions de livres de fromage livrables à la Grande-Bretagne, soit l'équivalent de 25 millions de livres de beurre ou le déficit prévu chez nous pour la même année. Tout cela aussi à part les quantités de laits industriels destinées aux marchés extérieurs. On hésite à abandonner nos exportations de fromage, une soupape précieuse pour les années moins bonnes. Quant au marché domestique du beurre, il est déjà assez compromis.

Pour éclaircir la situation, il est bon d'avoir en mémoire la remarque faite par un délégué de la Fédéraiton canadienne de l'Agriculture à la conférence d'Ottawa: "Depuis environ huit ans, la population canadienne s'est accrue d'un million et demi; pendant la même période, le nombre de vaches laitières a diminué d'un quart de million." Et, pourrait-on ajouter, le consommateur avait l'argent en poche pour acheter le nécessaire. En résumé, nous produisons à peu près juste ce qu'il nous faut et, qu'on le veuille ou non, il en ira ailleurs.

x x x

Bien des circonstances ont amené cet état de choses. Vous les connaissez et inutile d'y revenir. Il est plus sage d'étudier les moyens à prendre pour tirer parti de la situation.

Tout d'abord, le prix du beurre devra se maintenir; c'est le barème des revenus en industrie laitière. Si les revenus baissent, les boutiques se fermeront plus nombreuses, c'est clair. Or, le prix du beurre est intimement lié à la question de la margarine. Il serait plus facile de ne rien écrire sur le sujet parce que, dans le moment, il comporte trop d'inconnus. Les avocats y ont mis résolument le nez et ce n'est pas de nature à éclaircir les choses. Pour être plus à l'aise, laissons de côté l'inconnu et prenons le connu.

On connaît le jugement de la Cour Suprême. On sait que les gouvernements fédéral et provinciaux acceptent ce jugement. Autre chose, seule la Fédération canadienne de l'Agriculture a parlé d'en appeler au Conseil Privé. Les directeurs de cette Fédération se réuniront la semaine prochaine à Saskatoon et prendront une décision. Ou ils en appelleront ou ils n'en appelleront pas. Dans le premier cas, ils ont chance de gagner du temps — peut-être leur point — et de dépenser une bonne somme. Dans le deuxième, ils admettent eux aussi le jugement de la Cour Suprême. La dernière alternative amène la reconnaissance et la vente de la margarine dans certaines provinces — ce qui se fait d'ailleurs depuis quelques semaines. Si ces ventes augmentent pour la peine quelque part au canada, nous nous en ressentirons sûrement un de ces jours, quelle que soit l'attitude provinciale.

Il y aura des mesures à prendre pour atténuer ces répercussions. Au congrès de Saskatoon, la Fédération, si elle se prononce contre l'appel au Conseil Privé, suggérera les principales de ces mesures. Quelques-unes s'adresseront au gouvernement fédéral. Il y a la coloration du produit artificiel pour éviter la confusion avec le produit naturel. Il y a les droits à imposer sur les produits concurrents aux produits laitiers, sur la margarine elle-même ou les huiles qui y entrent; ou, comme alternative, des droits à enlever sur des produits achetés par le cultivateur. En somme, une sorte de parité ou dans les embêtements ou dans la liberté du commerce.

Quant à l'attitude des gouvernements provinciaux, elle se précise lentement; d'ailleurs, leur autorité quant à l'aspect commercial de la question est assez limitée. L'Ontario paraît bien gagnée à la margarine et l'Alberta a des idées de **faire pareil.** Dans le Québec, l'opposition du gouvernement est ferme, mais jusqu'ici verbale. L'Ile du Prince-Edouard a été la première à interdire la margarine et elle devra passer devant les tribunaux. La Colombie a découvert qu'elle avait adopté en 1935 une loi prohibant la margarine et le gouvernement doit l'appliquer au moins jusqu'à la prochaine session de la Législature. Au Nouveau-Brunswick, on attend et on **parle** de ce que les autres **font** — ce sont nos voisins!

Voilà, en bref, dans quelle atmosphère se réunira la Fédération, la semaine prochaine. Quant aux salaisons intéressées à la margarine, elles semblent soupirer après le jour où il leur sera donné de "faire un bon procès" afin de vider la question une fois pour toutes. Tous ces événements sont rattachés à une intense campagne de propagande contribuant à accroître les préjugés des consommateurs à l'endroit des prix du beurre et à présenter le producteur laitier comme le profiteur sans âme dans toute cette affaire.

x x x

Toutefois, la margarine, si importante soit-elle, ne peut être l'unique point d'attention en industrie laitière et on l'a reconnu au congrès de la semaine dernière. Des améliorations s'imposent sur le plan de la profession, de la transformation et de la production. Pour tout dire en un mot, il faudra — et sur les trois paliers en même temps — plus d'**efficacité.**

Si les associations agricoles ne deviennent pas plus fortes et sur le plan provincial et sur le plan national, les producteurs se verront de plus en plus tassés dans le coin et ce sera "rien que trop de valeur". Les revenus diminueront, la fermeture de la boutique ira bon train et l'exode rural en augmentant. M. Marion le faisait remarquer l'autre jour en parlant du mémoire présenté par l'U.C.C. au cabinet provincial: la classe agricole ne représente que 30% du vote; il en reste 70% et le volume du vote influence tout gouvernement, quel qu'il soit. Si, par ailleurs, les individus compris dans le 30% hésitent à s'épauler et à s'épauler fortement, on peut s'attendre au pire.

Au chapitre de la transformation, on lira avec profit les remarques du président général sur la consolidation des fabriques. Il se produit du beurre et du fromage dont le coût de fabrication est actuellement beaucoup trop élevé. M. Marion a été à même de s'en rendre compte et il serait téméraire de croire qu'il a parlé à la légère en préconisant des mesures susceptibles d'apporter là aussi plus d'efficacité, mesure qui feront mal en bien des endroits.

La ferme elle-même est peut-être la place où les réformes sont le plus urgentes. Le coût du cent livres de lait s'est maintenu et se maintient à un niveau trop élevé. Les rendements sont trop bas: vaches à faible capacité laitière ou alimentation inadéquate. Des améliorations à nos méthodes de culture et d'élevage se font pressantes. Le chef de l'industrie laitière en Ontario n'affirmait-il pas récemment que la pénurie de beurre serait chose inconnue si depuis quelques années on s'était préoccupé d'augmenter de deux ou trois dixièmes d'un pour cent le pourcentage de gras dans le lait des troupeaux? Dans un pays où 80% du lait est produit en été, les bons pâturages jouent un rôle méconnu du grand nombre.

On aurait tort d'oublier les moyens de salut à la portée de chaque producteur, surtout à un temps où l'on entrevoit une baisse plus ou moins lointaine des revenus de la ferme, baisse qui ne sera vraisemblablement pas compensée par une diminution correspondante dans le prix des produits industriels achetés par le cultivateur. Cette efficacité sur les trois paliers sera plus importante que jamais d'ici deux ou trois ans. La loi du moindre effort ou de l'effort mesuré est la première étape d'une autre loi, celle de la faillite. Et une faillite, même partielle, ce serait "rien que trop de valeur".

Lucien ARSENAULT.

Criblures

Contre la crise

La guerre n'a pas fait de millionnaires chez la classe agricole. Il faut tout de même convenir que depuis six ou sept ans les produits agricoles se vendent mieux que lors de la crise qui a suivi la dernière guerre. Déjà cependant, se dessinent les signes avant-coureurs d'une autre crise. Les prix fléchissent un peu partout dans le domaine agricole. L'expérience du passé nous enseigne que l'agriculture est la première à subir la baisse des prix. Cette fois encore, il semble que les choses ne se passeront pas autrement. On ne note, en effet, aucun fléchissement dans les prix des produits industriels. Les tracteurs, les automobiles, les faucheuses et autres machines agricoles, les habits et les chaussures coûtent encore deux fois le prix d'avant-guerre. Que faut-il faire pour parer à la menace qui s'en vient?—Tout simplement suivre le conseil que donnait M. Albert Nicol au récent congrès de l'industrie laitière. Le voici: "Il s'agirait, de dire M. Nicol, que les cultivateurs travaillent autant pour leur association professionnelle que les communistes mettent d'énergie à faire avancer leur idéologie. Ce n'est pas seulement 35,000 membres plus ou moins convaincus, mais 100,000 que l'U.C.C. devrait compter. C'est à cette question seulement que nous pourrons faire face à la crise qui s'en vient." .....

Bernard BERUBE

Un front commun

Il paraît, à maints indices, que les beaux jours de notre agriculture sont comptés. Selon un expert en industrie laitière entendu au cours du congrès qui vient d'avoir lieu à Montréal, les cultivateurs ne reverraient pas de sitôt les gros prix payés pour les produits laitiers en ces dernières années. Déjà l'industrie laitière américaine est en pleine crise. Il n'y a pas si longtemps, le beurre se vendait aux Etats-Unis $1 et $1.10 la livre. Ir, lundi de la semaine dernière, le marché de gros du beurre cotait à 62 cents la livre. Une diminution de près de 40%. Et nous ne sommes pas au plus creux de la crise! Jointe à la menace de la margarine, l'abondance qui revient au pas de course peut signifier à brève échéance la débandade des prix pour tous les produits agricoles. Devant cette menace, il faut au plus tôt faire front commun et réclamer une loi de conventions collectives appliquée à la vente des produits de la ferme. C'est le seul moyen d'éviter le désastre des années qui ont suivi la première grande de guerre.

B. B.

Un petit 30 millions !

C'est la quantité de beurre qu'il nous faut pour empêcher les consommateurs de réclamer à grands cris la margarine. Le Canada produit à l'heure actuelle près de 400 millions de livres de beurre par an. Autrefois, avec une production moindre de beaucoup . on en avait suffisamment pour se dispenser de manger son pain sec. Mais voilà! Soit que les Canadiens aient été pris soudain d'un engouement extraordinaire pour le beurre—ce qui, soit dit en passant, affaiblit singulièrement la position des tenants de la margarine—soit encore que nous ayons invité trop d'ETRANGERS pour nous aider à le manger, nous sommes en face d'un déficit. Oh! un très petit déficit, comparé au total. A peine trente millions de livres! C'est pour l'amour de cette bagatelle qu'on menace de nous inonder d'un produit qui pourra avoir l'apparence du beurre, mais ne sera jamais du beurre et qui finira par prendre la place du beurre dans une proportion de un à trois comme l'expérience en a été faite ailleurs. Que le cultivateur en soit atteint à la longueur d'année, cela a évidemment peu d'importance aux yeux de ceux qui doivent se priver d'un peu de beurre durant trois mois. A défaut de ce petit trente millions, nous aurons de la margarine. Et vive la liberté du commerce!

B. B.

Chardons Secs

Jamais l'hiver n'a été si doux. Sur la "Terre de Chez Nous", on a vu des chardons en fleurs...

* * *

On finit par subir l'influence de son entourage. C'est pourquoi les professeurs de Montréal sont engagés dans une grève d'enfants d'école.

* * *

Un communiqué officiel attribue au Ministère provincial de l'Agriculture l'augmentation du rendement des céréales dans la province en 1948. S'il y avait eu diminution, c'eût été la faute de la mauvaise température...

* * *

Au Jour de l'An, il est permis à l'Union Catholique des Fermières d'embrasser l'Union Catholique des Cultivateurs.

* * *

Avec humilité, l'U.C.C. se compare à l'Eglise. Elle a des services triomphants, des services militants... mais pas de services en souffrance

* * *

Fort heureusement, à l'heure du programme de radio "Jeunesse dorée", il y a aussi le bruit de la vaisselle et des casseroles.

* * *

Par suite du ralentissement des travaux agricoles, les jeunes agriculteurs font, en hiver, de la villégiature dans les chantiers.

* * *

En 1900, en 1910, en 1929, en 1930, en 1940, on parlait d'exode rural et d'établissement des jeunes. En 1949, on en parle encore, sauf erreur!

* * *

Et il y a ceux qui continuent à cultiver les terres. C'est la vieille garde toujours fidèle: les anonymes et les sans-grade décrits par Flambeau dans la célèbre tirade de Rostand.

Le FAUCILLEUR.

Ephémérides

Des numéros publiés par "La Terre de Chez Nous" le 17 janvier 1934 — il y a quinze ans — et le 18 janvier 1939 — il y a dix ans — nous avons tiré pour vous les quelques notes suivantes:

Voilà quinze ans

Cette semaine-là, le Comité exécutif de l'U.C.C. présidé par M. Albert Rioux, se présentait devant le Conseil des Ministres pour demander, entre autres choses, l'établissement d'un Crédit agricole par la Fédération des Caisses populaires et de sociétés diocésaines de colonisation, le droit à être élu conseiller municipal pour un citoyen propriétaire d'un immeuble évalué à $500, et enfin une meilleure répartition des taxes selon les revenus de chaque classe de citoyens. Tout fut "pris en considération" ...

"La Terre de Chez Nous" publie une causerie de M. Thuribe Belzile, prononcée au nom des "Jeunes-Canada" sous les auspices de l'U.C.C. C'était l'exposé d'un "Programme de Restauration Sociale" en ce qui regardait la classe agricole.

Voilà dix ans

L'éditorial de "La Terre de Chez Nous", signé Gérard Filion, est consacré à l'établissement de la jeunesse agricole. On y préconise la création d'une caisse provinciale d'établissement des fils de cultivateurs, caisse dirigée et administrée selon les principes coopératifs et à laquelle devraient contribuer et le père de famille et le gouvernement.

Pour la semaine finissant le 9 janvier 1939, le prix offert par la Coopérative fédérée pour le beurre pasteurisé no 1 était de 22 3/8 centins. La pomme de terre Montagne Verte du Nouveau-Brunswick, qualité no 1 se vendait $1.05 - $1.10 le sac de 80 livres; les blanches du Québec, $0.75 à $0.85. Le prix de remise des oeufs A-gros était de 23 centins.

Le Service de l'enseignement agricole annonce une nouvelle orientation de ses politiques concernant les jeunes agriculteurs du Québec.



"Marque-moi cela, je te le paierai dans quelques jours . . .

Combien reste-t-il de coopératives agricoles chez qui on peut entendre encore ces mots-là? Plusieurs, trop peut-être.

Il y a quelques jours, nous avons pris connaissance d'une jeune coopérative qui semble en assez bonne posture. Mais cette jeune coopérative a le mal des crédits. Sa finance est paralysée; elle a des difficultés à joindre les deux bouts, c'est-à-dire payer à temps ce qu'elle achète et à faire face somme à toute ses obligations. Ses membres n'en ressentent aucun malaise, mais le gérant a des casse-tête et les administrateurs sont toujours vis-à-vis le même problème.

C'est pourquoi les administrateurs, conscients de leurs responsabilités et, comme beaucoup d'autres, dans d'autres paroisses, victimes des circonstances et du mutisme de leurs sociétaires vis-à-vis une politique ferme de limitation des crédits, ont ordonné au gérant de prendre les moyens qu'il jugeait les meilleurs pour diminuer ces crédits et alléger d'autant le fardeau que cette coopérative doit continuellement traîner sans qu'il y ait lueur d'amélioration.

Le gérant a donc fait parvenir à ses débiteurs avis sur avis, leur demandant de bien vouloir venir payer leur compte parce que la coopérative avait un pressant besoin de son argent.

Le remède fut efficace chez la grande majorité des membres. Cependant, comme quelques-uns semblaient disparus de la circulation, que ces mêmes membres avaient depuis longtemps des comptes en souffrance à la coopérative, et que ces mêmes comptes menaçaient de se perdre dans l'oubli, le gérant mit le tout en perception. On sait ce que ces mots signifient. On se doute aussi de ce qui suivit: quelques débiteurs ne se firent pas tirer l'oreille davantage, tandis que d'autres attendirent la menace de saisie pour s'amener. Les membres qui sont de ces deux dernières catégories se comptaient sur les doigts d'une main, mais ce sont des membres perdus pour la coopérative. En payant, ils ont jeté un regard qui en disait long vers le gérant, ils sont partis en claquant les portes.

Quels sentiments animeront ces gens-là à l'avenir envers leur coopérative et ses employés? De la rancoeur, de la jalousie, de la haine. . .

Mais qu'est-ce que la coopérative leur a fait?

Qu'est-ce que ses employés leur on fait?

La coopérative, ses employés et ses administrateurs, désirant assainir les transactions en éliminant les crédits, ont essayé tout simplement de guérir certains membres (ils sont en fait très peu nombreux) de la manie des comptes. Est-ce au médecin qu'il faut s'en prendre quand il ordonne un médicament amer? Est-ce au médecin qu'il faut s'en prendre quand il ordonne l'opération parce que le patient a trop abusé de son foie?

Ce serait ridicule.

Dans une coopérative, c'est ridicule de s'en prendre au gérant ou à qui que ce soit quand une mesure nécessaire, dictée par le bien général des sociétaires qui est celui de l'entreprise elle-même, doit être adoptée. C'est ridicule, mais ça se fait et avec quels résultats?

Revenons à nos types qui sont partis en claquant les portes. Ce sont des gens qui ont toujours préféré et qui préféront toujours voir d'abord leur intérêt personnel primer l'intérêt général.

Peu importe la coopérative, peu importent les autres membres, ils font des comptes, ils les traînent, quitte ensuite à être injustes envers quelqu'un quand viendra le temps de mettre ordre aux affaires.

C'est de l'égoïsme, c'est un manque flagrant à la justice et quand ça va plus loin encore, c'est un accroc déplorable à la charité.

Il y a plus d'un an que nous parlons des crédits, de leurs inconvénients, et des dangers qu'ils présentent pour l'organisation elle-même.

Des statisticiens ont démontré avec des chiffres que le crédit coûte 3.5% de la valeur des ventes; un compte de $650.00 traîné trop longtemps ne tarde pas à coûter $22.75. Pour plusieurs coopératives, c'est là le taux des ristournes, parfois même c'est plus encore que le taux des ristournes.

25% des comptes deviennent généralement mauvais au point de forcer à utiliser des pressions souvent légales pour en faire la perception. Si donc une coopérative possède dans ses livres habituellement 100 débiteurs, il y en a une vingtaine là-dedans qui ne valent pas très cher. Ces 20 membres finissent un jour ou l'autre par cesser toute activité avec la coopérative. Et parmi ces 20 dont il faut percevoir les comptes d'une façon peut-être un peu dure, la plupart acceptent mal le fait et s'en vont en claquant les portes.

C'est le gérant, un directeur, un employé qui payent, même si c'est malgré eux qu'ils ont été poussés vers une telle solution. Ces gens qui s'en retournent mécontents seront les propagandistes du désordre et de la mésentente, même si le gérant a tout essayé pour les convaincre qu'il était de leur intérêt de mettre de l'ordre dans leurs affaires.

C'est injuste.

Le crédit coûte cher et paralyse la coopérative.

Le crédit est au détriment de ceux qui payent comptant, parce qu'il prive ces derniers de ristournes auxquelles ils ont droit, mais qui sont absorbées par le coût du crédit.

Le crédit est injuste pour ceux qui payent comptant, parce que ce sont ces derniers qui fournissent à la coopérative l'argent dont elle a besoin à chaque jour pour renouveler régulièrement ses approvisionnements et distribuer à tous les marchandises dont ils peuvent avoir besoin.

Le crédit fomente des inimités.

De telles rancoeurs rendent la vie d'un employé intenable et cet homme qui n'a eu aucune responsabilité souvent dans l'adoption et la poursuite d'une politique de crédits et sur qui retombe celle de les éliminer, ne peut plus donner son rendement.

Ce n'est pas là l'intérêt de la coopérative, ce n'est pas là de l'économie. Certains membres qui ont traîné des comptes jusqu'à la limite du possible s'en retournent mécontents et donnent libre cours à leur vengeance personnelle en faisant toutes sortes de remarques plus ou moins obligeantes sur la coopérative, sur ses employés.

Qu'on accepte donc généreusement ses responsabilités, qu'on sache ne pas se laisser aveugler par des rancunes personnelles et qu'on sache accepter les torts quand on en a. Ce serait plus homme que de monter sans raison sur ses grands chevaux, de claquer les portes et d'aller ensuite par en arrière ronger la réputation d'un directeur, d'un employé ou du gérant.

Nombre de coopératives ont eu, un jour ou l'autre, leur crise interne. Cherchons-en la cause bien franchement. Elle tourne autour d'un homme qui a été malmené par les crédits . . .

Parce qu'il les a laissé faire . . .

Parce qu'il en a fait . . .

Parce qu'il les a traînés . . .

Parce qu'il les a perçus . . .

Parce que les crédits ont servi à cacher un prétexte . . .

Le gérant doit être l'homme de confiance de l'entreprise; il a besoin pour cela de fermeté et de discipline, deux choses nécessaires dans toute coopérative comme dans toute entreprise qui se respecte. Dans le cas des crédits traînés, des perceptions forcées, on refuse au gérant ce droit d'être ferme et discipliné. S'il n'est pas ferme et discipliné, il perd la confiance des membres; s'il est ferme et discipliné, il perd encore la confiance des membres . . .

C'est jusqu'à cet illogisme que peut se rendre le crédit.

Les coopérateurs agricoles s'en sont pris longtemps à tous ceux qui faisaient de leurs mains et de leurs pieds pour les entraîner dans les dettes et les y laisser. C'est ce que fait aujourd'hui le crédit, et on en veut à ceux qui travaillent à l'éliminer, au sacrifice d'amitiés et au risque même de perdre leur position.

Les crédits sont mauvais pour les coopératives et ils seront de plus en plus mauvais dans les années qui s'en viennent; qu'on ne casse rien en les éliminant. Qu'on remercie cependant et qu'on félicite ceux qui ont le courage de prendre les moyens qu'il faut pour les éliminer.

Mais qu'on ne morde pas la main du dentiste à qui on demande de nous enlever une dent creuse . . . Soyons logiques et humains . .

M. HARDY, agronome

Du nouveau en impôt

Pour 1947, les coopératives étaient obligées de rapporter au Ministère du Revenu National les noms et adresses de ceux à qui des ristournes étaient attribuées pour des montants de $10.00 ou plus. De leur côté, les bénéficiaires de ces ristournes devaient en ajouter le montant à leur revenu personnel imposable.

A compter de 1948 inclusivement, les coopératives ne doivent rapporter que les bénéficiaires de ristournes pour des montants de **$25. ou plus.**

Les coopérateurs agricoles seront donc heureux d'apprendre qu'une autre de leurs réclamations a été accueillie favorablement par les autorités fiscales.

On aura la chance d'obtenir d'autres adoucissements en matière d'impôt si les coopératives continuent:

a) d'observer la loi de l'impôt même si elle est imparfaite;

b) d'appuyer les revendications qui sont faites en leur nom d'une façon digne et raisonnable par le Conseil Supérieur et le Conseil Canadien de la Coopération, avec la collaboration très étroite de la Fédérée.

Ray. HOUDE, Agronome, L.S.C.

Coopérative Fédérée de Québec

Avis est, par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, jeudi et vendredi, les 10 et 11 février 1949, à 9 h. 30 le matin.

Donné à Montréal, le 14 janvier 1949.

R. MARTIN,
Secrétaire.

Nous ne pouvons pas tous passer par l'Université, déclarait M. C.-W. McInnis, président de l'Association des éleveurs de porcs enregistrés d'Ontario, aux congressistes des "Quebec Farm Forum", lors de leur assemblée annuelle au Collège Macdonald. Mais il y a deux moyens à notre disposition pour apprendre: Nous pouvons utiliser les forums, les cercles d'étude pour étudier des problèmes importants et formuler des politiques; nous pouvons aussi aller voir comment les choses se font ailleurs.

Voir comment les choses se font ailleurs était exactement ce que M. McInnis et un autobus rempli de directeurs et d'employés de coopératives ontariennes avaient décidé de faire durant la dernière semaine de juin. Trois voyageurs étaient accompagnés de leurs épouses. Ils ont fait une tournée leur permettant de visiter de nombreuses coopératives du Québec afin de voir quel travail ces coopératives sont à faire et de quelle façon elles opèrent; leur arrêt au Collège Macdonald fut leur dernier avant de retourner en Ontario. Par leur enthousiasme, il était facile de comprendre que ces visiteurs avaient beaucoup appris de ce voyage, et ils avouèrent que l'idée qu'ils avaient du Québec était maintenant changée.

Le voyage, sous la direction de Léonard Harman, secrétaire des "United Farmers Cooperative Company of Ontario", (aujourd'hui les "United Cooperatives of Ontario"), fut organisé avec la collaboration de la Coopérative Fédérée de Québec, qui, en plus de fournir les guides pour ce voyage, reçut aimablement les visiteurs, leur ouvrit ses portes et ses livres.

Le groupe ontarien eut d'abord une assez bonne idée générale de l'organisation du Québec coopérateur lors d'un souper gracieusement offert par la Coopérative Fédérée de Québec dès l'arrivée des voyageurs dans la Métropole. La bienvenue leur fut souhaitée par le président, M. J.-A. Pinsonneault, et on leur distribua une brochure expliquant la structure de la Fédérée. Cette brochure indique que la Centrale est organisée en fonction de trois principaux types de services: administratifs, techniques et commerciaux.

Les coopérateurs ontariens visitèrent la première succursale de la Fédérée, quand M. Léo Caron, du Service des grains et moulées, les dirigea vers le moulin de la Fédérée, à Montréal. Desservi par les chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National de même que par le canal Lachine, ce moulin à une capacité de fabrication de 6,000 sacs de moulées par jour et possède des élévateurs d'une capacité totale de 750,000 minots. Le gérant, M. G.-A. Mathieu, accompagna les visiteurs à travers le moulin pour leur expliquer les diverses opérations comprenant le nettoyage des grains, la fabrication, l'ensachage, l'analyse et l'entreposage des différentes moulées. Le groupe fut ensuite invité à visiter l'édifice où se logera l'usine de sacs de la Coopérative Interprovinciale. Cette usine est appelée à fournir des sacs de jute ou de coton à toutes les coopératives à travers le Canada. Cette manufacture coopérative est la première du genre, quoiqu'il y ait au Canada actuellement des services interprovinciaux de distribution. La Coopérative Interprovinciale est une coopérative qui appartient aux coopératives provinciales de la même façon que les coopératives provinciales sont la propriété des coopératives locales.

Les visiteurs s'en furent ensuite aux cours à bestiaux de Montréal, où ils visitèrent les bureaux de la Coopérative Canadienne du Bétail. Cette dernière est une agence à commission qui sert de contrepoids aux opérations des agences privées. L'an dernier, cette agence reçut pour $5,000,000. d'animaux vivants, la plupart consignés par les coopératives locales. Elle possède de plus son propre plan d'assurance-transport au moyen duquel tout expéditeur peut assurer ses animaux à un coût très bas.

Le poste de réception des surplus de lait, exploité par l'Association des Producteurs de Lait de Montréal, fut l'objet de la visite suivante. Chacun des membres de cette association expédie son lait en nature par contrat aux laiteries de Montréal. Mais durant les saisons de forte production, leurs expéditions peuvent être considérablement au-dessus des quantités contractées, et c'est à ce moment que les laiteries peuvent couper sur les quantités expédiées. C'est ainsi que toutes les quantités refusées par les laiteries sont expédiées à l'usine de surplus de lait de l'Association, à moins que le propriétaire ne donne des ordres contraires.

La réception de l'usine varie de 2 bidons par jour jusqu'à 5,200, suivant les saisons. Ce lait est utilisé pour la crème, la fabrication du lait en poudre et du beurre. L'usine possède 5 séparateurs qui peuvent traiter 11,000 livres de lait à l'heure chacun, deux évaporateurs (type à rouleau) qui peuvent fabriquer chacun de 60 à 65 barils de lait en poudre à toutes les 20 heures. L'an dernier, cette usine reçut 35,000,000 livres de lait.

Pendant notre visite à cette usine, nous avons vu deux camions portant l'inscription suivante: "Syndicat Coopératif des Expéditeurs de Lait de Lachute". Ces camions sont la propriété d'une coopérative formée par des cultivateurs qui expédient leur lait à Montréal.

Dans l'après-midi, le groupe visitait la ville de Montréal et ses principaux sites historiques. Le soir, ils étaient les invités de la Coopérative Fédérée de Québec au souper dont on parlait plus haut. C'est à cette occasion qu'ils eurent l'occasion de poser toutes les questions qu'ils voulaient sur les coopératives du Québec. Ils utilisèrent cette chance à la limite du possible. En remerciant les gens du Québec pour leur belle hospitalité, M. McInnis leur dit:

"Il y a deux mille ans environ, les hommes sages sont venus de l'Est. Nous ne vous avons pas attendus, mais nous sommes plutôt venus nous rendre compte par nous-mêmes comment nous pourrions améliorer le travail que nous sommes à faire chez nous".

Les remerciements du groupe furent aussi très bien traduits par M. et Mme Abel Markham, de la Coopérative de Comber, en Essex,

(Suite à la page 8)

Sur une visite de coopérateurs ontariens

Nos lecteurs se souviennent qu'en juin dernier, nous avions mentionné dans cette page le passage parmi nous d'un groupe de coopérateurs ontariens. Depuis quelques années, le retour de la belle saison nous ramène nombre de touristes, mais pour les coopérateurs du Québec, les plus intéressants en même temps que les plus intéressés sont certainement ces groupes de coopérateurs qui nous l'espérons, ont maintenant pris l'habitude de venir nous visiter chaque année.

Nous avons lu quelques rapports de la dernière visite que nous faisaient les coopérateurs d'Ontario en juin dernier. Mais il y en a un surtout qui nous a frappés et il nous fait plaisir de le soumettre au lecteur. Comme ce rapport est assez long, nous le donnerons par tranche. Nous le tirons du "MacDonald College Journal".

Ce rapport, traduit textuellement, permettra peut-être aux coopérateurs du Québec d'être plus fiers de leurs réalisations. Ils pourront à leur tour souhaiter un jour remettre ces visites à nos voisins de Province et plus tard peut-être traverser chez nos voisins du Sud. Mentionnons que ces tours jouissent d'une grande popularité auprès des coopérateurs des prairies de même qu'auprès des coopérateurs américains.

Qu'on nous permette aussi, puisque l'occasion nous en est donnée, de remercier, au nom des coopérateurs agricoles, les responsables du "Macdonald College Journal" pour ce beau reportage sur la coopération dans le Québec.

M. HARDY, Agronome

Une gerbe de petites nouvelles

Assemblée annuelle à Saint-Hilaire

L'assemblée annuelle de l'Association des Producteurs de betteraves à sucre de la province de Québec aura lieu le 31 janvier prochain, à la Raffinerie de Saint-Hilaire, sous la présidence de M. J.-A. Pinsonneault. Les délibérations commenceront à 10 heures a.m. Il y aura quelques conférences sur l'industrie betteravière et une allocution de M. Eugène Roy, producteur bien connu de Paincourt, Ont. Le prix de la betterave, l'avenir de la production et d'autres problèmes d'actualité sont à l'ordre du jour.

Tous les producteurs sont invités à cette assemblée. Ils voudront bien se rapeler qu'un goûter leur sera servi, à midi, par la Raffinerie de St-Hilaire.

La coopération en Gaspésie

M. Paul Boucher, publiciste du ministère de l'Agriculture à Montréal, annonce une intéressante émission du Réveil rural pour le 27 janvier prochain sur la marche du mouvement coopératif en Gaspésie. Y prendront part, MM. F. X. Lavoie, agronome de Carleton, M. Nazaire Champagne, agronome, aviseur technique de "La Fraternité" de St-Charles de Caplan, et M. P.-E. Arseneault, secrétaire gérant de la Coopérative de Bonaventure.

A St-Charles de Caplan seulement, il y a huit coopératives en activité, dont deux coopératives de loisirs.

M. G. Dionne à Détroit

M. Gilbert Dionne, agronome, secrétaire de l'Association des Producteurs de betteraves à sucre de la province de Québec, représente cette association à la réunion des Techniciens en betterave à sucre de l'Amérique du Nord qui se tient présentement à Détroit, Michigan, les 19 et 20 janvier. La mécanisation de la production betteravière est le principal sujet à l'étude. Cette industrie a atteint une valeur de plus d'un demi-milliard de dollars en Amérique du Nord.

Oeufs pour le contrat de '49

Le directeur de l'inspection des produits avicoles à Montréal, M. Noé Hénault, a déclaré dernièrement que l'Office fédéral des Produits spéciaux n'accepte plus depuis le 15 janvier, les livraisons d'oeufs destinés à remplir les contrats passés entre le Canada et la Grande-Bretagne pour l'année 1948. Toutefois, on continuera d'entreposer les oeufs mais cette fois pour se conformer aux termes de notre contrat de 1949 qui stipule l'envoi de 46 millions de douzaines d'oeufs sous différentes formes.

M. Chapdelaine dans Nicolet

Me Renaud Chapdelaine, avocat de Nicolet, a été choisi unanimement comme candidat du parti progressiste-conservateur à l'élection complémentaire fédérale dans le comté de Nicolet-Yamaska. La convention fut présidée par Me Alfred Gaudet, de la même ville.

Une élection dans ce comté a été rendue nécessaire à la suite de la mort de M. Lucien Dubois, député. Le candidat libéral est Me P.-A. Trahan.

Nouveau carillon

Depuis le début du mois de décembre dernier, les paroissiens de St-François-du-Lac se rendent à l'église aux appels d'un nouveau carillon qui a été béni par Son Excellence Mgr Albini Lafortune, le 5 décembre, assisté de MM. les abbés Rémi Dolan et Edouard Fournier, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Les parrains

(Suite à la page 20)

Le prix du beurre est le pivot des prix des autres produits laitiers

Le congrxs de l'industrie laitière qui a eu lieu à Montréal au cours de la semaine dernière a établi clairement que le prix du beurre est le pivot des prix de tous les autres produits laitiers. Les congressistes l'ont compris et ont manifesté une magnifique solidarité. En est-il ainsi de tous les producteurs? Dans la lutte formidable qui se livre actuellement au sujet de la margarine, il importe au plus haut point que tous les cultivateurs fassent l'unanimité. Que tous les cultivateurs qui produisent autre chose que du beurre ne se fassent pas d'illusion: si le prix du beurre s'effondre par la faute de la margarine, "tous les autres planchers vont craquer". C'est là l'avertissement donné par M. Jean-Marie Bonin, spécialiste en industrie laitière. Et cette menace est grosse de conséquence pour toute notre agriculture.

B. BERUBE

La Fédération tiendra son congrès la semaine prochaine à Saskatoon

La question de la margarine à l'agenda. — La conservation des sols et les accords internationaux sur les vivres. — Prix de soutien des prix agricoles. — Présidence de M. H.-H. Hannam.

C'est au début de la semaine prochaine que s'ouvrira dans la ville de Saskatoon, à l'hôtel Bessborough,, le treizième congrès annuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture. Il sera présidé par M. H.-H. Hannam, qui termine sa neuvième année à la présidence de la Fédération, ayant succédé à M. J.-H. Wesson, chef du "Saskatchewan Wheat Pool", qui fut le premier président de la FCA de 1935 à 1939. Le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, qui est en même temps vice-président de l'organisation nationale, est en route pour Saskatoon. Il assistera auparavant au congrès national des Producteurs laitiers du Canada, qui débute à Edmonton le 19 de ce mois.

La question de la margarine sera l'une des première à l'agenda du congrès de la Fédération. Celle-ci devra décider si elle doit en appeler au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême rendu en décembre dernier, lequel, comme on le sait, a déclaré inconstitutionnelle la clause de la Loi des Produits laitiers se rapportant à la fabrication et à la vente de la margarine au Canada. On peut lire en page 12 de ce numéro une déclaration plus élaborée de M. Hannam sur le sujet.

Les deux autres questions qui auront préséance à ce congrès porteront sur la conservation des sols et sur les accords internationaux se rapportant à la distribution des denrées agricoles dans le monde. On sait, par exemple, que l'accord du blé a fait le sujet de maintes discussions au congrès de la Fédération internationale des Producteurs agricoles, tenu à Paris au début de l'été dernier. Après avoir été mis de côté pendant un certain temps, un tel accord revient maintenant à la surface et il en sera sans doute question au prochain congrès de la Fédération internationale qui aura lieu à Guelph, Ontario, cette anée.

Les prix de soutien des produits agricoles seront également le sujet d'une conférence du Dr E.-C. Hope, économiste à l'emploi de la Fédération. Le nom du ministre fédéral de l'Agriculture, le t. h. M. Gardiner, figure sur la liste des conférenciers invités et le premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. M. T.-C. Douglas, sera l'un des orateurs.

On prévoit que les résolutions présentées aux congressistes couvriront un grand nombre de questions. Il y aura des délégués de toutes les provinces canadiennes. Deux des réuniohs seront ouvertes au public, mardi et mercredi, les 25 et 26 janvier. Il y aura aussi à cette occasion un programme radiophonique spécial, pendant la soirée du lundi, le 24.

Si l'on en juge par un communiqué émanant de la Fédération, on attirera aussi l'attention des délégués sur l'augmentation des taux de fret dans le transport de la machinerie agricole. La fédération a logé il y a quelques semaines une protestation devant la Commission fédérale du Transport contre certaines modifications dans le classement des instruments aratoires, modifications susceptibles d'apporter une hausse des frais du transport de ces instruments de l'est à l'ouest du pays. En fait, de nouveaux taux sont entrés en vigueur à la fin de décembre avec le résultat que les frais de transport sur la machinerie nécessaire aux fermiers ont augmenté de 50% au cours de l'an dernier.

La session s'ouvre aujourd'hui même

L'Assemblée Législative entre aujourd'hui dans la première session de la 23ème législature. A trois heures de l'après-midi, le Lieutenant Gouverneur de la Province, Sir Eugène Fiset lira le discours du Trône devant 90 députés (un siège est vacant, celui de Lévis, à l'heure présente): 81 de l'Union Nationale, 8 libéraux, un Nationaliste et un Indépendant. Le premier ministre Duplessis soumettra un programme chargé qu'il espère liquider en huit semaines environ. L'Opposition sera dirigée par M. George Marler, député de Westmount-St-Georges.

Le premier ministre a annoncé que 30 projets de lois environ ont été préparés et quelque 70 bills privés. On note un projet de code du travail, des lois concernant l'Ungava, une décision sur la margarine, etc. La province de Québec pourrait, croit-on, suivre l'exemple de l'Ile du Prince Edouard et bannir la margarine. On se rappelle que le premier ministre a promis à la délégation de l'U.C.C., le 29 décembre, de protéger les intérêts de la classe agricole.

La Législature sera aussi appelée à voter d'autres crédits pour le drainage, le crédit agricole et l'habitation. On procéderait aussi à une certaine redistribution des limites forestières concédées aux compagnies forestières. Enfin, les cultivateurs souhaitent qu'il soit question de convention collective pour la vente des produits agricoles.

Au Conseil législatif, les 24 sièges seront employés.

M. l'abbé Jacob devient aumônier

L'évêque de Trois-Rivières, S. E. Mgr G.-L. Pelletier, a annoncé la semaine dernière la nomination de M. l'abbé Ernest Jacob, curé de St-Maurice (Champlain), comme aumônier diocésain de l'U.C.C.

C'est la seconde fois que M. l'abbé Jacob assume la direction spirituelle de l'Union Catholique des cultivateurs. Il avait été aumônier de cette association professionnelle de 1931 à 1938.

Cette fois encore, M. l'abbé Jacob demeurera curé de Saint-Maurice tout en assumant la direction spirituelle de l'U.C.C.

Les horticulteurs veulent construire un immeuble de $40,000 à Québec

Le Syndicat des horticulteurs de Québec vient d'être autorisé à construire un édifice sur le marché St-Roch, édifice destiné à recevoir les cultivateurs qui s'y rendent pour vendre leurs produits. Cette décision a été prise au cours de l'assemblée générale annuelle des membres de cet organisme, tenue la semaine dernière, à l'hôtel Victoria. On sait que le gouvernement de la province de Québec a promis de seconder les efforts du syndicat dans cette réalisation pour un montant s'élevant à $15,000.

L'immeuble du marché St-Roch, dont le projet de construction était à l'étude depuis trois ans, s'élèvera dans un avenir prochain. Il mesurera 25 pieds de largeur par 78 de longueur. Il comprendra deux étages occupés par les bureaux de l'administration, les chambres froides, une salle de mirage pour les oeufs, un restaurant et une salle d'attente. On estime que la réalisation de ce projet coûterait environ $40,000. Les horticulteurs ont aussi décidé d'envoyer une délégation pour demander au ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Laurent Barré, de convertir la somme que le gouvernement veut verser à cette fin en un octroi de 50% du coût total de la construction, le syndicat s'engageant à répondre pour le reste.

M. Gérald Bourbeau, de Charlesbourg, a été réélu président du Syndicat des horticulteurs de Québec. Il sera assisté dans ses fonctions, par M. Jos. Bédard, de Ste-Croix de Lotbinière, vice-président; M Lucien Fournier, de Québec, secrétaire; P.-H. Jeanneret, conseiller technique; et J.-M. Talbot, de Québec, gérant. Les autres directeurs sont: MM. L.-P. Marcoux, de Beauport, Ernest Côté, de Neuville, Lorenzo Létourneau, de Ste-Famlile, I.O.

De plus, MM. Ph. Demers, de St-Pierre-les-Becquets, et Lucien Fournier, secrétaire, ont été choisi pour représenter le Syndicat à l'assemblée générale du Conseil canadien de l'horticulture qui se tiendra à Ottawa, du 1er au 4 février prochain.

Méthode nouvelle de semer l'azote

La fertilisation azotée par application d'ammoniac anhydre fait le sujet d'un numéro récent de l'Actualité agricole C-I-L. Mise au point dans le sud des Etats-Unis, cette méthode comporte l'emploi de 2 ou 4 lourdes lames fixées à un tracteur. Les lames circulent dans le sol à une profondeur d'environ 6 pouces. Chaque lame précède un tube étroit par où l'ammoniac anhydre contenu dans un réservoir à l'arrière du tracteur passe directement au sol. Un ensemble ordinaire de disques aménagé derrière les lames emprisonne aussitôt le gaz ammoniacal sous terre, et tout est dit.

Ce mode de fertilisation azotée s'applique soit avant le semis, soit entre les rangs après la levée des plants. Les producteurs de coton et de canne à sucre du sud des Etats-Unis en tirent aujourd'hui profit.

On ne peut s'attendre que l'agriculture canadienne adopte cette technique dans un avenir prochain. Il est vrai que souvent le coût d'un engrais baisse à mesure que croît sa concentration; or l'ammoniac anhydre contient 82% d'azote en poids, d'où ses possibilités économiques. Malheureusement, son entreposage requiert de dispendieux réservoirs de 500 gallons, les sphères Horton, dont le prix atteint parfois $100,000. Au contraire, les engrais azotés solides peuvent se conserver en tout local sec.

Néanmoins les techniciens ne renoncent pas aux avantages possibles de cette méthode nouvelle pour l'agriculture canadienne.

Pour le
SOULAGEMENT
Prompt, Prouvé, Agréable
de la
Constipation et Les Maux de Tête Derangement d'Estomac Indigestion Nervosité Gaz et Gonflement Insomnie Manque d'Appétit causés par La Constipation



Procurez vous le Novoro Du Dr. Pierre — la médecine laxative et tonique stomachique prouvée par le temps. Elle contient 18 des racines, herbes et botaniques médecinales de la Nature même. Employez — la selon les instructions. Doucement et aisément le Novoro fait fonctionner les boyaux paresseux et les aide à éliminer la matière obstruante, aide à chasser les gaz de la constipation, donne à l'estomac ce sentiment réconfortant de chaleur. Soyez sage, pour prompt, agréable preuve de soulagement des misères de la constipation procurez vous le Novoro aujourd'hui dans votre voisinage ou faites chercher

L'offre Introductoire Speciale

la bouteille de 11 onces pour $1.00 seulement expédiée franco de port livrée chez vous.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclus $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.
☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom .....
Adresse .....
Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. 476-37
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
258 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

SEUL, vous êtes isolé,
ENSEMBLE, nous sommes une Force

Soyez des nôtres!

La Coopération, si elle exige parfois des sacrifices, apporte toujours des bénéfices aux Coopérateurs. Pour le placement de vos assurances, notre GROUPE vous offre l'expérience de ses courtiers, des contrats bien rédigés, des Compagnies d'Assurance choisies avec soin et au lendemain d'un incendie, l'influence nécessaire pour vous obtenir un règlement honnête.

Service coopératif de l'assurance
Coopérative Fédérée de Québec
MONTREAL

Le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard a interdit la margarine

Par une loi proclamée le 13 janvier. — Même situation qu'en Colombie canadienne. — Les autres provinces?

L'Ile du Prince-Edouard a été la première province canadienne à légiférer dans le domaine de la margarine. Elle vient d'adopter une loi qui sera immédiatement soumise à la Cour suprême de la province pour qu'on décide de sa validité. D'ici à ce que la décision soit prise, la margarine est automatiquement interdite.

La Colombie canadienne avait adopté, en 1935, une loi semblable qui était déjà en vigueur quand la Cour suprême du Canada s'est prononcé sur la loi fédérale. Seul un ordre en conseil ou le rappel de la loi par la législature pourrait légaliser la vente de la margarine. Aucune décision n'a encore été prise dans ce sens.

Les Provinces des Prairies n'ont pas encore fait de déclaration officielle, tandis que l'Ontario considère une interdiction comme peu probable. Le Nouveau-Brunswick attend pour modeler son attitude sur celle du reste du pays, tandis que la Nouvelle-Ecosse garde encore le silence. Québec enfin a dit qu'il était "imprudent" de se préparer à vendre de la margarine avant que le gouvernement n'ait pris une décision, et que la décision prise protégerait les intérêts de l'agriculture.

Opinions légales

"La loi reste la loi, tant qu'elle n'est pas contestée en Cour. Le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême une opinion sur la validité de la prohibition de la margarine. La Cour suprême a donné une réponse. Le tribunal a donc seulement donné une opinion et n'a pas rendu de jugement sur l'illégalité ou la légalité de la margarine. Si un jugement avait été rendu, la loi n'existerait plus. Techniquement parlant, la loi demeure toujours en vigueur". Telle est l'opinion émise par une autorité légale, ces jours derniers. Ceux qui fabriquent et vendent de la margarine présentement ne craignent pas de représailles. Si on prenait des procédures contre eux, on porterait automatiquement la loi devant le tribunal qui rendrait alors son jugement.

Que fera le gouvernement fédéral lors de sa prochaine session? Rappellera-t-il la loi interdisant la margarine? On a des exemples d'autres lois qui ont déjà été déclarées "ultra vires" et qui sont demeurées en vigueur.

D'autres juristes, prenant pour acquis que l'interdiction fédérale n'existe plus depuis le jugement de la Cour suprême, sont d'avis que la production et la vente sont maintenant permises aussi longtemps qu'une loi provinciale ne viendra les empêcher.

Comprenne qui peut. . .

Beurre vs margarine

D'après la statistique officielle, l'oléomargarine se mange de plus en plus, aux Etats-Unis. En 1947, la consommation de ce produit a augmenté de 552,100,000 livres à 712,400,000; la production de beurre a aussi augmenté de 1,168,100,000 à 1,321,700,000 livres. Cette année, la production de beurre a diminué, la consommation d'oléomargarine a augmenté.

Au 31 octobre 1948, la consommation d'oléomargarine avait atteint 742,700,000 livres. Le secrétariat américain de l'agriculture prédit que, pour l'année entière, la consommation aura été d'environ 900 millions de livres. La production de beurre des dix premiers mois de l'année était de 1,047,800,000 livres: pour l'année entière, on estime qu'elle a été de 1,250 millions de livres.

Depuis quelque mois, le prix du beurre est passé de $1 à .70 cents et continue de baisser chez nos voisins. Dans la capitale américaine, la margarine se vend 29 cents. Une taxe de 10 cents la livre existe sur la margarine teinte. Les fabricants font cependant pression pour faire disparaître cette taxe au cours de la session qui se tient actuellement. Des efforts avaient d'ailleurs été faits l'an dernier, mais furent bloqués par le sénat. On pense que les chances de succès sont meilleures cette année. La margarine teinte représente 9% de la consommation américaine. Au Canada, la première margarine mise sur le marché s'est vendue 53 cents.

L'ouvrier et la margarine

Selon ce que rapporte un quotidien de Montréal, les chefs ouvriers n'ont pas fait de déclarations officielles sur leur attitude au sujet de la margarine. Plusieurs organisations se proposeraient toutefois d'en discuter prochainement. Mais une petite enquête conduite auprès de quelques individus du milieu ouvrier appellerait la conclusion suivante, à savoir que l'ouvrier semble vouloir de la margarine plutôt que se passer de beurre ou n'être pas capable de s'en payer. Il considère "qu'il devrait lui seul décider s'il doit acheter de la margarine ou non et qu'il est à peu près temps qu'on lui en demande son avis".

Plus de beurre en décembre

Le ministère du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec rapporte que la production de beurre s'est accrue de 44.1 pour cent en décembre par rapport à l'an dernier, soit de 2,469,927 à 3,558,410 livres.

La production du mois dernier a porté le total de l'année 1948 à 95,961,972 livres, à comparer à 97,527,445 livres en 1947, soit une diminution de 1.6 pour cent.

Il y a eu baisse de 19.2 pour cent dans la production de fromage cheddar pour le mois de décembre, soit de 64,394 à 45,564 livres, tandis que la production de toute l'année 1948 accuse une diminution de 44 pour cent: soit de 23,430,432 à 13,121,710 livres.

Les stocks de beurre en entrepôts s'établissaient à 8,164,000 livres au 1er janvier à Montréal, contre 10,492,000 livres au 1er décembre, et à 2,675,000 livres à Québec, contre 3,682,000 livres le mois précédent.

A Montréal, les stocks de fromage se totalisaient à 15,455,000 livres au 1er janvier, au lieu de 16,569.000 livres au 1er décembre; à Québec, les stocks ont baissé de 188,000 à 156,000 livres durant le mois de décembre.

Grand congrès à Edmonton

C'est cette semaine que se tient à Edmonton (Alberta) le congrès général des Producteurs laitiers du Canada (Dairy Farmers of Canada). Il débute jeudi, le 20 janvier et durera trois jours. Des délégués de toutes les provinces y assisteront. L'U.C.C. y sera représenté par son vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine, qui est en même temps l'un des directeurs de l'organisation nationale. M. Marion sera aussi présent.

Il y a des sessions de quatre comités spéciaux: lait entier, fromage, laits concentrés et beurre. M. H.-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée, dirige ce dernier comité sur le beurre. Evidemment, la question de la margarine y recevra une attention spéciale. L'un des conférenciers invités est M. D.-B. Goodwillie, directeur fédéral de l'inspection et du classement des produits laitiers.

Interdiction du lait chocolaté

... La Commission des Ecoles catholiques de Montréal après avoir consulté le bureau d'hygiène de la ville a décidé d'interdire la distribution et la consommation du lait chocolaté dans les écoles. Cette interdiction prend effet immédiatement. La Commission a également décidé d'entreprendre une campagne d'éducation auprès des enfants pour les persuader de l'excellence du lait pasteurisé. ..

Conflagration à Coaticook

L'église Saint-Jean-l'Evangéliste, l'hôtel Child et sept autres édifices commerciaux de même que dix logements privés ont été détruits ou endommagés par un incendie qui a causé des dommages pour environ trois quarts de million de dollars dans le centre commercial de la ville de Coaticook, dimanche matin.

Le feu a pris naissance à l'hôtel Child, sur la rue du même nom, et s'est propagé ensuite aux édifices voisins.

Comme résultat, trente-six personnes sont aujourd'hui sans foyer tandis que quelques-unes des principales maisons d'affaires de la ville de Coaticook ne sont plus qu'un monceau de ruines.

D'après les renseignements, le feu aurait été causé par un matelas en flammes que des chambreurs de l'hôtel Child auraient lancé sur le toit du grill durant la nuit de samedi à dimanche.

Les quelque 750 personnes qui assistaient à la messe quittèrent l'église sans panique.M. le curé Léon Lemay eut le temps de transporter les saintes espèces au presbytère.

On revient aux accords du blé

M. N.-E. Dodd, directeur général de la Commission des Vivres et de l'Agriculture aux Nations Unies, a déclaré l'autre jour dans une conférence que la question des accords internationaux sur le blé reviendront sur le tapis lors de la conférence mondiale sur le blé qui s'ouvrira le 25 janvier. Ces accords, signés l'an dernier par trois nations exportatrices et trente-trois nations importatrices ne furent pas ratifiés par les gouvernements des pays concernés. Ces accords prévoyaient la mise sur le marché mondial par le Canada, les Etats-Unis et l'Australie de 500 millions de boisseaux de blé à des prix variant d'un maximum de $2 à un minimum de $1.10 en 1952-1953.

On s'attend maintenant que les pays importateurs, la Grande-Bretagne en tête, offfrent un prix maximum de $1.80 et un prix minimum de 90 cents, vu que la situation mondiale s'est beaucoup améliorée.

A mesure que la date de la conférence approche, il se développe à la fois du doute et de l'espoir relativement à ces accords. La seule chose qu'on sait définitivement, c'est que le producteur agricole les favorise. M. Dodd a d'ailleurs déjà proposé une entente de vingt ans dans le commerce du blé.

Le président Truman serait favorable à de tels accords et aurait même recommandé une allocation de $56 millions dans le prochain budget en vue d'une entente internationale prochaine et de son approbation par le congrès américain.

Quant aux contrats qui doivent être conclus directement entre le Canada et la Grande-Bretagne, on s'attend à une déclaration du gouvernement fédéral sur le sujet ces jours-ci. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a soumis un rapport à une séance du cabinet la semaine dernière et il resterait peu à faire avant que les termes de ces contrats soient rendus publics simultanément à Ottawa et à Londres.

Les éleveurs de Shorthorn

Le Club des Eleveurs de Shorthorn d ela Province a tenu son assemblée annuelle à Montréal, sous la présidence de M. J. MacIntosh, de Bolton-Est.

M. D.J. MacMillan, secrétaire, a souligné le nombre grandissant des membres du Club — une cinquantaine — et l'existence dans Québec d'une dizaine de Cercles de Jeunes Eleveurs de bovins de boucherie, soit 5 dans les cantons de l'Est, 3 dans Pontiac et 2 sur la Gatineau.

Ont aussi pris la parole, au cours de la journée, MM. Adrien Morin, du Conseil canadien des salaisons, J. A. et Gaston Marcoux, et Vict. Pelchat, délégué du ministère provincial de l'Agriculture.

Le ministère provincial de l'Agriculture publiera une brochure bilingue sur l'élevage des bovins de boucherie.

Le draguage du Richelieu

La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec a repris le projet du draguage de la rivière Richelieu qu'elle entend mener à bonne fin. Entre autres avantages, le draguage permettrait de récupérer de 30,000 à 40,000 acres de terre fertile entre St-Jean et la frontière américaine. Avant la guerre, on avait construit l'écluse de St-Ours, creusé le chenal à 12 pieds entre Sorel et St-Ours, érigé le barrage de l'Ile Fryer, etc. Le trafic maritime sur le Richelieu pourrait être d'un million de tonnes par an alors qu'il n'est que de 1,400 tonnes en moyenne par semaine durant la saison de végétation. Ce projet avait l'appui de M. Mackenzie King.

Plusieurs millions ont été dépensés par les Américains pour aménager la plus grande partie de la voie fluviale entre Sorel et New-York. Il suffirait de quelques millions pour compléter ces travaux en territoire canadien.

SUCRIERS!
La saison des sucres approche



Nous avons un assortiment complet d'évaporateurs en plusieurs modèles, chaudières, chalumeaux et tous les ustensiles. Aussi évaporateurs usagés en bonne condition .Aussi tous les accessoires avicoles.

Demandez la circulaire 1949

Evaporateur Dominion
1630, rue Delorimier, Montréal

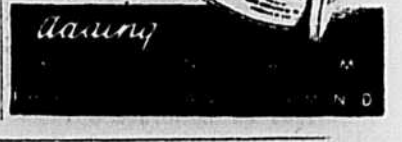


Les ennuis pendant le VELAGE menacent rarement les vaches en santé

Pour une haute production et un vêlage sans difficultés, il faut donner les éléments qui soutiennent l'appétit — afin d'accumuler de la vigueur après le vêlage. Les médicaments toniques, les minéraux et ce qui remplace le soleil (vitamine D) de la fameuse formule Kow-Kare peuvent être ajoutés aux aliments pour seulement quelques cents par jour. Grandeurs de $1.45 et de 75c. Chez votre dépositaire.



DAIRY ASSN. Co. Rock Island







Le Choc des Idées

Quelques recommandations en matière de drainage souterrain et superficiel

Deux causeries à être prononcées par MM. Ulric Jean et Omer Allard, agronomes, à l'émission du 25 janvier prochain du "Choc des Idées".

Trop d'une bonne chose nuit presque toujours. Il en est ainsi, en tout cas, de l'eau du sol. Et l'on a deux méthodes principales pour éliminer le surplus: drainage souterrain et égouttement superficiel. Laquelle est la plus recommandable ? C'est une décision qu'il faut prendre sur place, en tenant compte d'une multitude de facteurs. Ce sujet technique a été traité bien des fois depuis de nombreuses années, mais il est toujours d'actualité. Aussi les organisateurs de l'émission "Le Choc des Idées" ont-ils cru bon de le remettre à l'affiche, cet hiver. Ils ont invité deux spécialistes à exposer, le 25 janvier prochain, à 8 heures p.m., les avantages et les inconvénients respectifs des deux méthodes de drainage. M. Omer Allard, surveillant des fermes de démonstration, à la station expérimentale de Lennoxville, parlera de l'égouttement superficiel à l'aide des fossés ouverts. "Il est reconnu depuis longtemps, dit M. Allard, que nombreuses sont les fermes qui souffrent d'un excès d'eau sur presque toute leur étendue et que rares sont celles qui ne comptent pas une certaine partie où l'égouttement est nécessaire".

La question du drainage souterrain a été confiée à M. Ulric Jean, chef de la division du drainage souterrain au ministère de l'agriculture de Québec. Tout en donnant les recommandations ordinaires, M. Jean exprime l'avis que l'acte d'accord semble être le règlement le plus simple et le plus pratique pour la question des cours d'eau. "Les lois actuelles donnent au cultivateur, dit-il, l'impression que le cours d'eau qui traverse sa ferme est sa propriété exclusive et qu'il est libre de faire ce que bon lui semble alors que, en réalité, ce cours d'eau appartient en commun à tous les intéressés. Voilà pourquoi nous souffrons, le plus souvent possible, le mot "municipalisation" qui serait, au dire de plusieurs, la forme la plus parfaite de législation en matière de cours d'eau".

Nous invitons donc nos lecteurs à écouter cet intéressant programme. Il y aura aussi un sketch préparé sur le même sujet.

Coût d'un arpent de drainage

Dans une causerie préparée pour le "Choc des Idées" du 25 janvier prochain, M. Ulric Jean, chef de la division du drainage souterrain au ministère de l'Agriculture, donne des renseignements intéressants sur le coût d'un arpent de drainage souterrain. Nous citons:

"Un seul facteur ne change à peu près pas: c'est le prix du tuyau que nous pouvons nous procurer aujourd'hui pour environ $55 le mille pieds pour le quatre pouces, et $85 pour le six pouces. Les diamètres plus gros sont peu souvent requis.

"Quant aux autres facteurs qui peuvent influencer le coût, le plus important est la texture du sol Le drainage fait soit à la main, soit à la machine peut aussi influencer de beaucoup le prix à l'arpent; même, la façon de s'y prendre pour faire ce travail peut aussi avoir son importance: tout dépend de celui qui l'exécute. On peut toutefois établir une bonne moyenne de coût à l'arpent en multipliant le prix du tuyau par deux. Exemple: une terre drainée à tous les cinquante pieds — ce qui peut être considéré comme un minimum d'espace entre les drains — requiert 750 pieds de tuyau à l'arpent, soit environ 600 pieds de quatre pouces et 150 pieds de six pouces. Au prix mentionné plus haut, il en coûterait donc $45.75 pour le tuyau seulement, ce qui représente $91.50 l'arpent, si l'on ajoute le coût de la main-d'oeuvre.

Cependant, ce coût de $91.50 peut être sensiblement réduit, soit en espaçant les drains, soit en se servant de machines ou encore de chevaux (ou tracteurs) attelés aux charrues pour briser et enlever la couche supérieure de la tranchée. En employant cette dernière méthode, il est reconnu qu'un homme travaillant pour lui-même peut, en une journée et dans un terrain ordinaire, creuser une tranchée de cent pieds de longueur sur une profondeur de trois pieds. On peut donc dire, sans se tromper, que le drainage souterrain coûte environ $75 l'arpent.

Coopératives...

(Suite de la page 22)

le nombre de clients qui ne font pas partie de la coopérative est de 46,897, soit 46.4 p. 100 du nombre total des clients.

Les coopératives ont employé 4,315 personnes et 173 organisations dont les gages et salaires se sont chiffrés par $3,352,423.

D'autres organisations du type coopératif fonctionnant dans l'Ontario au cours de la période 1946-1947 comprenaient des compagnies mutuelles d'assurance-incendie pour les fermiers, des compagnies locales de téléphone, des groupes de fermier formés en sociétés d'affaires. Vingt cercles de fermiers sur 35 ont rapporté des achats en groupes d'approvisionnements de ferme pour une valeur de $304,221.

Saveur Délicieuse!





MAINTENANT ces 3 Farmalls se prêtent à la magie du Contrôle instantané FARMALL

Bien installé sur le siège confortable . . . vous "dites" à l'instrument quoi faire . . . **du bout des doigts.** Comme par magie, le Contrôle Instantané Farmall vous en assure **le contrôle parfait.**

Les instruments sont levés, baissés, ajustés, sans le moindre effort. Il suffit de toucher le petit levier de commande pour manipuler le Contrôle Instantané Farmall à puissance hydraulique.

Voyez le Contrôle Instantané Farmall à l'oeuvre! Soulevez la charrue pardessus une rigole ou une tranchée d'écoulement, à vitesse régulière. Abaissez-la sans même manquer un seul pied de terre labourable. Dans la semence ou le labour, même dans les rangs pointus, vous pouvez rouler en vitesse jusqu'au bout des rangs, parce que le Contrôle Instantané Farmall lève instantanément l'instrument du sol. Tournez sans perdre de temps. Repartez sans laisser de bords inégaux.

Votre Farmall Cub — votre Farmall Super-A — votre Farmall C — chacun a sa place comme tracteur unique sur plusieurs fermes, et comme tracteur additionnel sur d'autres. Chacun a sa propre série d'instruments appareillés, à connexion directe, de changement rapide, qui se relient au Contrôle Instantané Farmall.

Votre Marchand International Harvester dispose d'un dépliant spécial sur le Contrôle Instantané Farmall. Demandez-lui en une copie, ou écrivez-nous.

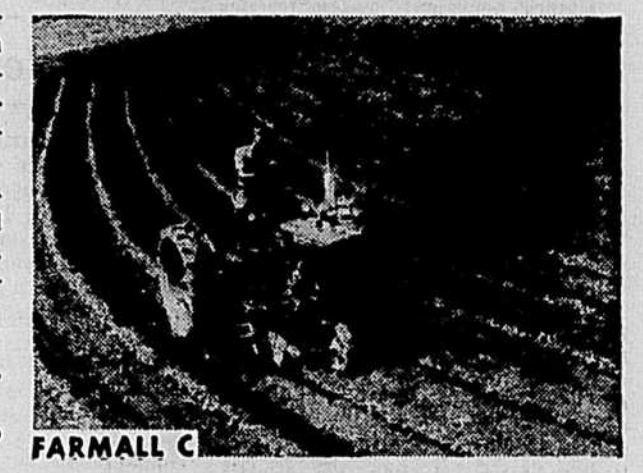
INTERNATIONAL HARVESTER CO. OF CANADA LIMITED
Hamilton Ontario



FARMALL CUB
. . . mécanisation complète pour la petite ferme, puissance additionnelle pour fermes plus vastes.



FARMALL SUPER-A
. . . avec Contrôle Instantané,— pour fermes de 40 à 80 acres.



FARMALL C
. . . avec Contrôle Instantané Farmall — simplifie la production sur les fermes de 80 à 120 acres.



Cet édifice moderne symbolise le service amélioré des Marchands IH par tout le

INTERNATIONAL HARVESTER

LES RESOLUTIONS DU CONGRES D'INDUTRIE LAITIERE

Les résolutions encadrées au centre de cette page sont celles qui ont été approuvées par l'assemblée générale de tous les délégués au congrès d'industrie laitière, une fois terminées les séances du comité. Celles qui suivent ont été adoptées après l'étude en comité des problèmes ayant trait à la production du lait en nature, des laits concentrés ou du beurre et du fromage.

Comité du beurre et du fromage

Les producteurs de beurre et de fromage réunis en congrès la semaine dernière à Montréal ont adopté les résolutions suivantes:—

1) Les congressistes renouvellent leur opposition catégorique à la fabrication et à la vente de la margarine au pays. (Cette résolution suppose évidemment l'admission que le statut légal de la margarine est encore très confus).

2) Les congressistes demandent au gouvernement provincial de prendre tous les moyens possibles pour empêcher la production et contrôler la vente de la margarine dans la province de Québec (sous-entendu, advenant le cas où les cours de justice décident que la margarine a statut légal au pays.

3) Le congrès demande au gouvernement fédéral d'imposer sur l'importation des huiles entrant dans la fabrication de la margarine des droits suffisamment élevés pour protéger les producteurs de beurre.

4) Les congressistes demandent que, si la margarine est mise légalement sur le marché et qu'on décide de la colorer, qu'on se serve d'un colorant tout différent de celui qu'il y a dans le beurre. Ils prient la Fédération canadienne de l'Agriculture de prendre des mesures à cette fin.

5) Les congressistes demandent la création d'un fonds de régularisation de l'écoulement du beurre sur le marché.

6) Ils demandent aussi au gouvernement provincial que les inspecteurs de tous les établissements laitiers fassent un travail régulier, sérieux et sévère; si nécessaire, d'en augmenter le nombre pour arriver à ce but.

7) Demandent au gouvernement provincial l'étude et l'adoption d'une loi des conventions collectives appliquées à la vente des produits agricoles.

8) Ils recommandent au sujet du **zonage des bassins de lait**, que la loi existante soit vulgarisée et mieux connue; au sujet **du prix minimum du beurre**, qu'il soit maintenu au moins à 58 cents la livre.

Comité du lait vendu en nature

Les producteurs de lait en nature réunis au congrès général d'industrie laitière de l'U.C.C., le 11 janvier 1949, demandent:

1) Que la Commision d'Industrie laitière clarifie ses règlements en ce qui concerne la définition des droits des producteurs laitiers en matière de transport du lait et qu'elle prenne des mesures pour faire respecter ces règlements;

2) Que les quotités de lait attribuées par les laiteries aux producteurs-fournisseurs soient basées sur une période de 120 jours, que le lait envoyé à l'écrémage pendant cette période soit inclus dans ces quotités, et qu'enfin les laiteries respectent les quotités établies d'après cette période de 120 jours;

3) Que les laiteries accumulent une certaine réserve de lait en vue de la distribution du lendemain afin de ne pas être dans l'obligation d'aller en chercher au poste d'écrémage, parce qu'une telle pratique est contre les intérêts du producteur individuel;

4) Que la Commission d'Industrie Laitière étudie les moyens à prendre pour disposer de la forte somme d'argent perçue des producteurs de lait en nature, et qui devait être utilisée par les producteurs pour la défense de leurs intérêts; les producteurs suggèrent qu'un amendement à la Loi des produits laitiers leur permette de désigner la où les associations légalement constituées auxquelles ils veulent que cet argent soit remis;

5) Que la Commission d'Industrie Laitière soit formée de cinq membres dont trois cultivateurs pratiquants et producteurs de lait dont les noms seraient suggérés par une association agricole légalement constituée;

6) Que des mesures soient prises pour améliorer les méthodes de distribution du lait dans les villes de Montréal et de Québec et pour en abaisser le coût.

7) Que les producteurs de lait regrettent que la Commission d'Industrie Laitière n'ait pas accordé d'augmentation dans les prix du lait, cet hiver;

8) Que la majorité des producteurs présents se prononcent pour le "ramassage" du lait le dimanche.

9) Que les laiteries envoient aux produsteurs leur remise sous pli cacheté;

10) Que la Commission d'Industrie Laitière forme un comité d'étude représentatif chargé d'élaborer une formule qui déterminera automatiquement le prix du lait en fonction de trois facteurs principaux: le coût de production du lait, le niveau général des prix de tous les produits manufacturés et le pouvoir d'achat des consommateurs, par rapport à une période de base qui soit celle où le prix du lait a déjà été convenable et pour le producteur et pour le consommateur. (Une telle formule est à l'essai depuis un an dans la ville de Boston, Etats-Unis, et semble donner d'excellent résultat).

Comité des laits concentrés

Les producteurs de lait, fournisseurs des usines de concentration, présents au congrès général d'industrie laitière convoqué par l'U.C.C., à Montréal, le 12 janvier 1949, demandent:

1) Que le gouvernement provincial adopte, dès la prochaine session, une Loi des conventions collectives pour la vente des produits agricoles; que tous les syndicats de l'U.C.C. fassent pression auprès de leur député respectif à cette fin, et que, de plus, toutes les associations agricoles, les coopératives locales, la Coopérative Fédérée, la Corporation des Agronomes, et autres, soient invitées à appuyer fortement l'U.C.C. dans cette demande;

2) Que le gouvernement provincial, comme le demande l'U.C.C., autorise les personnes ou institutions achetant du lait pour la vente ou d'autres fins industrielles et commerciales à prélever une somme équivalent à un pourcentage d'au plus 1 p.c., déterminé par les producteurs eux-mêmes, de la valeur brute de tout lait ou crème reçue des producteurs-fournisseurs, avec le consentement d'au moins les deux tiers des producteurs-fournisseurs. (Le fonds ainsi créé sera versé régulièrement et à dates fixes aux associations agricoles désignées par le vote des producteurs-fournisseurs pour administrer ce fonds.)

3) Que la Fédération canadienne de l'Agriculture soit invitée à prendre les moyens nécessaires auprès des gouvernements provinciaux afin qu'ils s'entendent pour protéger efficacement l'industrie laitière contre les mauvais effets de la vente de l'oléomargarine au pays, en considération du fait que l'industrie laitière est de toute première importance sur le plan national canadien.

Résolutions adoptées à l'assemblée plénière

LE CONGRES DEMANDE:—

a) au gouvernement provincial la passation d'une loi de convention collective;

b) au gouvernement provincial une loi de mise sur le marché et d'organisation des marchés;

c) au gouvernement provincial l'amendement de la loi des produits laitiers de façon à autoriser un prélèvement sur les répartitions lorsque les deux-tiers des producteurs concernés se sont prononcés en faveur d'une telle mesure;

d) au gouvernement provincial l'établissement d'une politique d'encouragement à la construction de silos et à l'achat de machines à ensilage;

e) au gouvernement provincial d'étudier la possibilité d'amender la loi des sociétés coopératives agricoles de façon que les coopératives puissent émettre des obligations pour financer leur développement;

f) que le gouvernement provincial étudie la possibilité d'amender la loi des sociétés coopératives agricoles de façon que la loi prévoit l'organisation de coopératives régionales et le mode de représentation des coopératives locales qui s'affilieront aux coopératives régionales;

g) que l'on s'eforce dans tous les milieux de limiter au minimum le ramassage et le transport du lait le dimanche;

h) la formation d'un service de recherches économiques au secrétariat général de l'U.C.C.

Sur une visite...

(suite de la page 4)

qui tous deux ont su très bien s'exprimer en français. Leur habileté à parler français ajoutait pour eux un grand intérêt à leur voyage.

Quittant Montréal par le pont Jacques-Cartier, le matin suivant, l'autobus traversait une vaste région de culture maraîchère et d'industrie laitière avant d'arriver à Chambly Bassin. Les Ontariens s'arrêtèrent là afin de visiter la meunerie coopérative locale qui a une capacité de 8 à 10 wagons de grain. Cette coopérative débutait en 1946 et est aujourd'hui la propriété de 125 membres.

Au delà du calme bassin, les visiteurs pouvaient contempler les sombres silhouettes des Monts St-Bruno et St-Hilaire qui se dressaient au-dessus de la plaine. Traversant le Richelieu, ils suivirent un magnifique boulevard jusqu'à Marieville, où ils bifurquèrent sur une route plus étroite. Ils furent impressionnés par le fait que les maisons, qu'elles soient dans les plus petits villages, plus ou moins rapprochées les unes des autres, plus ou moins rapprochées de la grande route, sont coquettes et bien peinturées.

A St-Damase, ils s'arrêtèrent à l'un des plus beaux abatoirs à volailles au Canada, une coopérative locale qui prépare à peu près tout ce qui est imaginable en fait de produits avicoles. Elle fait oeuvre de pionnière dans la vente de volaille éviscérée et dépecée. Son produit est très agréablement empaqueté. Dans l'usine, tout est fait sur une chaîne sans fin: abattage, plumage, éviscération, pesée, dépecage et empaquetage. Il fut intéressant d'apprendre que son plan d'abattage provenait des United Farmers Cooperative Company of Ontario.

L'usine fait elle-même avec ses camions le ramassage des oeufs et des volailles. Elle est aussi propre et aussi bien entretenue qu'on peut se l'imaginer. Et pour les visiteurs ontariens, cette visite décelait comme un augure que les coopératives avaient maintenant le haut du pavé, qu'elles étaient maintenant en avant et faisaient oeuvre de pionnères.

Cette impression devenait de plus en plus forte à mesure que progressait la tournée.

Régie des loyers

Le gouvernement demandera au parlement dès le début de la session de prolonger ses pouvoirs d'urgence après le 31 mars, afin de maintenir ce qui reste des contrôles sur les loyers car aucune des neuf provinces n'a manifesté l'intention d'accepter cette responsabilité.

Le fédéral devra demander une extension de ses pouvoirs d'urgence pour maintenir les contrôles sur les loyers privés et sur quelques vivres comme le beurre, le pain et certains légumes. On s'attend à ce que le gouvernement réclame une extension d'une année, mais cela ne signifie pas que le contrôle des loyers se prolongera durant toute l'année 1949, si la situation du logement s'améliore dans le pays en général.

L'industrie laitière en Australie

En 1947-1948, la production totale de lait en Australie s'est chiffrée par 1.17 milliards de gallons, soit environ 8 p. 100 de plus que celle de la saison précédente, mais elle était encore légèrement inférieure à la production de 1.19 milliards de gallons obtenue en 1938-1939.

En 1947-1948, il s'est utilisé à peu près la même quantité de lait qu'au cours des quelques années précédentes, soit 65.3 p. 100 de la production totale de lait pour la fabrication du beurre, 7.6 pour le fromage, 6.4 pour le lait en conserves et 20.7 pour la consommation à l'état liquide (y compris la crème douce et la crème glacée). Avant la guerre, on se servait de 77.8 p. 100 de la production du lait pour le beurre, de 5.5 pour le fromage, 2.8 pour le lait en conserves et de 13.9 pour la consommation à l'état liquide.

Mécanisation de la ferme

Le gouvernement brésilien vient en aide aux compagnies ou aux coopératives qui font le commerce des machines agricoles. Il accorde de l'aide sur l'achat de ces machines à des conditions faciles, les exempte des droits douaniers et des taxes et réduit les taux de fret sur les chemins de fer étachange, maintenir des ateliers de réparations, ainsi qu'un service de ventes d'engrais et de graines, et un personnel technique assez nombreux.

Blé australien

D'après les prévisions officielles, la récolte de blé australien de cette saison atteindra presque 190 millions de boisseaux, soit 30 millions de boisseaux de moins que le rendement sans précédent de 220 millions de boisseaux obtenus l'an dernier. Cette quantité est encore de quelque 35 millions de boisseaux supérieure à la récolte moyenne des cinq années précédant immédiatement la guerre. Les emblavures couvrent approximativement 13 millions d'acres, soit la même superficie que l'étendue moyenn d'avant-guerre mais 900 acres de moins que l'an dernier. Le rendement estimatif est de 14.6 boisseaux à l'acre, par comparaison à 15.9 en 1947-1948 et à 11.9 boisseaux, chiffre moyen d'avant-guerre.

DANS LA GRANGE
DANS LA MAISON
"L'Electropail" MOFFAT
vous fournit de
L'EAU CHAUDE
en quantité



Simplifiez des douzaines de tâches dans la grange ou la maison en ayant une bonne quantité d'eau chaude à votre portée!

Le nouvel Electropail amélioré vous fournit tout l'eau chaude dont vous avez besoin — où et quand vous en avez besoin. Prête pour le lavage et la stérilisation . . . prête pour les pâtées chaudes . . . prête pour les mille et une tâches dans la maison, la grange, la laiterie ou le poulailler où vous avez besoin d'eau chaude.

L'Electropail est si facile à installer — et son coût d'opération est si minime. Vous n'avez qu'à accrocher l'anse du seau sur le bras de la prise de courant — et l'élément chauffe en vitesse l'eau à la température désirée.

Facile à installer . . . ne coûte que quelques cents en opération. Un interrupteur de sûreté élimine les dangers d'incendie . . . pas besoin de système de pompe . . . garantie de 12 mois.
Modèle de 1500 Watts — $19.75
Modèle de 3000 Watts — $27.75

Une démonstration vous convaincra

MOFFATS
LIMITED
WESTON ONTARIO
EP7F

GAGNEZ FACILEMENT DE SUPERBES PRIMES EN VENDANT 79 PAQUETS DE GRAINES A 10¢



Gratis
• CAMERA
• COUTELLERIE
• GRILLE-PAIN
• PLUME ET CRAYON
44 Variétées Différentes

26 BELLES PRIMES A VOTRE CHOIX

MALLEZ CE COUPON
Rien à DÉBOURSER

VEUILLEZ M'EXPÉDIER 79 PAQUETS DE GRAINES ASSORTIS ET VOTRE CATALOGUE DE CADEAUX.
JE RETOURNERAI L'ARGENT APRES AVOIR VENDU CES GRAINES AFIN DE RECEVOIR LA PRIME QUE JE CHOISIRAI.
NOM .....
ADRESSE .....

Adressez à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE P.QUE.

Deux films sur l'agriculture

Ils sont préparés, pour fins éducatives et commerciales par les "Purity Flour Mills Limited".

Le 11 janvier dernier, la division des Nourritures Pioneer de Purity Flour Mills Limited convoquait un groupe de techniciens et de journaliste agricoles au Club Canadien de Montréal. Le représentant de la Compagnie, M. Jacques DeBroin, après avoir accueilli les invités, définit, aussitôt, dans une aimable allocution, les fins de cette réunion. La compagnie Purity Flour Mills tenait à faire voir à cette assistance d'élite deux films d'une vingtaine de minutes préparés par ses soins. Elle souhaitait recevoir les critiques des spectateurs, favorables si possible, défavorables si nécessaires.

Un écran attendait... Le déroulement suivit l'allocution de M. DeBroin dont on devait continuer à entendre la voix, car les commentaires et explications qui accompagnent les différentes scènes des films étaient aussi de lui.

Le premier film avait pour titre "Sac bien rempli, bonne mesure". En des paysages et scènes qui s'échelonnent du Pacifique à l'Atlantique, il montre les fabriques et installations de la Compagnie Purity Flour Mills Limited. La campagne, les moissons, le travail figurent avec honneur. Le héros du film, comme il convient dans une oeuvre de ce genre, est évidemment le sac de moulée Pioneer.

Le deuxième film paraît moins empreint de préoccupations commerciales. Il présente un intérêt assez vif pour les aviculteurs et, avec raison, puisque c'est d'aviculture qu'il traite. Son titre est justement: "L'aviculture progresse". Il constitue une agréable leçon par l'image.

Après la présentation des films, la parole était aux invités. Plusieurs en ont usé... fort heureusement sans en abuser. Avec unanimité, ils ont loué la Compagnie Purity Flour Mills de son initiative et de ses réussites. Quelques-uns ont formulé quelques suggestions reconnues utiles par M. DeBroin. En fin de soirée, ce dernier devait encore présenter quelques films personnels relatant à leur manière des voyages en France et au Danemark.

Les grandes entreprises qui traitent avec les cultivateurs ont évidemment un vif intérêt à se faire connaître sous leur meilleur jour. A cette fin, le film est fort utile. Ne pas négliger le côté éducatif ou, si l'on veut un certain enseignement agricole tout court, mérite d'être loué et c'est ce qu'a fait dans les deux films présentés, —début d'une série, nous dit-on,— la Compagnie Purity Flour Mills. Indubitablement, et pour cause, une oeuvre de Pionniers...

Promotion de M. Henri Généreux

Les membres de la Société d'Histoire Naturelle de Ste-Anne-de-la-Pocatière ont profité de leur réunion de décembre pour féliciter M. Henri Généreux, leur secrétaire, de sa promotion au poste de phytopathologiste au Laboratoire de Pathologie végétale de Ste-Anne de la Pocatière.

Originaire de St-Cyrille de Wendover (Drummond), M. Généreux est bachelier ès-Arts (B.A.) du Séminaire de Nicolet; bachelier ès-Sciences Agricoles (B.S.A.) de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière (Laval), et maître ès-Sciences (M.Sc.) de MacDonald College (McGill).

Attaché depuis dix ans au Ministère provincial de l'Agriculture, il travaille sur les maladies des pommes de terre, et a enseigné aux cours abrégés sur la pomme de terre, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Avec la Société d'Histoire Naturelle, il a entrepris la publication du premier bulletin sur l'Histoire Naturelle de la région.

La Beauce et Nicolet au premier rang dans plusieurs productions agricoles

L'analyse des statistiques agricoles de 1948 révèle que Beauce et Nicolet sont à la tête des 71 comtés ruraux de la province dans plusieurs secteurs de la production agricole, d'après le Service de l'Information du Ministère de l'Agriculture.

En effet, sur une superficie totale de 6,377,000 acres en grandes cultures, la Beauce se classe première avec 209,730 acres et Nicolet second avec 193,060 acres. Sur les 2,015,900 bovins que compte la province, la Beauce a le plus fort cheptel (74,870), suivi d'assez loin par Nicolet (53,230).

La Beauce a plus de moutons que tout autre comté (48,030 sur une population totale de 571,720) et Rimouski vient en second avec 33,100 têtes. D'autre part Nicolet (46,500) et Shefford (42,000) dominent dans l'élevage du porc (sur un total de 975,400).

On remarque également qu'en aviculture la palme revient à Joliette (391,700 sujets sur 10,605,000), Iberville venant immédiatement après (304,000). Pour le cheptel chevalin la Beauce devance de loin ses concurrents avec ses 9,210 bêtes sur 319,620. Le second rang revient à Mégantic, Gatineau-Hull, Nicolet, Arthabaska et Dorchester qui possèdent entre 7 et 8 mille chevaux.

Il va de soi que ces chiffres n'ont rien d'absolu puisque les comtés ruraux n'ont pas tous la même superficie de terre cultivable et sont inégalement mécanisés. Ils font toutefois ressortir l'importance prépondérante de l'agriculture dans tous les comtés mentionnés.

La semence certifiée

Conseils à ceux qui emploient de la semence certifiée de pomme de terre.

Le Bureau de la Certification des Pommes de Terre (Division de la Protection des Plantes, Ministère fédéral de l'Agriculture) vient de publier une liste des producteurs qui ont de la semence certifiée de pommes de terre à vendre. Les deux principales variétés offertes sont la Montagne Verte (170,300 minots, dont 5,775 de Fondation, 83,045 de Fondation-A et 81,480 de Certifiée) et l'Irish Cobbler (21,705 minots, dont 1,575 de Fondation, 930 de Fondation-A, et 19,200 de Certifiée). Il y a 1,925 minots de semence d'autres variétés aussi disponibles.

Voici le conseil que donne l'Inspecteur de District en Chef, M. Bernard Baribeau, de Ste-Anne-de-la-Pocatière:

Lorsque vous achetez de la semence Fondation ou Fondation-A, insistez pour que chaque sac porte l'étiquette de certification. Cette étiquette est de couleur blanche pour toutes les variétés. Conservez-la pour la montrer à l'inspecteur lors de l'inspection de vos plantations. Les champs plantés avec de la semence certifiée ne seront pas inspectés quand bien même cette semence proviendrait de champs acceptés à l'inspection l'année précédente. Seule la semence catégorie Fondation ou Fondation-A sera éligible.

Les petites annonces

(Suite de la page 24)

BIENS DE GUERRE



Lampes extension complètes de bonne qualité; 25 pds — $3.50, 50 pds — $5.50. Aussi extension 6 volts pour auto, camion, longueur 25 pds, avec "clip" pour raccorder à la batterie, $3.25. Indicateur de pression pour pneus d'autos et camions. Tenez vos pneus bien gonflés, vérifiez de 10 à 160 lbs, marque "Schrader" se vend régulier $6, pour $4. La marchandise ci-dessus est neuve et garantie, sinon votre argent vous sera remboursé. Livraison immédiate et transport payé. Clients en dehors de la ville, envoyez 2% pour la taxe ed vente. BRUNO CORBEIL ENRG., 6836 De Normanville, Montréal 10, Canada.

A VENDRE

A VENDRE: Deux tracteurs 101 Jr M-H sur pneus, 2 Poneys avec accessoires, 1 tracteur Pacemaker sur pneus tout en parfait ordre, 1 tracteur No 30 Cockshutt Standard sur pneus neufs, 1 presse à foin Moody à pouvior. Nous avons aussi des tracteurs neufs Oliver 60 et 70 pour livraison immédiate. S'adresser à LUCIEN TETRAULT, St-Césaire, Co. Rouville. Tél. 601 R 15.

ANIMAUX A VENDRE

HOLSTEIN. Génisses et deux vaches qualifiées 4% vêleront prochainement. Troupeau accrédité. Aussi épreuve du sang. ALPHONSE CANTIN, Lachenaie. Tél. 602-1-2.

Aviculteurs progressifs!



C'est le temps de penser à votre saison d'élevage de 1949. Il nous fera plaisir de vous fournir des poussins d'un jour de toute première qualité dans les races suivantes:

Plymouth Rock barrée, New-Hampshire, Light Sussex, Hybrides et Leghorn

Nous pouvons aussi fournir **Dindonneaux, cochets et poulettes** en croissance.

Profitez de notre expérience et de notre installation des plus modernes. Vous serez assuré de recevoir des sujets de toute première qualité.

Capacité: 132,000 oeufs — Notre devise: Service et qualité

Commandez immédiatement en écrivant au

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE
LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
DE ST-RAYMOND

B.P. 246. Tél. 16 **Comté Portneuf**



Travaillez à moins de frais avec un Cockshutt

PREMIER DANS LE CHAMP AVEC LE FAMEUX "VIF" SOUS ÉNERGIE ET "ENGRENAGE GRIMPANT"

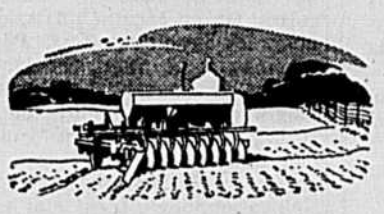
Oui, plus d'acres dans une journée à meilleur marché. Voilà toute l'histoire en un mot du Cockshutt "30". Des milliers de fermiers avisés, d'un littoral à l'autre, ont obtenu ce résultat avec le nouveau Cockshutt "30" sur tout genre d'opération.

Une fois que vous aurez conduit un Cockshutt "30", vous aussi ferez l'éloge du "VIF" SOUS ÉNERGIE unique, qui donne un constant pouvoir de contrôle en tout temps sur l'appareil de commande en marche, et l'ENGRENAGE GRIMPANT qui produit 4 vitesses supplémentaires avant et une vitesse additionnelle arrière, donnant un total de 8 vitesses avant et 2 vitesses arrière.

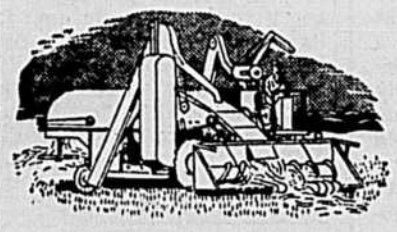
Vous réaliserez la valeur de ces parties saillantes lesquelles, dans l'ensemble, proviennent de la même énergie continue pour la commande de la machine, que si elle était équippée d'un moteur auxiliaire et À BIEN MEILLEUR MARCHÉ.

Vous apprécierez le levier hydraulique destiné à fonctionner en tout temps quand le moteur est en marche, de façon que, tout en débrayant, vous avez encore une "VIVE" garniture hydraulique.

Vous aimerez sa CONSTRUCTION DE ROUE HAUTE qui procure une meilleure vision, plus de déblaiement et une plus grande traction. Rassemblez à une réelle économie de combustion toutes ces parties saillantes du Cockshutt "30" et ajoutez à une chose que chaque fermier désire le plus . . . UNE ÉNERGIE AGRICOLE PLUS FACILE, PLUS RAPIDE ET MOINS COÛTEUSE.



Demandez le Cockshutt "Tiller Combine" et le nouveau "11" One Way Disc Harrow. Vous aurez là les sujets nécessaires pour résultats maximums suivant la méthode de labourage "une fois tourné tout tourné".



Cockshutt "SP110", "SP112" et "SP115" Self-Propelled Harvester Combines épargnent temps, perte et dépenses sur une vaste variété de récoltes, sous diverses conditions. Ils vous offrent les moyens les plus économiques connus de moissonner.

***COCKSHUTT* "Assortiment Complet"**

Outre l'expérience acquise durant 110 années de constantes recherches, Cockshutt a produit un assortiment d'une valeur incontestable, essai-en-champ, de machines agricoles expérimentées pour tout besoin de la ferme. Il importe donc de voir la marchandise Cockshutt avant d'acheter tout outillage de ferme. Cockshutt Plow Company Limited, Brantford, Truro, Montréal, Smiths Falls, Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton.

COCKSHUTT
MACHINE AGRICOLE

Voyez votre détaillant obligeant de Cockshutt pour plus de détails—il se fera un plaisir de vous renseigner.

ASSOCIÉS DU FERMIER CANADIEN DEPUIS 110 ANS

Impressions agronomiques

L'agriculture dans Rouyn-Noranda

(Par J.-Bruno POTVIN, chef de la Section des Renseignements au Ministère de l'Agriculture)

Au pays des mines. — Là et où il n'y avait pas de terre défrichée cultivable il y a 20 ans. — La colonisation en progrès. — Bel avenir pour l'agriculture. — M. Ls. Auguste Tremblay, agronome.

Le comté provincial de Rouyn-Noranda est situé à l'extrémité ouest de la province de Québec. Avant sa formation, en 1944, il faisait partie des comtés d'Abitibi et Témiscamingue. L'accroissement rapide de la population, sa grande étendue et le défrichement accéléré ont amené les autorités de la province à faire de ce district minier un comté distinct pour fins électorales. Il est borné par les comtés d'Abitibi-ouest, au nord; Témiscamingue, au sud; Abitibi-est, à l'est, et par la province d'Ontario, à l'ouest. Il a la forme d'un carré de 48 milles de côté, plus un rectangle de 48 milles de longueur par 20 de largeur, soit une étendue totale de quelque 3264 milles carrés ou 2,088,960 acres carrées. Le comté est divisé en 35 cantons portant des noms aussi français que Pélissier, Granet, Cléricy, Montbeillard, Montreuil, Desandrouins, Duprat, Bousquet, Chabert, Beauchastel, Beaumesnil, et autres. Par voie de terre on va à Rouyn-Noranda via Hull ou Ottawa et le Témiscamingue. Par voie ferrée, on prend le train du Canadien National qui part de Québec en direction de Simson, Ontario, en faisant jonction à Senneterre, Abitibi-est, avec l'embranchement qui va également à Simson en passant par Amos, Macamic, La Sarre, La Reine. Au Fédéral, Rouyn-Noranda fait partie du collège électoral de Pontiac.

Les localités

Les deux florissantes villes-soeurs de Rouyn et Noranda (on pourrait les appeler villes-siamoises, puisqu'elles se touchent) sont les deux plus importants centres de la région. Villes minières et industrielles, elles se sont développées très rapidement. Les autres paroisses agricoles et de colonisation sont: Cloutier, Montbeillard, Rollet, Rémigny, Montreuil, Beauchastel, Dalembert, Cléricy, Montbrun, McWarthers, Farmborough, Ste-Agnès-de-Bellecombe, St-Roch, Granada et Beaudry. Rollet et Montbeillard ont été fondées en 1932, Bellecombe en 1938 et les autres colonies et paroisses entre 1932 et 1935.— Le comté de Rouyn-Noranda fait partie du diocèse de Timmins dont l'évêque, S.-E. Mgr Ls-Rhéaume, réside à Haileybury, Ontario.

Population

Le comté n'étant pas organisé en 1941, lors du dernier recensement, et plusieurs paroisses et colonies ayant surgi depuis, il est assez difficile d'établir exactement le chiffre de la population, d'autant plus difficile qu'une certaine partie est nomade, tels les ouvriers des mines, les bûcherons et autres. Sauf erreur, Rouyn et Noranda comptaient, en 1945, 11,900 âmes et les autres colonies et paroisses, 8,700 (Canada Ecclésiastique 1946). Depuis, il y a certainement eu augmentation appréciablement. A remarquer que les deux villes de Rouyn et Noranda comptent plus d'habitants — 3,200 de plus exactement — que les centres agricoles et de colonisation.

Il y a 2,500 cultivateurs et colons qui vivent sur 65 à 70,000 acres de terre en culture ou au moins défrichée. Quand on songe qu'il y a moins de deux décades il n'y avait que des forêts dans cette région, on reste émerveillé et songeur devant tout l'ouvrage accompli en si peu de temps ! A la place des arbres, il y a une vingtaine d'églises ou chapelles, des écoles, des magasins, des entrepôts de coopératives, un chemin de fer, des gares, des maisons de cultivateurs, des camps de colons, de la terre en culture ou en souches, des champs de foin, de grains, de légumes, etc. Dans 20 ans, que sera cette région ? Certainement au moins 2 ou 3 fois plus belle et plus populeuse. Avec les puissantes machines qu'on appelle "bull-dozers" on consacre moins de temps à mettre 10 acres en culture que le premier colon en prenait pour une acre, il y a dix ans.

Un exemple

Durant la seule année 1947, les 10 gros "bulls" (2 du Mnistère de l'Agriculture et 8 de la Colonisation) ont mis prêtes à cultiver plus de 4,500 acres de bonne terre inutilisée auparavant. Les colons ont versé une modeste contribution heure et le gouvernement a payé le reste. Que ce soit en terrain accidenté et rocailleux, comme c'est souvent le cas dans Rouyn-Noranda, les "bul's" exécutent le travail vite et bien. En un clin d'oeil on creuse un fossé, on redresse un cours d'eau trop sinueux, on "tasse" les cailloux et souches, on nivelle, etc. Qu'est-ce que ce sera lorsqu'on se servira de l'énergie atomique pour défricher ?. . .

L'agronome

C'est notre ami Ls-Auguste Tremblay, à Rouyn depuis 1937. Il a étudié à La Pocatière et gradué en 1928. Avant 1937, il a été assistant au Témiscamingue, Ville-Marie et à Macamic. C'est le premier agronome officiel de Rouyn-Noranda, comté ou district desservi autrefois par l'agronome du Témiscamingue, feu M. Jos. Bégin. M. Tremblay connait parfaitement son territoire et il vous en parle avec volubilité. Les notes qui précèdent et qui suivent sont un pâle résumé de ce qu'il m'a raconté l'été dernier lors d'une visite dans son comté. Il vous parle du développement rapide de "son" comté, des grands espoirs qu'il fonde pour l'avenir agricole de Rouyn-Noranda. Comme tous ses confrères, il est animé d'un zèle de bon aloi et a fait sienne la cause des cultivateurs et colons. M. Tremblay vous fera remarquer, par exemple, que les colons doivent de plus en plus se tourner vers la terre vu qu'il ne reste à peu près plus de bois de commerce, que l'industrie laitière doit être la principale, sinon la seule, source de revenus des cultivateurs. Mais passons, nous y reviendrons plus loin.

Organisation agricole

M. Tremblay nous révèle que dans son comté il y a 8 cercles de l'U.C.C. groupant quelque 250 membres, 16 cercles de fermières (900 membres) 3 cercles agricoles fédérés avec la Société d'Agriculture de Témiscamingue, 7 bons postes de criblage du grain 8 Caisses Populaires très actives, 3 Sociétés Coopératives (Rouyn - Noranda, Beaudry (Montbeillard) et Bellecombe), 3 Syndicats Coopératifs et 2 "Syndicats de Travail" qui s'occupent des chantiers en hiver et du défrichement au tracteur en été. Pour une région agricole nouvelle, c'est plus que beau et encourageant, n'est-ce pas ? Comme M. Tremblay est actuellement seul, il ne peut suivre toutes ces organisations comme il le voudrait. S'il avait un assistant, il pourrait faire plus parce qu'il partagerait la tâche agronomique avec lui. . . Il pourrait, par exemple organiser un concours d'exploitation rationnelle des fermes. Ce serait une belle "école" pour les néo-cultivateurs, "école" d'autant plus facile et agréable à diriger que la terre neuve est fertile, n'ayant pas encore été épuisée par des récoltes nombreuses et successives de foin et grain.

Les cultures

La grande culture est seule en honneur dans ce pays neuf; les céréales, qu'elles soient en plein champ ou parmi les souches, donnent "cent pour un". Il en est de même pour le foin de trèfle qui profite des cendres laissées sur place après le brûlage des débris de bois. Comme culture sarclée, on produit des pommes de terre qui donnent aussi de bonnes récoltes. On en récolte suffisamment pour les besoins locaux. Pour le moment, il ne s'agit pas tant d'adopter de nouvelles cultures que d'agrandir la partie cultivable. Aussi, suggérons-nous qu'un "concours d'agrandissement de fermes" soit greffé sur le "concours d'exploitation rationnelle". Il est vrai que les primes de défrichement et de labour sont déjà un très bon commencement dans ce sens. Mais quand le Ministère de la Colonisation a fini d'aider, lorsque le colon a suffisamment grand de terre faite pour obtenir ses lettres-patentes, il reste encore de quoi faire ! Rarement l'étendue de terre défrichée ou en culture est suffisante pour faire vivre convenablement une famille. C'est là que les concours d'agrandissement s'imposent.

Production laitière

Pour avoir du lait, il faut des vaches ! M. La Palisse ne trouverait autre chose à dire dans les circonstances ! C'est pour cela que M. Tremblay travaille à faire augmenter le plus rapidement possible la population bovine dans son comté. Chaque année, de 150 à 200 bonnes génisses, choisies dans les meilleurs troupeaux croisés de certaines régions de la province, sont importées dans Rouyn-Noranda avec l'aide financière du gouvernement provincial. Ajoutées à celles qui naissent là-bas, elles constituent un accroissement appréciable du nombre des futures vaches laitières. D'après un recensement fait par l'agronome, il y avait un peu plus de 2,000 vaches "en lait" dans son comté en 1948. Il y en aura 2,500 en 1949, 3,500 en 1950, 5,000 en 1951. . . et probablement 10,000 en 1955. C'est une augmentation normale que l'on verra en parallèle avec l'agriculture proprement dite. M. Tremblay fait profiter ses colons et cultivateurs des avantages offerts par l'Agriculture et la Colonisation pour l'achat de bons taureaux laitiers.

Les produits laitiers

Les villes de Rouyn et Noranda absorbent une bonne partie du lait produit dans le comté. On en importe même des grosses laiteries de l'Abitibi, celle de Macamic pour une. A Beaudry (St-Clément) une coopérative fondée en 1941, propriétaire de la fabrique du beurre, a mis sur le marché ou retourne aux colons près de 85,000 livres de cette précieuse denrée, en 1947. La fromagerie de Ste-Agnès, ouverte en 1947, a une capacité de fabrication de 45,000 à 50,000 livres de fromage par année. On ne parle pas, évidemment, du lait consommé par les colons et cultivateurs ou transformé en beurre par eux-mêmes.

L'industrie porcine

Elle est embryonnaire encore, comme on le pense. L'agronome nous affirme cependant qu'il y a en moyenne une truie d'élevage par ferme. Mais comptons sur les "canayens", amateurs de tourtières, boudins, saucisses et jambons, pour développer cette branche de l'élevage à mesure que les conditions de culture et de production laitière s'amélioreront ! Le Ministère de la Colonisation aide à l'achat de bons verrats et reproducteurs de race pure chaque année.

L'aviculture

Elle est aussi en développement. Les couvoirs d'Amos, de Ville-Marie et même de l'Ontario expédient chaque année des milliers de poussins. P.R.B. ou hybrides dans Rouyn-Noranda. Ce serait une spécialité à exploiter sur les excellents marchés locaux dont on dispose pour l'écoulement des oeufs et de la chair de volaille. Les hauts prix des grains et moulées ont probablement retardé l'expansion de l'aviculture dans cette région jusqu'à date.

Conclusion

L'auteur n'a pas la prétention d'avoir fait une description fidèle et détaillée de la région en question. Tout au plus a-t-il donné une vague idée de ce qu'elle est au point de vue agricole, suffisante en tous cas pour laisser entrevoir aux lecteurs de "La Terre de Chez Nous" les possibilités du développement dans ce coin intéressant de notre immense province.

M. P. Turgeon et les renards

Tout le monde connaît ce cultivateur sympathique qu'est M. Pierre Turgeon de St-Anselme (Dorchester). Certains le connaissent si bien qu'ils lui expédient des peaux de renards sauvages et lui réclament en retour une prime de $5. C'est ce qu'il nous avouait lui-même lors du dernier congrès de l'industrie laitière tenue à Montréal.

Or voici ce qui est au fond de l'histoire: Au dernier congrès général de l'U.C.C. à Québec, les cultivateurs ont adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de permettre l'abattage des renards en tout temps de l'année et le versement d'une prime de $5 par renard abattu. Croyant que cette résolution est devenue loi, des cultivateurs abattent des renards et demandent à M. Turgeon de faire les démarches voulues auprès du gouvernement pour qu'ils obtiennent la prime prévue de $5. Tel n'est pas le cas, cependant; la résolution de l'U.C.C. est encore à l'état de résolution et aucune législation n'est encore venue autoriser les cultivateurs à abattre des renards en n'importe quel temps de l'année; encore moins, à toucher $5 par tête. Autrement dit dans l'esprit ministériel, les renards ne sont pas encore sur le même pied que les ours.

Vu que, suivant le témoignage de M. Turgeon, les renards causent environ $4,000 de dégâts dans la seule paroisse de St-Anselme, des mesures s'imposent certainement. Toutefois, M. Turgeon suggère que, par l'intermédiaire de leur syndicat local, les cultivateurs envoient des résolutions à leurs députés au lieu de lui envoyer des peaux de renards et surtout de lui réclamer $5 chaque fois. Ce sera une meilleure manière d'avancer les choses.

La distribution...

(Suite de la page 12)

payer un prix aussi réduit que possible, puisque ses chiffres sont automatiquement vérifiés par l'Office du Lait.

Le Milk Marketing Board est devenu, en Angleterre, une institution sans parallèle. Il défend les intérêts du fermier et, par sa coopération étroite avec le gouvernement, en l'occurrence le ministère du Ravitaillement, il a montré qu'il sert également les intérêts du consommateur et qu'il assure une distribution équitable du lait en tenant compte des besoins de la nation et non pas dans un but purement lucratif.

Nouveau service des télégraphes

Le Père Noël a visité récemment un district minier du nord-ouest de l'Ontario. Il avait avec lui non pas des jouets, mais des appareils téléphoniques et des lignes télégraphiques. Pour la première fois le district de Red Lake est entré en communication directe avec le reste du pays. Ce nouveau circuit téléphonique qui est en même temps un circuit télégraphique a été installé par les Télégraphes du Canadien National qui se servent du courant porteur sur les lignes de l'Ontario-Hydro.

Sujets d'élevage pour la Russie

Le premier novembre, une expédition de 854 têtes d'animaux pédigrés a quitté la Grande-Bretagne pour l'Union Soviétique. Au cours des dix premiers mois de 1948, l'Union Soviétique a acheté près de 3,000 têtes de bovins, moutons et porcs au Royaume-Uni pour fins de reproduction.

"BUCHERONS"

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME VOTRE

scie à chaîne motorisée

PRECISION

pour un seul homme



La nouvelle scie "PRECISION" modèle 1949, a plusieurs améliorations. Nouveau carburateur fixe. Nouvelle magneto à haute étincelle, démarrage rapide. Nouveau filtreur à air — élimine la sciure — l'eau et la neige. Nouvelle chaîne grande vitesse de coupe.
Six différents modèles sont fabriqués tous utilisant le même moteur connu et fiable, marque "PRECISION" à 2 cycles, 3½ c.v. Refroidi à l'air. Tous les dispositifs sont interchangeables à peu de frais. Pesanteur variant de 42 à 52 lbs, selon la longueur de la barre guide. Plus de 5,000 scies "PRECISION" sont actuellement en opération par tout le Canada et les Etats-Unis. Commandez votre scie modèle 1949 dès maintenant. Livraison immédiate.

Détails Complets sur Demande

Precision Parts Limited
6910 Birnam Montréal
ou chez votre agent le plus près

"L'électrification rurale du Québec"
par Albert Rioux, ancien président général de l'U.C.C.
Un volume de 140 pages à un prix d'aubaine: $0.35
Au Service de Librairie de l'U.C.C.
515, AVENUE VIGER MONTREAL

QUESTION:

"Comment pourrais-je, rapidement et sûrement, acquérir sur l'agriculture elle-même et les problèmes qui s'y rapportent une bonne provision de connaissances essentielles?"

REPONSE:

— "Procurez-vous la série des Cours à Domicile de l'U.C.C." —

AU SERVICE DE LIBRAIRIE
515, AVENUE VIGER MONTREAL



Récemment les principaux officiers de l'Association des Producteurs de Lapins de la province de Québec assistaient à la réception, à l'aéroport de Dorval, d'un trio de lapins Angora, animaux primés aux expositions et expédiés de France à M. Armand Archambault, éleveur de St-Gabriel de Brandon. Au premier plan, à gauche, M. et Mme Archambault. (Photo du Service de Ciné-Photographie)

Production animale

Aucune raison de bouleverser notre mode présent de production animale

Par J.-R. PROULX, du Service de l'Information,
Ministère de l'Agriculture

Des augmentations substantielles ont été réalisées au cours de l'année dans le nombre d'animaux de boucherie expédiés sur les marchés par les cultivateurs de la province de Québec. Les statistiques pour dix mois indiquent que les arrivages de bêtes à cornes ont plus que doublés et dépasseront les cent mille têtes cette année. Les arrivages de veaux, 222,000, accusent une augmentation de 24.8 pour cent sur les dix premiers mois de l'an dernier, ceux des porcs, une augmentation de 44.3 pour cent et dépassaient déjà 712,000 têtes au début de novembre. Les arrivages de moutons et d'agneaux enregistrent une augmentation de 55.8 pour cent et dépasseront 150,000 à la fin de l'année. Des augmentations importantes, quoique moindres, sont également signalées pour l'ensemble du Canada, soit 40.7 pour cent pour les bêtes à cornes, 22.4 pour cent pour les veaux, 12.3 pour cent pour les porcs et 8.5 pour cent pour les moutons.

Les arrivages ont été particulièrement volumineux après la levée de l'embargo sur l'exportation aux Etats-Unis des bovins, veaux et agneaux ainsi que de la viande de ces animaux. Au début de décembre le Canada avait exporté aux E.-U. au delà de 232,000 bêtes à cornes, 23,000 veaux et 30,000 moutons et agneaux. En outre, 75 millions de livres de boeuf et de veau et près de 3 millions de livres de viande de mouton et d'agneau avaient passé la ligne quarante-cinquième.

Nos exportations de lard atteindront environ 225 millions de livres dont 205 millions de livres expédiées au Royaume-Uni.

Les exportations canadiennes représentent une contribution importante aux approvisionnements mondiaux de vivres qui sont encore insuffisants pour répondre aux besoins des populations. Les prix des animaux de marché sont considérablement plus élevés que l'an dernier à la même époque. C'est ainsi qu'en novembre les bons bouvillons se vendaient, en moyenne sur le marché de Montréal, à $14.30 en 1947 et $21.30 en 1948, le veau "choix et bon", $15.79 en 1947 et $27.60 en 1948, le lard de la catégorie B1, $22.56 en novembre 1947 et $30.54 en novembre 1948, les bons agneaux $14.53 en 1947 et $23.49 en 1948.

Il semble que ces prix élevés laissent une marge raisonnable de profit au producteur en dépit du coût élevé des engrais alimentaires. Il y a même danger que les cultivateurs se départissent de leurs instruments de production, en l'occurence les reproducteurs, en vue d'un profit immédiat.

L'inventaire du cheptel sur les fermes du Québec au 1er juin signalait déjà une diminution notable du nombre de porcs, moutons et volailles. Il est probable que l'inventaire de décembre révélera une diminution encore plus accentuée.

Il ne faut rien bouleverser

Comme le conseillait M. A.-H. Shaw, président de la conférence fédérale provinciale, il n'y a pas de raisons de bouleverser notre mode de production intensive mis sur pied pendant la guerre. Un changement radical dans une production donnée pourrait entraîner un déséquilibre dans plusieurs autres. "C'est plutôt le temps de se mettre au pas et de s'essouffler un peu," écrit M. Lucien Arsenault dans une édition récente de "La Terre de Chez Nous".

"Dans l'ensemble, écrit-il, notre agriculture est en train de clore le chapitre des pénuries de guerre pour ouvrir celui des surplus de paix. Nous entrons de plus en plus avant dans une ère de rajustement qu'on pourrait désigner comme celle de la stabilité de la production dans l'instabilité des marchés — par ricochet, des prix. A tout prendre, l'avenir immédiat n'est pas trop sombre. La situation peut cependant devenir plus corsée à mesure que se tourneront les feuilles du calendrier 1949. Il est bien bon d'être plus prudent que jamais dans ses mises de capitaux, dans ses achats à long terme. M. Hannan, président de la Fédération canadienne d'Agriculture, affirme pour sa part que c'est le temps d'être réaliste".

Les approvisionnements de grains sont de 25% plus considérables que l'an dernier en regard du nombre d'unités animales à nourrir. La récolte de blé d'Inde aux Etats-Unis est une des meilleures obtenues depuis plusieurs années, de sorte qu'une baisse du prix des moulées au cours de l'année 1949 est dans le domaine des possibilités. Même si, comme conséquence, le prix des viandes subissait une diminution durant la dernière partie de l'année 1949, le cultivateur pourrait alors les produire à meilleur compte, vu la diminution des frais alimentaires.

Cette baisse du prix des viandes est vivement souhaitée par les citadins et elle contribuerait à maintenir la consommation au niveau actuel. En 1947 la consommation civile annuelle de viande par personne au Canada était la suivante: 67.7 lb. de boeuf, 9.6 lb de veau, 4.8 lb. d'agneau et mouton, 52.7 lb. de porc, 6.5 d'issues, telles que coeurs, foie, langue et 4.7 de viande en conserve.

Le marché domestique

On aurait donc tort d'oublier que notre marché domestique reste toujours notre principal débouché; c'est le plus proche, le plus commode et il n'est pas compliqué par le fameux problème des échanges monétaires.

En outre, comme l'ont publié la plupart des journaux, le marché anglais reste ouvert à nos principaux produits et absorbera un volume un peu moindre de notre production à des conditions aussi avantageuses que celles du contrat précédent, sauf pour les oeufs. D'ailleurs, notait M. Hannam, président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, au cours de la conférence fédérale-provinciale, les 160 millions de livres de bacon mentionnées dans le contrat représentent à peu près le surplus exportable dont nous disposerons en 1949.

De plus, le marché des Etats-Unis, en absorbant de fortes quantités de boeuf et de veau, pourrait fort bien favoriser une plus grande consommation de bacon au Canada. C'est un aliment sain et nutritif dont on se passe difficilement lorsqu'on a pris l'habitude de le consommer, même en petite quantité. Seul, son prix élevé empêche bon nombre de familles d'y avoir régulièrement recours dans la préparation du déjeuner.

Voici quelques remarques de M. A.W. Shaw, président de la conférence fédérale-provinciale qui, à notre avis, résume bien la situation actuelle du marché pour les produits animaux:

"Quand nous jetons un coup d'oeil sur l'organisation agricole édifiée depuis 1939, nous devons y penser sérieusement avant de nous résoudre à la bouleverser, car en discontinuant une production donnée, nous pourrions être forcés d'en discontinuer une ou plusieurs autres. Il est bon de penser à certains changements mais, il ne faudrait pas tout chambarder.

L'histoire de nos marchés

"Il est nécessaire d'avoir en mémoire l'histoire de notre commerce agricole, dit M. Shaw. Les Etats-Unis, par exemple, sont notre traditionnel débouché pour le bétail, à la fois pour le bétail de boucherie, d'élevage et le bétail laitier, ce dernier étant un facteur important pour nos éleveurs de l'Est.

"La Grande-Bretagne est notre marché traditionnel pour le porc; il existe depuis 1883 ou à peu près. Depuis, il a subi des modifications, mais l'industrie du bacon a toujours été orientée de ce côté. Aux Etats-Unis, la concurrence est trop serrée, bien qu'il y ait chez nos voisins une tendance marquée vers le bacon de haute qualité, depuis quelques années. Nous devons faire en sorte de pouvoir concurrencer les Etats-Unis tout en gardant le marché anglais comme notre principal débouché.

"Pour les oeufs, nous nous sommes créé au cours de la guerre un marché au Royaume-Uni, mais il est moins avantageux aujourd'hui. Il s'agit là d'une production très bien organisée chez nous, si bien qu'aucune autre ne lui est comparable. Nous avons fait des expéditions d'oeufs en Suisse et aux Iles Hawaï. Elles se sont révélées très encourageantes. Nous sommes en pourparlers avec les Américains pour que ces derniers nous permettent de faire des envois de produits agricoles chez eux, envois que nous ferons en sorte de répartir soigneusement afin d'éviter sur le marché américain les perturbations et réactions qui résulteraient d'envois massifs et mal distribués.

"Les mesures prises pour faciliter le commerce de nos produits agricoles au cours des dix dernières années ont été avantageuses. Dans quelques cas particuliers, nou avons pu commettre des erreurs, mais dans l'ensemble, nous avons bien réussi".

"La conférence agricole fédérale-provinciale est un reste de la guerre et, fort heureusement ce n'est pas le plus mauvais", écrit le Faucilleur de La Terre de Chez Nous", avec une pointe d'ironie. De fait, les quelques jalons posés à ces réunions des économistes et dirigeants de notre agriculture sont de nature à orienter la classe agricole, la première intéressée à produire en conformité avec la demande prévue.

Le proposeur de l'Adresse

C'est M. Wilfrid Labbé, cultivateur, député et préfet du comté d'Arthabaska, qui sera le proposeur de l'Adresse en réponse au discours du Trône à la prochaine session de la Législature provinciale. Le secondeur sera M. W.-H. Cuttingham, député d'Argenteuil.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis "ENO"
8614 de l'Epée
MONTREAL 15

Il y a plus beau, il y a plus riche, mais à la "Maison du Bûcheron". 319 rue Saint-Paul, à Québec, on est CHEZ SOI.

Je fais plus d'argent en trayant à la machine...



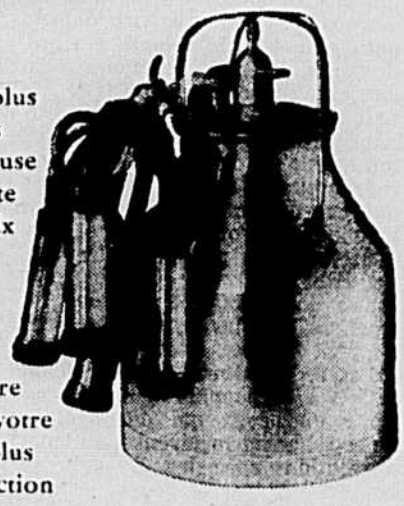
Ce fermier (le nom sera fourni sur demande) trait 13 vaches et cultive 100 à cres seul. . . .

. . . et c'est moins d'ouvrage!

DE PLUS en plus les fermiers canadiens trouvent que la trayeuse Magnétique Speedway augmente la production du lait . . . à un prix de revient réduit . . . et élimine la traite manuelle désagréable et fatiguante.

La trayeuse Magnétique "Speedway" est rapide, régulière et douce . . . la production de votre troupeau est maintenue à son plus haut degré. De plus la construction en acier inoxydable des trayeuses DE LAVAL est d'un lavage plus facile, plus rapide et plus complet.

Votre agent De Laval sera heureux de vous donner des détails plus complets.



La trayeuse Magnétique "Speedway" De Laval

Traite sûre à plus bas prix



Vous pouvez traire rapidement, proprement et avantageusement avec une "Sterling" De Laval. Chaque pièce en métal qui touche au lait est faite d'acier inoxydable, brillant, à l'épreuve de la rouille, pour une traite plus sanitaire et un entretien plus facile. Traite de Qualité De Laval et plus économique.

Pour plus de 69 ans
Le manufacturier de
l'équipement laitier de plus de qualité.

LA CIE DE LAVAL LIMITÉE
135, rue St-Pierre, Montréal — 22, rue St-Jacques, Québec

TRAYEUSES
De Laval

La Fédération décidera au congrès de Saskatoon, dit M. Hannam

Le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. Hannam, a fait récemment une déclaration sur l'attitude de la Fédération touchant la question de la margarine . Il a dit qu'aucune décision n'avait encore été prise touchant un appel au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême.

"Lorsque la décision de la Cour Suprême a été rendue publique, a dit M. Hannam, nous avons dit que, si le gouvernement fédéral n'en appelait pas au Conseil Privé, nous songerions à le faire. Etant donné qu'il s'agissait d'une législation fédérale et que cette législation avait été en vigueur pendant nombre d'années, nous avions l'impression que le gouvernement canadien devait prendre l'initiative d'un tel appel, d'autant plus que la décision fut loin d'être unanime chez les juges eux-mêmes. La chose s'était faite dans le passé pour des cas semblables.

"Etant donné que la Fédération tiendra son congrès annuel à la fin du présent mois dans la ville de Saskatoon et que d'ici là les directeurs ne peuvent se réunir, nous verrons à prendre une décision lors de ce congrès.

"Nous aurons alors à choisir entre deux alternatives: ou bien en appeler au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême ou bien suggérer les moyens qui s'imposent pour sauvegarder les intérêts de l'industrie laitière dans le cas où la vente de la margarine serait rendue publique.

"Les résolutions, les lettres et télégrammes qui nous arrivent de toutes les parties du Canada en même temps que l'attitude prise par la Fédération de l'Ontario permettent de prévoir que les deux points principaux d'un programme de ce genre seraient les suivants:—

1) un prix minimum satisfaisant pour le beurre et s'étendant sur plusieurs années à venir;

2) des règlements établis par les gouvernements ou fédéral ou provincial pour s'assurer que la margarine mise sur le marché ne pourra être confondue avec le beurre."

La distribution du lait en Angleterre

Le rôle de l'Office du Lait, entreprise coopérative chargée de faire la distribution du lait en fonction des besoins de la population. — Collaboration avec le gouvernement.

Par L.-F. Easterbrook, rédacteur du "News Chronicle" (Londres)

(Collaboration spéciale à la "Terre de Chez Nous"

Le "Milk Marketing Board", ou Office du Lait, est en Angleterre une des organisations les plus remarquables. Son existence dépend entièrement de la volonté des producteurs, et son fonctionnement de leur coopération. L'Office du Lait est régi par l'Etat, plus exactement par le Ministère du Ravitaillement. Il choisit lui-même ses représentants; tous les agriculteurs qui ont des vaches laitières sont membres de l'organisation et vendent leur lait par son entremise. Le Milk Marketing Board a été fondé dans l'intérêt de tous les fermiers, et plus particulièrement du petit fermier. Il est **chargé par l'Etat de distribuer équitablement le lait à la population** et de s'assurer que ceux qui ont droit à un supplément reçoivent bien leurs attributions spéciales. Le prix du lait est fixé par le gouvernement. L'Office du Lait **est une grande entreprise coopérative;** travaillant de concert avec l'Etat, qui représente les intérêts du consommateur, **ses efforts tendent à mettre à la disposition de la population la plus grande quantité de lait possible**

En 1932, des fermiers, éleveurs de vaches laitières, préparèrent un projet visant à la formation d'un comité de contrôle de la vente du lait, le rôle de ce comité étant principalement de défendre les intérêts de l'agriculteur. En 1933, le projet fit l'objet d'une loi et le comité envisagé fut formé sous le nom de Milk Marketing Board ou Office du Lait. L'organisation divise l'Angleterre et le Pays de Galles en onze régions; les fermiers désignent 15 représentants qui constituent l'Office. Avant la Deuxième guerre mondiale, le rôle principal de l'Office était de vendre le lait dans les meilleures conditions possible et d'encourager la consommation du lait frais dont la production dépassait alors la demande. Pendant la guerre, il a fallu labourer les prairies pour la culture du blé et de la pomme de terre; l'Angleterre ne pouvait plus importer de denrées fourragères pour son bétail. Les approvisionnements de lait pouvaient donc tomber à un niveau insuffisant à satisfaire les demandes qui, elles, augmentaient.

Agent du ministère

Le Ministère du Ravitaillement intervint. Depuis 1942, tous les fermiers doivent vendre leur lait à l'Office du Lait qui, à son tour, le vend au ministère du Ravitaillement, lequel le passe aux distributeurs et détermine les attributions. L'Office du Lait agit en qualité d'agent du ministère; il encaisse le produit de la vente et distribue les primes et subventions accordées par le ministère; il ramasse et transporte le lait, entretenant, dans ce but, une flotte de 7,000 camions de cinq tonnes. On estime que grâce à son organisation, l'Office du Lait a réduit d'environ £1.000.000 par an les frais de transport et de distribution. (Environ $4 millions).

Le prix payé aux fermiers est également fixé par l'Etat, plus exactement par le ministère de l'Agriculture. Ce prix est fixé après consultation avec l'Office du Lait.

Le Milk Marketing Board, de concert avec le ministère du Ravitaillement, établit un système de priorités; il distribue du lait à un prix exceptionnellement réduit à certaines catégories de consommateurs. Avant la guerre, il vendait du lait dans les écoles à un penny et demi le demi litre, c'est-à-dire à moitié prix; en 1938-39, près de 120 millions de litres de lait étaient vendus aux écoliers. L'Office prit également des dispositions pour distribuer du lait à un prix réduit aux familles pauvres, notamment aux mères et aux enfants. Lorsque vint la guerre, le ministère du Ravitaillement s'inspira de cette organisation et mit sur pied la "Distribution Nationale du Lait" qui, plus tard, fut comprise dans le Service d'Assistance Sociale. C'était là un projet ambitieux, car rien ne garantissait que les approvisionnements de lait frais pourraient être maintenus à leur niveau. Le gouvernement a également étendu la distribution de lait dans les écoles, distribution qui est aujourd'hui gratuite. Sur une production totale de 5.525.000.000 de litres de lait, les écoliers, les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de cinq ans reçoivent 900.000.000 de litres. La consommation a augmenté de 50%; de 90 centilitres par jour, elle est passée à environ 135 centilitres.

Six litres et demi par semaine

Il y a d'autres priorités. Les enfants et les adolescents, de 5 à 18 ans, reçoivent un minimum de 1,65 litre par semaine; les enfants qui ne vont pas à l'école ont droit à 2,25 litres par semaine. Les malades peuvent, sur certificat du médecin, obtenir un maximum de 6 litres et demi par semaine. Des attributions spéciales sont prévues pour les hôpitaux, les maternités, les sanatoria, les internats, les orphelinats, ainsi que pour certaines catégories d'ouvriers.

Toutes ces distributions ont nécessité un effort exceptionnel de la part du fermier. La situation pour lui était d'autant plus difficile qu'il ne pouvait plus obtenir des denrées fait en sortent que leurs vaches vêlent en hiver de façon à avoir du lait pendant l'hiver. La production de lait en décembre, par exemple, est passée de 345.000.000 de litres en 1939 à 427.500.000 en 1947. Avant la guerre, 5% seulement de denrées fourragères concentrées étaient produites dans le pays. Aujourd'hui, la proportion est de 40%. Le rendement a augmenté; les troupeaux, loin de diminuer, se sont augmentés de 100,000 têtes. Malgré cet accroissement de la production, il a fallu rationner le lait pendant la plus grande partie de l'année. En hiver, la ration est réduite parfois à un litre par semaine, de façon que ceux qui jouissent de priorités puissent recevoir la quantité qui leur est attribuée.

Les petits fermiers

L'agriculture, en Angleterre, est composée principalement de petites fermes. Sur 140,000 éleveurs de vaches laitières, environ 100,000 n'ont que 15 vaches au maximum. L'Office du Lait les réunit en une organisation nationale et place le petit fermier pour la vente de son lait, sur le même pied que le grand et riche fermier.

L'Office du Lait a également ses propres crèmeries où, pendant la bonne saison, il transforme tout surplus de lait en beurre et autres produits. Cela signifie qu'en été le fermier n'est plus obligé de se contenter du bas prix qu'on lui offrirait sur le marché pour son lait; en outre, le fabricant ne peut plus avoir recours à ses prétextes habituels — frais, coût élevé de la fabrication, etc. — pour

(Suite la page 10)



Si votre bébé est agité, difficile et irritable, son jeune système a besoin de l'aide sûre et délicate des Poudres Steedman's. Celles-ci viennent au secours des mamans depuis plus de 100 ans, elles favorisent l'action régulière des intestins, soulagent la colique et l'état fiévreux. En vente chez votre pharmacien.

BROCHURETTE GRATUITE
"Conseils aux Mamans", envoyée sur demande; un guide pratique pour le traitement des malaises infantiles. Écrivez à la Compagnie
429 rue St-Jean-Baptiste, Dépt B1. Montréal

Donnez LES POUDRES STEEDMAN'S
De La Dentition à l'Adolescence
Identifiez le paquet par les deux EE symboliques

Il reste des terres neuves et des bras inoccupés. Comme nos ancêtres, nous devons continuer la pacifique conquête du sol.

ETES-VOUS NERVEUSE IRASCIBLE?



La nervosité sape graduellement votre vitalité, ruine votre santé et vous rend misérable. Généralement due à l'inquiétude ou aux soucis, elle bouleverse l'estomac et l'intestin. Il s'ensuit une mauvaise élimination et de l'indigestion. En réglant l'estomac et rétablissant la digestion et le fonctionnement de l'intestin, Fruit-a-tives vous apportent un soulagement merveilleux en peu de temps. Fruit-a-tives font fonctionner votre intestin naturellement—régulièrement. Epuisement et maux de tête nerveux cessent tôt après un traitement. Essayez le traitement Fruit-a-tives—3 comprimés au coucher, 1 comprimé ½ hr. avant les repas durant 3 jours—puis 2 comprimés au coucher durant 7 jours—un traitement prouvé pour vous rendre mieux.

FRUIT-A-TIVES



Pour de meilleurs résultats employez

la LEVURE FLEISCHMANN'S ROYAL

• Vos petits pains seront délicieux si vous les faites avec la Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. D'action rapide, facile à employer, cette levure sèche moderne se conserve durant des semaines sans réfrigération. Pas besoin de courir au magasin à la dernière minute; la Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite est toujours là quand vous en avez besoin—idéale pour cuire à une minute d'avis.

Essayez-la à la première occasion—voyez comme elle est rapide et commode. Pour de meilleurs pains, petits pains et pâtisseries, vous pouvez compter sur la Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Chez votre épicier.



1 paquet = 1 carré de levure dans toute recette



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Pour le foyer

Les enfants ont repris leurs études; les grandes personnes, après les réunions familiales du temps des fêtes, pensent aux travaux saisonniers et nos vaillantes fermières, d'ici au printemps, mettront l'habileté de leurs mains au service du foyer. Elles ont déjà, à l'occasion du grand ménage, fait l'inventaire des armoires et réservé les retailles, le linge usagé, les bas inserviables pour fabriquer tant de belles choses qui serviront à la toilette des lits, des fenêtres, des parquets: courtes-pointes, draperies tissées, tapis crochetés, tressés et que de merveilles qui coûteront presque rien, seulement de l'amour, du travail, de la personnalité et ne parlons pas de l'habileté, puisque c'est une qualité inhérente à la nature de la femme canadienne.

A l'oeuvre tout de suite, c'est la saison du foyer; pensons à le rendre beau, attrayant, par amour pour les êtres qui l'habitent et sentent le besoin insoupçonné de beauté, de nouveauté. La routine est ennuyeuse, voir toujours les mêmes objets à la même place, d'une génération à l'autre, peut s'appeler le culte de l'antique, mais il y a moyen de conserver tous les trésors en les disposant d'une manière plus moderne, de les rajeunir par l'entourage et non pas en camouflant leur valeur réelle.

L'artisanat est à la mode du jour et même les manufacturiers, qui savent exploiter la faveur populaire, mettent sur le marché des marchandises imitant les oeuvres artisanales. Gardons-nous de cette mausse honte qui porte certaines femmes à déprécier leur travail. Au contraire, soyons fières de n'avoir pas à recourir à l'imitation pour orner nos maisons, mais à l'oeuvre de nos mains, ce qui lui communique un prix inestimable.

Que de gaîté et de chansons il y aura chez nous autour des métiers de toutes sortes, parce que les femmes se mettent à cette oeuvre qui est tout un art; elles s'y donnent avec amour pour cet être qui demande lui aussi du dévouement, un brin de coquetterie, ce foyer qui peut ne pas connaître la richesse, le luxe, l'éclat, mais qui doit paraître propre, bien ordonné et joli grâce à l'initiative, au goût et au talent de celle qui en est la maîtresse.

Le passé a raison du présent: on descend les métiers du grenier,
Le pauvre métier, qui se croyait à jamais oublié et attendait sa mort,
Convaincu de l'ingratitude humaine, entre encore en service.
Des mains jeunes et douces le caressent; on lui parle d'amour.
Il devient le confident discret; le jeune coeur lui dit ses espérances,
Le pourquoi de cette ardeur à monter des pièces, à multiplier les aunes;
Et le vieux métier, qui en a bien entendu de ces histoires, se regaillardit.
Il se croit encore jeune, à vivre ainsi dans une ambiance printanière,
Il se fait docile, sous la main qui trame, en chantant, comme autrefois...
La richesse s'entasse dans les armoires de nos maisons campagnardes.
Le passé a raison du présent; on descend les métiers du grenier.

Jeanne L'Archevêque-Duguay



Le ministre fédéral de la Santé, l'hon. M. Paul Martin, présente à Mme Mario Dostaler, le millionnième exemplaire de "La mère canadienne et son enfant", livre traitant des soins à donner avant et après la naissance des bébés, publié par le ministère de la Santé et du Bien-être national à Ottawa et distribué par le ministère provincial de la Santé. Mme Dostaler est la millionnième canadienne à recevoir ce livre gratuitement et le fait a été souligné par la présentation d'un exemplaire à reliure spéciale. Apparaissent sur cette photo, de gauche à droite, M. le docteur Ernest Couture, auteur de "La mère canadienne et son enfant"; Mme Dostaler; l'hon. M. Paul Martin, ministre.

Graphologie

....Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de cinquante sous à une page de votre composition sur papier non rayé, à l'encre.

Adressez l'enveloppe de votre propre main à Maire de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, (24), P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de un dollar à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

NOELLA — Vous avez reçu une éducation supérieure et vivez dans un milieu où la culture est à l'honneur. Orgueilleuse, vous savez tenir votre rang, agir avec une certaine indépendance d'esprit, continuer d'améliorer votre situation sociale, apporter de petites minuties au perfectionnement de votre personnalité. Réfléchie, gracieuse, sociable. Vous aimez le beau sous toutes formes et votre sens esthétique vous permet d'ajouter à la joie de vivre que vous ressentez et que vous communiquez.

LAUREP — Tout respire chez vous le calme la pondération dans les mouvements autant que dans les pensées. La force de votre volonté réside dans votre assiduité à satisfaire à vos obligations que vous envisagez avec sang-froid, que vous réalisez sans souci du "qu'en dira-t-on". Vous vous tenez toujours dans le juste milieu: pas de mouvements inutiles mais aussi pas de flânerie. Clarté dans les idées, habitude de voir juste et vite. Les distractions intellectuelles vous attirent davantage. Vous saurez toujours mettre "de l'eau dans votre vin".

AIMANT — Jeune homme enthousiaste, capable de beaucoup d'activité physique. Il aime la discussion dans laquelle il s'enflamme quelquefois. Il a de l'initiative et se montre tout au naturel, sans arrière-pensée, et porté à rendre service et à s'oublier pour les autres. Il a reçu une éducation morale supérieure qui ne peut manquer de se développer sous la conduite d'une femme sage et capable de comprendre ses sautes d'humeur dues à son système nerveux qui subit parfois les contretemps de ses excès d'activités.

FLEUR D'AUTOMNE — Femme de devoir avant tout, vous savez accepter vos responsabilités et les contradictions inévitables de la vie avec une résignation toute naturelle. Il y a beaucoup de fermeté et de constance dans votre caractère. Vous inspirez confiance par l'aplomb avec lequel vous faites face à vos obligations. Vous devez être très bonne maîtresse de maison, rangée, ordonnée, soucieuse de répandre la bonne humeur et de donner un peu de confort à votre famille. Culte du souvenir et respect des traditions familiales. Ame noble et grande au service d'un coeur et d'une volonté bien équilibrés.

MARGUERITA R. — Tout en étant généreuse et dévouée, vous êtes obligée de surveiller votre budget et de restreindre vos dépenses. Il vous arrive quelquefois de l'oublier et c'est alors un plus grand effort pour vous que de boucler vos comptes. Vous avez le coeur sensible à ce point que vous ne savez jamais refuser ni votre avoir ni votre temps à qui fait appel à votre aide et les heures supplémentaires données au travail matériel vous mettent ensuite à terre: la côte pourrait être difficile à remonter. Soyez donc prudente, dominez vos impressions, tout en continuant d'être bonne et logique à la fois.



Photo du millionnième exemplaire de "La mère canadienne et son enfant", embelli d'une reliure spéciale et présenté à Mme Mario Dostaler, de Montréal.

Contre la tuberculose

Au moyen d'examens généraux aux rayons X, la science dame le pion à la tuberculose. Découverte à temps, la tuberculose est, de toutes les maladies sérieuses, celle qui est le plus facile à guérir. Par "découverte à temps", l'on veut dire découverte avant l'apparition des symptômes caractéristiques. Que l'on commence le traitement à ce moment, et il y a plus de 90 chances sur cent de guérison. Il est facile de tenir des examens de groupes et ces examens sont peu coûteux.

Gratification

Mlle Priscille Camirand, institutrice de St-Léonard d'Aston, vient de recevoir du Conseil de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Poulin, la somme de $20 pour succès dans l'enseignement.

Comment...

(Suite de la page 14)

qui lui fait réussir ses mouvements et ses constructions; à la subtilité qu'il déploie à résoudre ou à poser ses petits problèmes. Son niveau mental apparait ingénuement dans tous ses jeux.

"Quand à sa moralité, elle se mesure au scrupule qu'il éprouve à tricher, à peiner ou à désobéir. Pour l'enfant honnête, en effet, trois choses ici sont inviolables: la règle du jeu, la personne des joueurs et les objets avec lesquels il sait qu'on doit ne pas jouer.

O. LEMARIE

Pour votre trousseau

Les initiales brodées sur votre lingerie restent toujours l'ornement très simple, distingué, facile à exécuter. Les tissus d'autrefois reviennent et nous les aimons ornés avec féminité: dentelles, festons, broderies. Ces tissus qui rivalisent avec les dispendieuses soiries sont les toiles fines, le linon, la baptiste, le nansouk.

Si vous avez, dans votre chamber, un pan de mur plus défraichi que les autres; tissez des tentures aux nuances harmonisant avec les peintures de la chambre et disposez-les en draperies pour dissimuler les défauts. Cette disposition donnera aussi à votre chambre un air d'intimité et de chaleur bien agréable.

Soyez sévère pour le choix des images, photos qui orneront les pièces de votre maison. Il vaut mieux en avoir peu et de belles, originales, artistiques que de pavoiser les murs avec toutes sortes de gravures banales, trop souvent immodestes. Gardez-vous des calendriers avec des belles femmes à peu près nues . . . Encore ici de la simplicité et du goût.

COUPURES, BRULURES et MEURTRISSURES

Cicatrisant, adoucissant et antiseptique, l'Onguent du Dr. Chase apporte un prompt soulagement. Format régulier 69c, format économique (6 fois autant) $2.23. Un remède depuis plus de 50 ans.

L'Onguent du Dr. Chase

VOILÀ POURQUOI LA PLUPART DES MÈRES FONT CECI

Quand Les Enfants Attrapent un Rhume

Un soulagement agréable des souffrances du rhume, se montre rapidement quand vous employez le Vicks VapoRub en friction, au coucher. VapoRub pénètre profondément dans les bronches, grâce à vapeurs médicamentées spéciales...et stimule la peau comme un cataplasme réchauffant. Il agit pendant des heures pour soulager l'enfant *pendant qu'il dort!*



AU COUCHER frictionnez-lui la gorge, la poitrine, le dos avec du Vicks VapoRub. Son action soulageante se fait sentir *de suite*, pour soulager ses souffrances.



IL AGIT TANDIS QUE L'ENFANT DORT pour apporter le soulagement pendant la nuit. Souvent, au réveil, les pires souffrances du rhume sont soulagées.

Donalda dans le rôle de Marguerite Bourgeoys



On conserve, au bureau Marguerite-Bourgeoys, de nombreux documents originaux se rapportant à la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame et à son époque. On voit ici la Rév. Mère Saint-Pierre-Martyr, archiviste, montrant la signature authentique de Marguerite Bourgeoys à Mlle Estelle Mauffette, qui interprète le rôle de ce grand personnage historique à l'émission "Le Ciel par-dessus les Toits". Cette série passe sur les ondes du réseau français de Radio-Canada tous les dimanches, à 5 heures de l'après-midi. Créatrice du rôle de Donalda, dans "Un homme et son péché", c'est aussi Mlle Mauffette qui créa celui de Marguerite Bourgeoys dès le début des émissions du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne.

Contre les mauvaises toux préparez cet excellent remède chez vous

Pas de cuisson ! Grande économie !

Vous serez agréablement surpris lorsque vous préparerez cette simple mixture et l'essaierez contre une mauvaise toux; elle se prépare facilement et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et 1 tasse d'eau pendant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. (On peut remplacer le sucre pour du sirop de maïs ou du miel)

Procurez-vous une bouteille de 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop de sucre. Cette solution de 16 onces préparée ainsi vous donnera quatre fois autant de médicament contre la toux pour votre argent et elle est très efficace contre la toux. Elle se conserve parfaitement et a bon goût.

Cette excellente préparation a un triple effet: Elle adoucit les membranes enflammées, aide à détacher le phlegme et à dégager les voies respiratoires rendant ainsi la respiration plus facile et le sommeil plus reposant.

Pinex est un composé spécial d'ingrédients recommandés sous forme de concentré, comme édulcorants des toux d'hiver. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait. (annonce)

GARDEZ-LES SAINS



et utiles

UTILISEZ

L'HUILE ECLECTRIC

DR. THOMAS

L'Huile Eclectric Dr. Thomas fut utilisée depuis 75 ans pour traiter la colique, maladie des chiens, la courbe, les inflammations et autres maladies des chevaux et bestiaux. Efficace aussi pour le traitement de la volaille souffrant de diphtérie, rhumes, blessures chancreuses et de la chair. Gardez-en une bouteille à la main. Achetez la grandeur de ferme — plus pour votre argent. Utile aussi pour la famille. DTF-3F

NORTHROP & LYMAN CO LIMITED
TORONTO CANADA

La Prière du Soir

Par Alice-P. de Courval-Raîche

Les ancêtres qui sont venus de la vieille France, riches de leurs généreux dévouements, de leurs nobles sentiments ont apporté avec eux des traditions, des coutumes que rien, si fort soit-il, n'a pu déraciner tout à fait.

Parmi toutes celles qui ont survécu à l'indifférence des uns et à l'apathie des autres, il en est plusieurs encore, Dieu merci ! La plus belle est sans contredit la prière du soir, en famille. Hélas ! si, dans beaucoup d'endroits on omet cette coutume pieuse, il reste par ailleurs bien des foyers où se maintient cette flamme d'une foi sans défaillance.

C'est la fin d'un jour bien rempli.

Un crépuscule rose semble désirer emmaillotter les êtres d'une demi-lueur. C'est reposant.

Le père rentre de son travail. Content du rendement reçu de sa terre, des ventes conclues, des améliorations décidées, il veut payer son écot à la Providence.

Après les trépidantes besognes de la journée, la vaillante jeunesse qui a bu à longs traits l'air vivifiant de nos champs veut, elle aussi, dire son meilleur merci à la Vierge. La pétulante enfance met une sourdine à ses ébats pour parler tantôt au petit Jésus.

Tous les bruits vont s'apaiser.

C'est l'heure de la prière, du chapelet. Toute la maisonnée se recueille, se prosterne devant le crucifix. La mère trace sur elle un large signe de croix. . . c'est le murmure des avé. C'est la répétition des vieilles dévotions. C'est le chuchottement des chères oraisons jaculatoires. Quoi de plus touchant que cet agenouillement sous le regard de la sainte famille !

Quoi de plus beau que cet attachement à souder, chaque jour, d'autres anneaux à la longue maille de la prière !

C'est la continuité de ce maillon qui forge dans les âmes et les coeurs les vertus familiales d'intégrité, de bonté, d'honnêteté.

Quoi de plus précieux que ce pieux héritage transmis, tel un flambeau, à ceux qui continueront la lignée !

Oui, la prière, en famille, le soir, sous la lampe voilée est toute puissante. Qu'elle soit dite sous le ciel de la Laurentie ; qu'elle soit répétée sous les vastes horizons des pays d'en-haut ; sous n'importe quel toit de village, de campagne ou de cité, la prière en commun est de toute efficacité. C'est un levier qui soulève et pardonne des montagnes d'imperfections. C'est le point d'appui où vient se poser la miséricorde divine. C'est le ré-

(Suite à la page 15)

Comment joue votre enfant ?

Comment connaître le coeur d'un enfant? Par sa manière d'agir au jeu. "L'enfant cruel prend plaisir à torturer les bêtes; l'enfant brutal bouscule son camarade sans se soucier qu'il lui fait mal; le méchant taquine jusqu'à blesser; l'égoïste s'adjuge le plus beau jouet et la meilleure place; l'autoritaire prend en mains la direction de la partie; le sournois se dissimule et tente de tricher; le généreux laisse volontiers les autres jouer à leur tour, il les aide même à réussir; le vaniteux se fait admirer; l'orgueilleux n'avoue jamais son échec; le querelleur se dispute à tout propos; l'esprit chagrin boude ou va sans cesse se plaindre qu'il est victime; le joviai est en perpétuelle bonne humeur; l'envieux est dépité du succès des autres; le vindicatif veut à tout prix abattre le vainqueur.

"La volonté se révèle tout autant. S'il est en plublic, le timide joue maladroitement; le regard d'autrui le gêne. Le hardi cherche le risque. L'inconstant se lasse promptement. L'hésitant manque le but parce qu'il n'en finit pas de viser, et il n'attrape aucune "pièce" à la course parce qu'il ne sait jamais laquelle il doit poursuivre à fond. L'irréfléchi agit avant d'avoir calculé. Le décidé prend des initiatives. Le grégaire se mêle au troupeau. L'indépendant se plie mal aux jeux d'ensemble. Le discipliné ne souffre aucunement d'y voir comprimer ses mouvements. L'énergique passe outre à la fatigue. Le mou et l'indolent ne soutiennent pas l'effort.

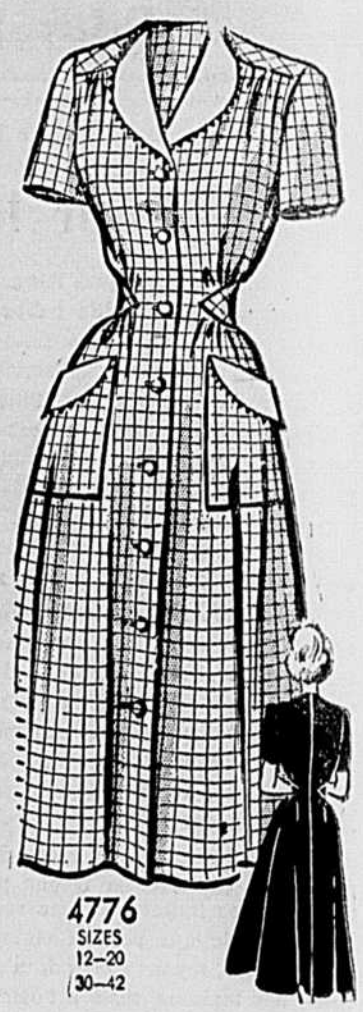
"L'intelligence se manifeste à la rapidité ou à la lenteur avec lesquelles l'enfant comprend un jeu; à la richesse des combinaisons qu'il imagine; à la finesse avec laquelle il joue son rôle; à l'adresse

(Suite à la page 13)

PATRONS

par ANNE ADAMS





PATRON No 4546

Vous aimerez sûrement cette robe de toutes occasions — les larges poignets et les beaux revers font toute la garniture de cette toilette simple et jolie. Ses lignes ont été conçues de façon à souligner la taille. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans; aussi 30, 32, 34, 36, 40 et 42. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

PATRON No 4776

Vous pouvez faire vos courses chez le boucher, à l'épicerie immédiatement après le ménage de votre maison si vous portez cette jolie robe d'intérieur, conçue selon les lignes nouvelles. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20 ans; aussi tailles 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.



PATRON No 4745

La mignonne sera adorable vêtue de ce trois-pièces de bon goût. La jupe circulaire, le plissé, la petite blouse vraiment attrayante ne devraient vous faire hésiter dans votre choix. Le patron des bouffants ne manque pas. Grandeurs: 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse)). Instructions en anglais seulement.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en payement de ces patrons. Prière d'effectuer le payement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

FAITES VOS COMMANDES AU

SERVICE DES PATRONS

La Terre de Chez Nous

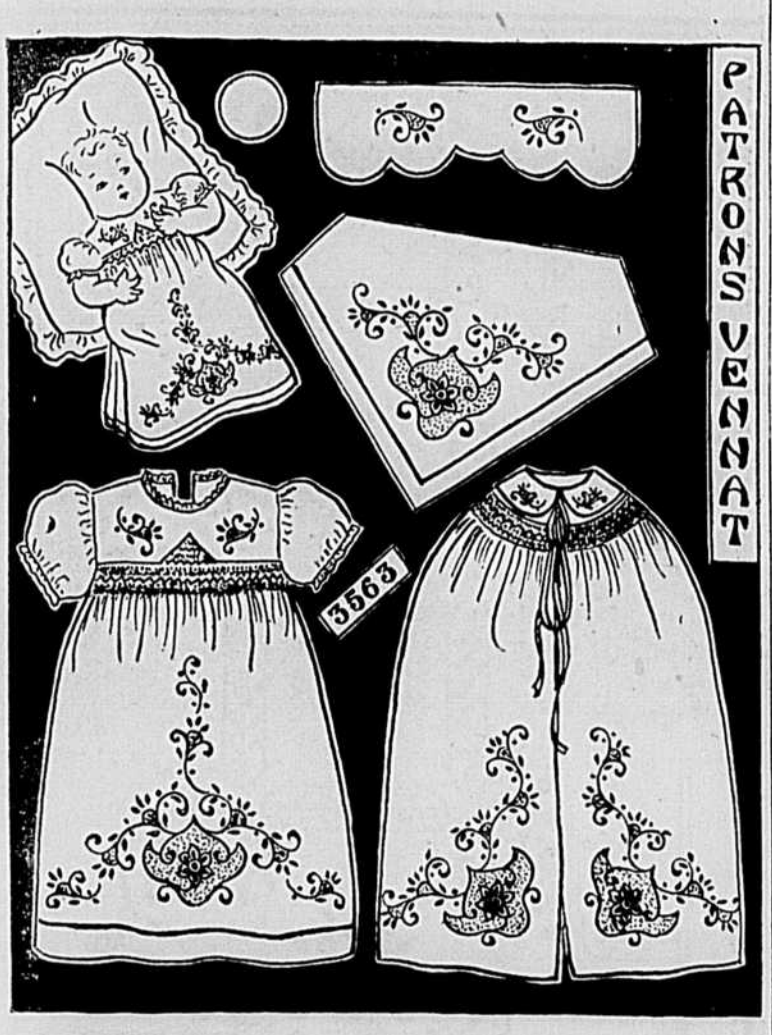
515, avenue Viger, Montréal

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

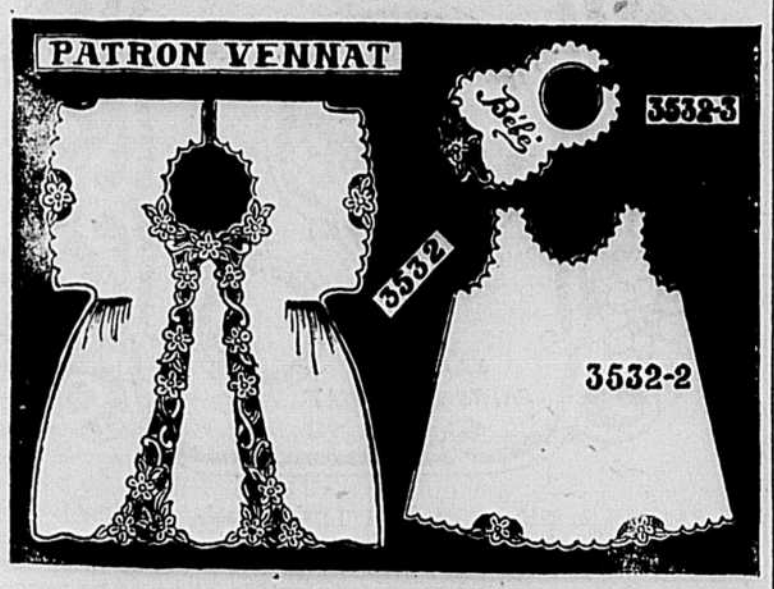
Pour le petit être qui ensoleillera votre foyer



PATRON No 3563 — TROUSSEAU DE BAPTEME, d'une forme nouvelle et pratique. Le haut de la robe est orné de petites fronces ou de "smocking", avec manches bouffantes et empiècement. Le bas est fini par un ourlet tenu par un cordonnet. Le manteau est une cape montée sur froncé ou "smocking". Le tour du châle est fini par un ourlet tenu par un cordonnet.

Les motifs incrustés de tulle sont rehaussés par de légers courants de broderie pleine. Patrons à tracer: Manteau 35c, bonnet 20c, châle 30c, robe 40c, jupon 28c, "smocking" inclus. Patrons au fer chaud: Manteau $1.00, bonnet 20c, châle 50c, robe 60c, jupon 30c, "smocking" inclus. Etampés sur crêpe-satin blanc: manteau $5.00, bonnet 75c, châle $2.50, robe $4.50, jupon $2.50. Ces prix comprennent le tulle fourni et faufilé. Robe étampée sur chiffon blanc $4.00.

Si vous désirez avoir le trousseau semi-fini c'est-à-dire le cordonnet du bas de la robe et du tour du châle fait, ainsi que le "smocking" dans le haut du manteau et de la robe, il faut ajouter aux prix plus haut mentionnés $6.50. Soie pour la broderie, $1.00.



PATRON No 3532 — ENSEMBLE pour 6 mois à 1 an, délicate Broderie Colbert d'un effet ravissant. Les 3 morceaux ensemble à tracer au crayon 55c, au fer chaud, 85c.

Etampés sur crêpe de soie blanc, bleu ou rose $4.00. Soie à broder 75c. Grand carbon jaune 25c. Cerceau à broder avec vis ajustable, en bois 65c.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

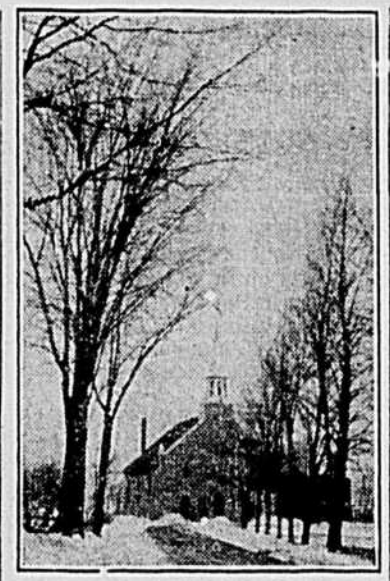
Nous ne remplissons pas les commandes C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — MONTREAL



Pour utiliser les restes du poulet

Dans le dernier numéro du "Foyer Rural", Mlle Thérèse Marion exposa certaines manières de faire à la cuisine du neuf dans du vieux. Ainsi, elle donne quelques idées sur la façon d'utiliser les restes du poulet lorsque, comme c'est arrivé au temps des Fêtes, on a la bonne fortune d'avoir de la visite. Voici ce que dit Mlle Marion:

Ou bien les invités s'attardent, ou ils sont déjà partis. Dans un cas comme dans l'autre, il faut faire le bilan du garde-manger et présenter les desserts garnis de petits airs si coquets que les convives auront l'impression de continuer à festoyer. C'est comme pour une toilette: une idée ingénieuse, un tour de main, un secret et le tour est joué.

Toute la basse-cour ayant eu l'honneur de figurer sur les grands plateaux, de faïence ou d'argent, les dessertes de volailles présentent le premier et le plus courant problème. Voici quelques idées utiles en tout temps de l'année.

Tartelettes au poulet

1 tasse de poulet cuit, coupé en cubes
½ lb de champignons, ou à défaut, 1 tasse de pois verts
4 c. à tb. de graisse végétale ou de beurre
2 c. à tb de farine.
½ t. de lait
½ t. de crème
sel, poivre, persil.

Bien laver les champignons et les trancher. Fondre le gras et le laisser roussir (si c'est du beurre), y faire sauter les champignons 5 minutes. Ajouter la farine, puis le lait et la crème et laisser mijoter 8 à 10 minutes. Ajouter le poulet, bien assaisonner et remplir de petites cassolettes de pâte à tarte cuites dans des moules à muffins.

Garnir de persil et de paprika.

Poulet à la maryland

2 tasses de poulet cuit
4 tranches de lard
1 tasse de macaroni
4 c. à tb. de farine
2 tasses de lait
½ tasse de fromage

Frire le lard coupé en dés jusqu'à ce qu'il soit bien doré. Dorer doucement le poulet en morceaux. Retirer le poulet du gras, y ajouter la farine et le lait pour en faire une sauce. Retirer du feu, ajouter le fromage râpé et le macaroni cuit et chaud. Assaisonner. Servir sur plat chaud en mettant le poulet doré en garniture autour du macaroni. Décorer de persil haché.

Pâté de fête

2 lbs de porc haché
2 lbs de veau coupé en filets
½ poulet désossé et coupé
½ tasse de bouillon
sel et poivre

Préparer une bonne pâte brisée avec 2 tasses de farine, ½ tasse de Saindoux, ½ c. à thé de sel et de l'eau glacée. L'étendre et en tapisser un plat à pâté, de préférence en pyrex.

Bien assaisonner la viande hachée (porc), en étendre un rang sur la pâte, déposer pardessus un rang de filets de veau et un rang de poulet. Recommencer jusqu'à ce que le plat soit rempli. Assaisonner et humecter avec du bon bouillon fait avec les os de la volaille. Recouvrir de pâte joliment découpée. De plus, découper de petites rondelles de pâté (environ 2 pouces), les pincer au centre pour leur donner l'allure de papillons et les disposer, ici et là, en garniture sur le pâté. A l'aide d'un pinceau, dorer la pâte avec 1 jaune d'oeuf battu avec 2 c. à table de lait. Mettre au four jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée (400° F.).

Ce pâté peut être préparé avec des viandes déjà cuites. Dans ce cas, on le retire du four dès que la pâte est à point.

Il peut aussi être préparé avec des viandes crues, il peut se servir aussi bien froid que chaud car les viandes prennent en gelée quand elles sont refroidies.

Thérèse MARION
(Le "Foyer Rural")

L'U.C.F. dans St-Hyacinthe

Avec le précieux concours de MM. les abbés Louis-Philippe Breton, aumônier des retraites fermées dans notre diocèse, et Pierre Loiselle, curé de Sainte-Brigide et aumônier de notre association, nous, les membres de la direction diocésaine, avons organisé deux retraites sociales dont le première à Granby, du 14 au 17 janvier, et la deuxième à Saint-Hyacinthe, du 31 janvier au 3 février. Toutes deux seront prêchées par le Révérend Père Racine, o.p. — Nous avons cru par là, répondre au désir de nos dirigeants, tant religieux que laïques, et souhaitons que ces retraites soient des plus fructueuses pour le plus grand bien de notre association. Puisse Jésus par Marie, notre Patronne sous le titre de Notre-Dame des Champs, bénir nos souhaits et nous aider dans l'accomplissement de notre tâche.

Mme Victor Marchessault,
présidente diocésaine

La prière...

(Suite de la page 14)

ceptacle d'où nous viennent toutes les grâces. La prière du soir, en commun est un geste délicat qu'il faut perpétuer, propager parce qu'elle est la sauvegarde de la famille, une garantie de sécurité pour la société et un devoir si agréable à remplir.

Ceux qui prient ne peuvent que bénéficier d'un surcroit de bienfaits d'ordre surnaturel surtout s'ils prient plusieurs réunis: "En vérité, je vous le dis, je suis avec eux, avec mes bienfaits, ma tendresse, ma sollicitude."

Heureux, mille fois heureux sont tous les jeunes qui grandissent dans l'ambiance de cette piété solide! Plus heureux sont-ils, si à leur tour, ils en gardent l'habitude en la faisant fleurir à leur foyer neuf et dans l'âme de leurs enfants.

On ne peut rien souhaiter de meilleur à un monde chancelant et malade que cette force constructive, ce remède efficace de la prière du soir, en famille.

À VOTRE SANTÉ



Au travail, toujours fatigué
Mais la nuit, vif et plein d'entrain!
De son travail, Ti-thur fut renvoyé
Pour n'avoir pas su dormir du soir
au matin.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Vicks Inhaler

DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL!



Employez-le dès que nécessaire.



Bien des femmes sont sujettes au mal de dos. Souvent, les reins en sont la cause car les reins, avec le foie, doivent filtrer les impuretés du sang.

Donc, si vous vous sentez fatiguée, épuisée, et avez mal à la tête par suite de douleurs lancinantes dans le dos—cela est peut-être dû à vos reins et à votre foie. C'est pourquoi, depuis plus d'un demi-siècle, tant de Canadiennes se fient aux Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie.

Faites que votre organisme fonctionne bien. Essayez aujourd'hui les Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Le nom "Dr. Chase" est votre guide. 3F

Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE

SIROP ESKIMO
Contre TOUX RHUMES BRONCHITES
35¢
B. N. ROBINSON & CO.
C.P. 185 GRANBY, P.Q.



Une demi-boîte par semaine garde les cabinets propres et hygiéniques!

• Confiez à la Gillett l'entretien de vos cabinets extérieurs. Versez-en simplement une demi-boîte une fois par semaine... le contenu et l'odeur seront complètement détruits.

Employez aussi la Gillett pour tous nettoyages désagréables: déboucher les renvois, décrasser et dégraisser, nettoyer les bâtiments et l'outillage de laiterie. Fait de plus un excellent savon de ménage. Achetez de la Gillett aujourd'hui!





Voici une scène qui n'est sûrement pas du mois de janvier. Rien n'empêche qu'elle est agréable à contempler à cette saison-ci de l'année. Les pommes de terre en fleurs et le bambin à l'air sérieux qui en fait l'inspection ont fait l'objet d'un prix, le septième, au récent concours organisé par le "Foyer Rural" revue mensuelle publiée par l'U.C.C. L'auteur de la photo est Mme Augustin Lavoie, de Luceville, comté de Rimouski.

La petite école

Ce qu'elle a été. — Ce qu'elle est. — Ce qu'elle doit être.

Vous avez lu j'en suis sure, le travail de Mme Vigneault-Dolan sur l'école rurale. C'était le résultat d'une enquête tenue dans le diocèse de Nicolet, lequel travail avait pour l'aider le comité des écoles. D'autres diocèses, sans avoir été désignés spécialement, ont aussi orienté leurs travaux dans ce sens. Voici une conférence préparée et donnée par Mme Raoul Tremblay, du diocèse de Chicoutimi, à l'occasion des journées d'étude de secteur. Il y a là de quoi inspirer les membres de nos cercles qui veulent agir efficacement. Toutefois, il ne faut pas croire que tout ce programme doit s'accomplir rapidement, non. Il y a du travail pour plusieurs mois à venir. Etudiez et demandez-vous sincèrement: "Ce que les autres font pour le bien familial et social, pourquoi ne le ferions-nous pas dans notre milieu?" — Marie DUPUIS.

Je veux causer avec vous un peu de la **petite école**, cette école de tout le monde qui est le prolongement immédiat de la famille et où toute notre population reçoit son orientation pour la vie.

Son importance n'est pas discutée; elle semble échapper cependant, pour une grande part, à ceux-là mêmes qui y sont les plus intéressés, nous les parents. C'est pour cela que je crois opportun de lui accorder notre attention au cours de nos travaux d'étude.

Il y aurait beaucoup à dire sur la petite école; je veux limiter mes observations au point de vue pratique. Je parlerais de **ce qu'elle a été, de ce qu'elle est** et de **ce qu'elle doit être**; c'est à dire qu'après avoir reconnu le bien qu'elle a fait dans le passé, je jetterai un coup d'oeil sur son état actuel, pour signaler ensuite les améliorations et les adaptations qui paraissent s'imposer pour qu'elle réponde pleinement à son rôle.

Ce qu'elle a été

Il n'y a pas lieu d'insister sur ce qu'a été chez nous la petite école. Tout le monde admet qu'en dépit de ses lacunes et de ses insuffisances inévitables, elle a été le salut de notre culture; on pourrait dire qu'elle a été le salut de notre survivance même.

Après les années de triste abandon qui ont suivi la conquête de notre pays par l'Angleterre et qui ont fait de notre peuple pendant deux ou trois générations, un peuple d'illettrés, le relèvement aurait été impossible sans le secours de la petite école qui a mis à la portée de nos familles les moyens d'instruction que celles-ci avaient perdus.

Plus près de nous, pendant la dure période de la colonisation, c'est encore la petite école qui a préservé d'un recul intellectuel la jeunesse isolée dans le Saguenay et qui a permis à nos populations de se maintenir au niveau de celles des autres parties du pays.

Ces faits historiques ne font qu'illustrer, dans des circonstances particulières, le fait moins frappant mais plus général et plus constant que la petite école est, depuis le début de notre pays, le réservoir où les générations qui se succèdent puisent les notions fondamentales de leur savoir, où le cerveau de tout un peuple prend l'orientation et la formation qui le caractérisent et déterminent sa valeur d'ensemble. Elle a la responsabilité et aussi le mérite de nous avoir fait ce que nous sommes comme peuple et d'avoir, pour une part certainement très grande, contribué à la valeur personnelle du plus grand nombre des individus.

Ce rôle, que remplit l'école publique partout, a une portée plus grande en notre pays, parce que chez nous il n'a pas été contrebalancé par une culture intellectuelle au sein de la famille; par défaut de moyens ou de préparation, l'immense majorité des parents ont laissé à l'école seule le soin de meubler méthodiquement les intelligences et d'orienter leur développement.

La petite école a donc été un appoint fondamental dans la formation de notre peuple; elle est pour beaucoup dans ce que nous sommes, ce que nous avons et ce qui nous manque...

Je dis: **ce qui nous manque:** car la petite école n'a pas été toujours et partout ce qu'elle aurait dû être, et nous avons bien des raisons de le regretter.

Je fais cette constatation non pour la blâmer, le passé est passé et on n'a pas le temps d'en faire le procès; mais pour souligner davantage l'importance et la responsabilité de l'école et pour mieux faire sentir le devoir de nous en occuper.

Ce qu'elle est

Même s'il y a des réserves à faire, l'école que nous avons aujourd'hui est sûrement, dans l'ensemble, un progrès sur celle d'autrefois.

Elle est généralement **plus confortable.** Les maisons, les récentes surtout, construites selon des plans étudiés, offrent des avantages aux points de vue logement, aération et lumière; pas toujours cependant, car on en voit encore beaucoup où les enfants sont entassés autant sinon plus qu'autrefois, et beaucoup qui n'ont pas d'éclairage électrique, même là où le courant passe devant la porte.

On a remplacé presque partout les cabinets extérieurs par des installations plus hygiéniques, plus commodes et mieux surveillées; mais combien d'écoles manquent encore d'aqueduc et condamnent les enfants à boire une eau quelconque, peu sûre et mal protégée!

Dans les villages, nous avons des maisons d'école à chauffage central et régularisé; mais celles des campagnes ne connaissent encore que l'ancien poêle disparu de nos maisons. On ne l'allume qu'un peu avant l'arrivée des élèves; il rôtit ceux qui sont proches et laisse grelotter pendant une grande partie du jour ceux qui sont près des murs que le froid de la nuit a glacés.

Dans la plupart des écoles, l'ameublement est meilleur et plus élégant qu'autrefois. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il est **manufacturé** au lieu d'être fait sur place. Trop souvent il n'a de qualités que l'uniformité et la couleur, et ces qualités sont dans bien des cas des défauts, qui ne tiennent pas compte des besoins réels des enfants.

Quant aux agréments, aux modestes ornements qui, sans luxe, rendent les appartements agréables, reposant et intéressants, on ne les trouve que plutôt rarement, dans certaines maisons où des Soeurs, des Frères, des maîtresses qui s'y entendent font eux-mêmes les frais de les ajouter.

Dans l'ensemble, on peut dire qu'au point de vue de confort, si nos maisons d'écoles sont un progrès notable sur celles d'autrefois, elles restent encore loin en arrière si on les compare à nos logements de famille pourvus des améliorations modernes.

Mais la maison et ses meubles, ce n'est pas l'école; c'en est seulement l'abri nécessaire, la bâtisse, la "boite", pourrait-on dire, où l'on fait l'école.

Il y faut un outillage, un personnel et des conditions particulières qui en font spécifiquement une école et qui en assurent le bon fonctionnement.

J'appelle **outillage** tout le matériel approprié au travail qui se fait à l'école: tableaux noirs, tableaux dessinés ou coloriés, cartes géographiques, calendriers, images religieuses et autres, livres de lecture et de consultation, objets pour démonstrations, projecteurs, instruments d'expériences et de jeu, etc.

En cette matière, on peut dire que, sauf de très rares exceptions l'outillage de nos petites écoles est plus que médiocre, plus que pau-

(Suite à la page 23)

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les
MAUX D'ESTOMAC
(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON!

Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon aussi envoyé. Ecrivez à

CANADIAN VON CO
Dépt 147-G — WINDSOR, Ontario.

MACHINE A TRICOTER
"Auto Knitter"



La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

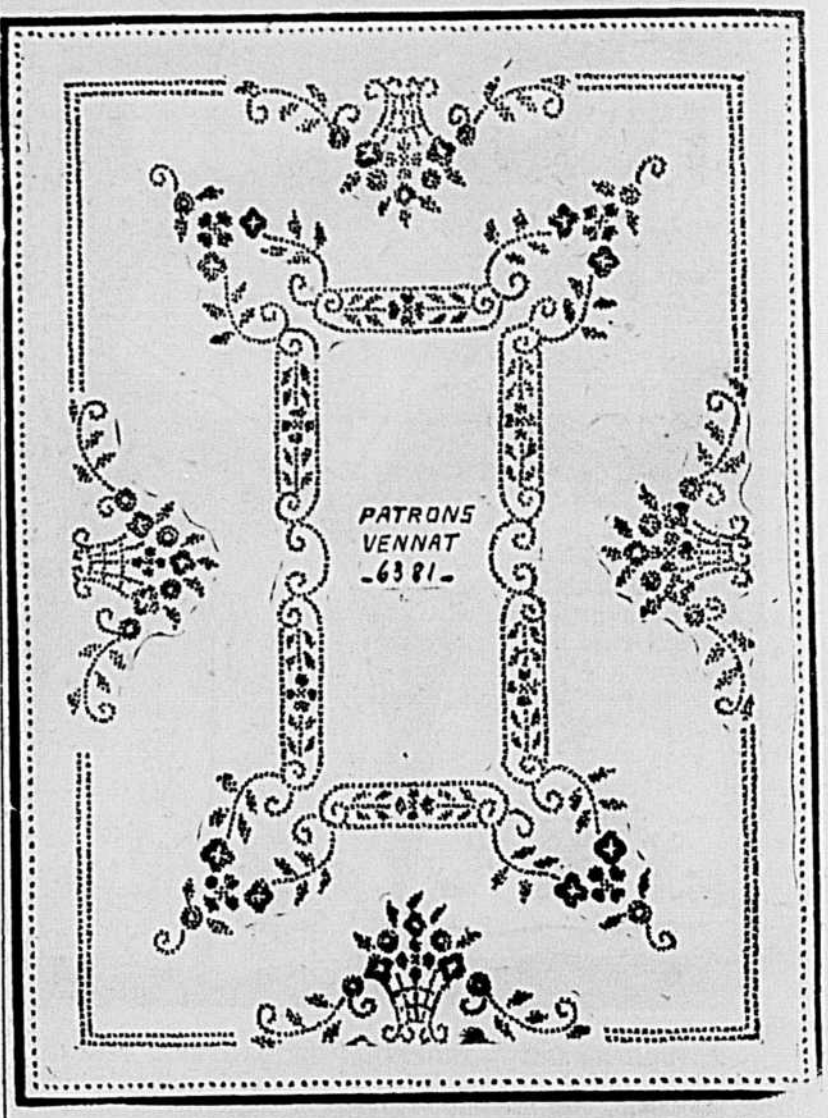
ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

FAITES DE L'ARGENT DANS VOS HEURES DE LOISIRS

Auto Knitters & Hosiery Ltd.
Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse
Boîte 130, Station R, Dépt T, Montréal

Service des
PATRONS
de la "Terre de Chez Nous"

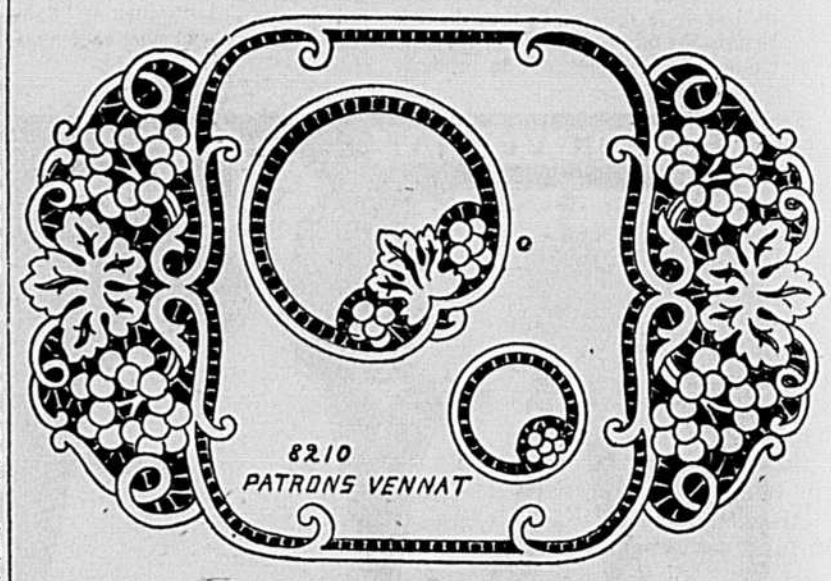
Utilisez vos loisirs à d'agréables travaux



PATRON No 6381 — NAPPE AU POINT DE CROIX, dessin très décoratif, avec ses courants gros-bleu, paniers bruns, fleurs, les unes nuancées roses, d'autres rouges, d'autres jaunes et oranges. Feuillage de plusieurs tons de vert.

Patron à tracer Nappe et Serviettes 75c. (Ne vendons pas le fer chaud.) Grand carbon 25c. Fil à broder de couleur, garanti au lessivage $1.50.

Etampée sur très beau coton jaune pesant ou coton blanc fini toile 54 x 72 pcs $3.65. 54 x 90 pcs $5.25. Serviettes de 12 pcs 98c.



PATRON No 8210 — CENTRES "LES RAISINS, artistique broderie au richelieu, simple et facile à faire au point de feston. Le set comprend 2 ronds de 5 et 9 pcs, 2 ovales de 13 x 19 pcs et de 18 x 27 pcs. Les 4 grandeurs ensemble à traver aucrayon 75c. (Nous ne les vendons pas au fer chaud.) Grand carbon 25c. Cerceau français en bois avec vis ajustable 65c. Etampé sur simili-toile huître: Jetée de table de 18 x 27 pcs $1.25; fond de plateau de 13 x 19 pcs 75c; 6 centres de 5 pcs et 6 centres de 9 pcs ensemble $1.50.

Etampés sur superbe toile ivoire 18 x 27 pcs $2.50, 13 x 19 pcs $1.00. 6 centres de 5 pcs et 6 centres de 9 pcs, $3.00.

Fil à broder écru, pâle ou foncé, environ $1.00.

Veuillez ajouter à ces prix, 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

Nous ne remplissons pas les commandes C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal



Vingt-troisième Cours à Domicile de l'U.C.C.

La doctrine sociale de l'Église

Par le R. P. Adélard Dugré, s. j.

Douzième leçon

LE TRAVAIL

"L'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler", dit la Sainte-Ecriture. Et S.S. Pie XI précise que "le travail est destiné au perfectionnement de l'homme".

En effet, bien qu'il soit plus pénible qu'il ne l'aurait été si l'homme n'avait pas péché, et malgré son caractère d'expiation, le travail n'en répond pas moins à une de nos tendances instinctives. Nous sentons le besoin d'exercer nos forces corporelles et notre activité intellectuelle. Observez l'enfant: dès qu'il peut se tenir sur ses jambes il s'agite pour fortifier ses muscles; dès qu'il peut parler il ne cesse de questionner pour apprendre. "Le travail de l'homme n'est pas chose odieuse et accablante, dit S.S. Pie XII. Qu'il s'agisse de la culture des champs, des emplois rétribués ou des activités intellectuelles, la vie de travail n'avilit pas les esprits, mais les ennoblit."

Le but du travail

Le travail est donc voulu par Dieu, pour que l'homme atteigne le plein développement de ses forces et de ses facultés. La nature nous offre ses biens, mais il faut travailler pour entrer en possession de ses richesses. Pour se nourrir, se vêtir, se loger, pour acquérir les connaissances les plus rudimentaires ou la science la plus raffinée, il faut travailler âprement. Tous les arts, musique, peinture, broderie, mécanique, et même le sport, exigent de ceux qui s'y adonnent un travail acharné. Rien de grand ne se fait sans application. Mais le travail vient à bout de tout, en même temps qu'il conduit l'homme à la perfection de son talent et de sa vertu. "Le travail est une des plus grandes valeurs de la vie", dit S.S. Pie XI.

Il ne faut donc pas voir dans le travail surtout l'effort pénible qu'il demande, mais l'exercice normal de l'activité humaine. C'est par lui que l'homme tire le meilleur de lui-même et prend pleine conscience de ses capacités.

Le travail est aussi l'unique moyen d'enrichir le genre humain. "C'est le travail de l'ouvrier, dit Léon XIII, travail des champs ou de l'usine, qui est la source de la prospérité des nations." Une société où le travail se ralentit est une société qui s'appauvrit et dégénère. Les individus, comme les peuples, n'arrivent à l'état adulte que quand ils cessent de passer la majeure partie de leur temps au jeu ou dans des occupations improductives, pour se livrer au travail ordonné. Alors l'enfant devient jeune homme et le sauvage devient civilisé. "Personne n'ignore, dit Pie XI, qu'aucune nation n'est jamais sortie de l'indigence et de la pauvreté, sinon par l'effort intense et combiné de tous ses membres, tant de ceux qui dirigent le travail que de ceux qui exécutent leurs ordres."

Les cultivateurs sont particulièrement bien placés pour constater ce phénomène. Ils savent ce que rend un champ bien cultivé, ils savent aussi combien rapidement une ferme peut tomber en décadence si elle est négligée. S.S. Pie XII, s'adressant aux délégués d'une association agricole, soulignait l'effet stabilisateur que le travail régulier de l'agriculture produit sur toute l'économie de la nation. "Plus que les autres, disait-il, vous vivez en contact avec la nature. Votre vie se déroule loin des outrances d'une civilisation artificielle et se dépense entièrement à faire jaillir des profondeurs du sol, sous le soleil du Père céleste, les richesses abondantes que sa puissance y a cachées . . . De votre vie et de votre travail résulte la force économique du pays et, en temps de crise, sa capacité de résistance pour le maintien de l'ordre social tout entier."

Obligation de travailler

"Même dans l'état d'innocence, dit S.S. Léon XIII, l'homme n'était nullement destiné à vivre dans l'oisiveté." A plus forte raison doit-il se soumettre à la loi du travail, maintenant que Dieu a fait d'un besoin naturel un châtiment. Ce qui devait n'être que plaisir exige désormais un effort, souvent pénible, dont personne n'est dispensé. Le Pape Léon XIII rappelle au travailleur moderne ce caractère pénal dont le péché a marqué le travail. "La douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, dit-il. Les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais. S'il en est qui s'en attribuent le pouvoir, s'il en est qui promettent aux pauvres une vie exempte de souffrances et de peines, tout adonnée au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là trompent le peuple et le bercent d'illusions d'où sortiront un jour des maux plus grands encore que ceux du présent."

Naturellement il ne faut pas restreindre l'idée de travail à la seule activité manuelle. L'architecte et l'ingénieur qui tracent des plans, le mathématicien et le financier qui font des calculs, l'administrateur, l'homme de loi, le médecin, l'écrivain, l'artiste, tous ces hommes travaillent, souvent plus longtemps et plus péniblement que le maçon ou le laboureur. Qu'il s'agisse d'une ferme ou d'une usine, la direction y comporte généralement plus de soucis que l'exécution. Le travail, en effet, est l'effort sérieux et réglé que l'homme fait pour arracher à la nature ses richesses. Mieux l'effort est ordonné vers le but à atteindre, plus le travail est digne d'un être raisonnable. Ainsi une ferme bien tenue, un jardin bien propre, une maison bien construite, un beau meuble, une machine ingénieuse, dénotent d'autant plus d'intelligence que ces objets sont plus aptes à atteindre la fin qui leur est destinée. Le travail parfait est le fruit de l'activité consciente d'un homme qui se met tout entier, corps et âme, à l'accomplissement de son oeuvre, pour obéir au Créateur et servir l'humanité. Plus le travail fait preuve d'intelligence et de charité, plus il est humain.

Aspect social du travail

Chacun, en effet, doit s'acquitter de son mieux du rôle que la Providence lui assigne, non seulement pour son propre bien et celui de sa famille, mais aussi pour l'avantage de toute la société. S.S. Pie XI demande qu'on réfléchisse à cet aspect social du travail: "Que tous, dit-il, non seulement ceux qui se livrent à l'étude des lettres et des sciences, mais aussi ceux qui peinent dans des métiers manuels, réfléchissent qu'ils ont une très noble occupation; elle leur permet de pourvoir à leurs propres besoins, tout en se rendant utiles à la société entière."

"Le travail unit les hommes au service du peuple", dit à son tour S.S. Pie XII. Il ne devrait donc pas y avoir d'opposition entre les diverses classes de la société, ni entre l'intellectuel et le manoeuvre, ni entre le citadin et l'agriculteur: tous doivent collaborer au bien commun, parce que toutes les tâches sont nécessaires. Tel est l'esprit de l'Eglise et son voeu le plus cher.

Il y a plus. Pour nous inculquer l'estime du travail, Dieu s'est fait travailleur. "Jésus lui-même, dit S.S. Pie XII, ne dédaigna pas d'exercer le métier de charpentier dans la boutique de son père nourricier; il voulut consacrer de sa sueur divine le travail humain . . . Rédempteur du genre humain, pénétrant de sa grâce notre être et notre activité, il élève et ennoblit le travail honnête, quel qu'il soit, celui d'en haut et celui d'en bas, grand ou petit, agréable ou pénible, matériel ou intellectuel, lui conférant aux yeux de Dieu une valeur de mérite surnaturel."

Dignité du travailleur

Si le travail a une si haute dignité, il faut donc traiter le travailleur avec considération. Pie XI stigmatise ceux qui regardent l'ouvrier comme une marchandise qu'on échange sur le marché du travail. L'employeur doit reconnaître la dignité humaine de l'employé. Loin de se croire assimilé à une machine, le travailleur salarié doit sentir qu'on le considère comme une personnalité intelligente et libre. Il faut donc lui procurer les moyens d'accomplir ses devoirs religieux, ses devoirs de famille et ses devoirs de citoyen. Il faut avoir égard à sa santé en lui évitant les fatigues excessives, en lui assurant le repos nécessaire, en veillant à ce qu'il soit bien logé et nourri, en lui donnant un salaire convenable. Puisque le travail est voulu par Dieu pour que l'homme vive et se perfectionne, il doit être organisé de manière à procurer la plénitude de la vie.

Le droit au travail

Si tout le monde a le devoir de travailler, il s'ensuit que tous ont le droit d'obtenir du travail. Car droit et devoir vont toujours ensemble. Les Papes reconnaissent cette conséquence. S.S. Pie XII dit expressément: "Il faut que celui qui a la force de travailler pour se procurer, ainsi qu'aux siens, la nourriture de chaque jour, trouve à travailler équitablement."

Mais alors une grave question se pose: si tous les ouvriers ont le droit d'avoir de l'ouvrage, qui est obligé de leur en donner? Au droit de travailler correspond chez quelqu'un le devoir de faire travailler. Qui a ce devoir?

Le problème n'existe pas sur les fermes familiales, où il y a toujours de l'ouvrage pour toute la famille; mais il est parfois angoissant dans les villes, particulièrement dans l'industrie, où le chômage est fréquent. Il peut aussi se présenter chez les cultivateurs qui emploient des engagés.

S.S. Pie XII compte sur "la sagesse des gouvernements civils et la libéralité prévoyante des patrons" pour répondre à la demande de travail. Avant lui S.S. Pie XI avait dit: "Un très grave devoir enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienveillance et la magnificence . . . Celui qui consacre les ressources plus large dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles, celui-là pratique, d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps, la vertu de magnificence."

Les riches, nommément les directeurs de grandes entreprises, ont donc le devoir de contribuer à diminuer le chômage. En le faisant ils pratiquent la justice sociale et la charité. Mais S.S. Pie XI spécifie qu'ils ne sont pas tenus de dépenser ainsi leur superflu par la justice commutative, qui oblige à rendre à chacun ce qui lui appartient, mais au nom d'autres vertus, comme la bienfaisance et la magnificence. Léon XIII avait dit, dans RERUM NOVARUM: "Nul, assurément, n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire ou celui de sa famille, ni même de rien retrancher de ce que les convenances ou la bienséance imposent à sa personne: nul, en effet, ne doit vivre contrairement aux convenances. Mais dès qu'on a suffisamment donné à la nécessité et au décorum, c'est un devoir de verser le superflu dans le sein des pauvres. C'est un devoir non pas de stricte justice, sauf les cas d'extrême nécessité, mais de charité chrétienne."

Par contre, l'Etat a le devoir strict, en vertu de la justice distributive, de pourvoir au bien commun. "Il appartient aux gouvernants, dit Pie XI, de protéger la communauté et les membres qui la composent; dans la protection des droits privés ils doivent se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents . . . La classe indigente compte surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat entoure donc de soins et d'une sollicitude particulière les travailleurs qui appartiennent à la classe des pauvres."

Les gouvernants doivent donc prévoir les périodes où la demande de main-d'oeuvre se ralentit. Non seulement ils doivent instituer des caisses de chômage, mais ils doivent aussi constituer des fonds de réserve pour exécuter des travaux d'utilité publique, tout spécialement pour développer les régions colonisables, quand l'entreprise privée ne peut plus embaucher tous les travailleurs. Ceux-ci, cependant, doivent se contenter du genre d'ouvrage qu'on leur offre. Ils ne peuvent pas exiger d'être employés dans leur métier, ni près de leur famille.

Comme c'est la grande industrie qui cause généralement les crises de chômage, c'est sur ses profits qu'il convient de prélever la taxe qui permettra d'atténuer la misère des chômeurs. C'est une des meilleures façons d'utiliser le superflu des riches qui, selon la doctrine de l'Eglise, doit servir au bien commun. Mais tous ceux qui en ont le moyen ont le devoir de secourir les pauvres au temps de la dépression. Pour les cultivateurs il n'y a peut-être pas de meilleure manière de pratiquer la charité que d'employer à des travaux utiles et de rémunérer convenablement les journaliers sans ouvrage.

QUESTIONNAIRE

1. *Quel est le but du travail?*
2. *Le travail est-il un bienfait ou une punition?*
3. *Comment faut-il traiter l'employé?*
4. *Le salarié peut-il exiger de l'emploi? De qui?*

Le coin de la propagande

A partir de ce numéro, le Service de la Propagande de l'U.C.C. prendra contact, régulièrement chaque semaine, avec tous les abonnés de la "Terre de Chez Nous."

Pourquoi cette page?

...Tous les membres actifs de l'U.C.C., tous les dirigeants dévoués de nos syndicats locaux, constatent avec regret, qu'un bien petit nombre de cultivateurs s'occupent vraiment de leurs affaires. Pourtant, l'U.C.C. est répandue dans toute la province. Un peu partout, en effet, nous rencontrons des petits noyaux de cultivateurs plus ou moins vivants, mais ce n'est pas tout d'avoir des petits noyaux ici et là, il faut les faire profiter., il faut que chaque syndicat devienne fort lui-même. Il y a actuellement plus de 100,000 cultivateurs dans notre province et seulement 38,000 sont membres de l'U.C.C. Il y a donc beaucoup à faire.

Le Service de la Propagande cherche les moyens à prendre pour renforcir l'U.C.C. Les propagandistes régionaux et locaux s'ingénient eux aussi a mieux faire connaitre l'Union des Cultivateurs, mais eux seuls pourront-ils réussir? Non, si les principaux intéressés, les membres eux-mêmes ne travaillent pas, ne donnent pas le "coup d'épaule' seul nécessaire et efficace.

Le "coin de la propagande" essaiera, chaque semaine, de faire comprendre le rôle absolument nécessaire que les membres de l'U.C.C. doivent jouer dans la propagande, c'est-à-dire dans le recrutement des membres, ainsi que dans le recrutement des assurés.

A qui s'adresse cette page?

Evidemment, cette page s'adresse à tous les lecteurs de la "Terre de Chez Nous," mais tout spécialement aux membres de l'U.C.C. et aux dirigeants des syndicats.

Les membres actifs de l'U.C.C. et les dirigeants de syndicats comprennent très bien que l'U.C.C. n'est pas assez forte. On comprend aussi très bien que c'est le défaut d'union chez la classe agricole qui a conduit les cutivateurs à la dictature économique. On sait même que ce sont des étrangers à la classe agricole qui règlent les problèmes des cultivateurs et comme preuve, on a le récent jugement sur la margarine. Les cultivateurs, membres de l'U.C.C., savent tous cela et ils savent aussi qu'ils ne sont pas encore assez solidement unis et préparés pour faire face aux exploiteurs de la classe agricole. Nos membres s'aperçoivent qu'ils ne sont pas suffisamment organisés. Mais à quoi sert-il de se plaindre? Le temps des lamentations doit être fini. Le temps est venu pour les membres de l'U.C.C. de secouer l'apathie de leurs confrères. L'U.C.C. offre le salut, dites-vous? Très bien, mais à condition de prendre les moyens. La principale force de l'U.C.C. repose sur le nombre de ses membres. Et si les membres de l'U.C.C. attendent que les non-membres viennent les trouver, ils attendront longtemps. C'EST AUX MEMBRES DE L'U.C.C. DE GAGNER D'AUTRES MEMBRES. Il est du devoir de tous les bons membres de l'U.C.C., de devenir des propagandistes bénévoles de leur Association professionnelle. L'U.C.C. progressera ou reculera selon le travail des membres actuels. Que les bons cultivateurs membres de l'U.C.C. pensent à ce que pourront dire les historiens dans 25 ans d'ici. Ce n'est pas assez qu'ils puissent dire: de 1924 à 1948, l'association professionnelle a progressé. Il faut qu'ils puissent ajouter: les cultivateurs de 1948 ont compris leur devoir, ils ont affronté courageusement les dangers de leurs époque, ils se sont relevés, ils se sont donnés persévéramment à l'effort, ils se sont occupés de leurs affaires.

Le Service de la Propagande essaiera donc dans cette page de faire comprendre à tous les membres de l'U.C.C. que leur devoir principal est de devenir propagandistes de leur association professionnle. Il ne faut plus qu'un cultivateur pense que son travail quotidien ou que ses bonnes paroles sont de bien peu de poids sur le sort du prochain, car le plus simple, le plus obscur, le plus éloigné de nos cultivateurs ne peut dire: l'édifice peut se passer de moi. Non, en vérité, si une seule pierre fait défaut, tout l'édifice est menacé. En effet, une immense solidarité en toute choses relie tous les hommes, et un membre de l'U.C.C. ne doit plus penser et ne doit plus dire qu'au milieu de tous les autres cultivateurs, son action est perdue et stérile. Si tous les cultivateurs disaient cela, l'U.C.C. n'existerait plus. Au contraire, si chaque habitant était persuadé que son action individuelle concourt au bien de toute la classe agricole, ce serait le salut.

Le "coin de la propagande" aura donc une tâche énorme à remplir. Il essaiera de réveiller les endormis et surtout de secouer les indifférents. Il intruira, fera la lumière et fera tomber les préjugés. Il apportera des réponses victorieuses et s'appliquera surtout à donner des convictions, des convictions qui tiennent, même en temps de crise. Il travaillera à faire prendre des résolutions et essaiera par tous les moyens possibles, de créer une atmosphère propice à l'enrôlement des membres et à la propagande en général.

Les assurances mutuelles de l'U.C.C. auront une large part dans cette page, et nous prions les propagandistes de nous fournir la matière. Pourquoi ne feriez-vous pas passer ici toutes les objections que vous rencontrez? Des personnes compétentes y répondraient volontiers et ce serait réellement une manière efficace de faire connaitre nos assurances. Nous prions également les propagandistes régionaux et locaux de nous aider afin que cette page devienne véritablement une page de propagande qui intéresse toutes les régions de la province.

Jean-Marie JOBIN,
secrétaire du Service de la Propagande.



St-Romain

(Frontenac)

Le 30 novembre, nous avions une assemblée de notre syndicat chez M. Henri-Louis Boulanger. Etaient présents notre aumônier, M. l'abbé Albert Carbonneau, M. le président ainsi que la plupart des directeurs. Il fut question du congrès d'industrie laitière à tenir à l'Ecole Noé Ponton le 7 décembre et proposé que deux membres assistent à ce congrès.

Notre dernière réunion de l'année a eu lieu le 21 décembre à la résidence de M. Ernest Roy. Etaient présents M. l'aumônier, M. Ovila Boulanger, directeur diocésain, qui remplaçait M. le président absent pour cause de maladie, ainsi que les autres directeurs. M. l'aumônier donna lecture du "Guide" et fit un résumé des premières leçons du cours à domicile de la "Terre de Chez Nous". Ses commentaires furent très intéressants. Il fut question de l'organisation d'une veillée de cartes au profit de l'U.C.C. Nous sommes retournés chez nous tous contents des belles leçons reçues au cours de l'assemblée.

Ovila Bellavance, secrétaire

Ripon

(Papineau)

Au cours de sa dernière réunion, le syndicat de l'U.C.C. de Ripon a voté une résolution demandant au ministère provincial de l'Agriculture qu'il y ait dans le comté un agronome qui soit continuellement à la disposition des cultivateurs au lieu des services d'un agronome résidant à Buckingham et ne venant qu'une fois par semaine. La résolution se lit comme suit:—

Il est proposé par M. Jean-Baptiste Sabourin, appuyé par M. Albini Laroes et résolu à l'unanimité que demande soit faite au ministère de l'Agriculture de nous donner un agronome pour notre comté".

Rosario Derouin, sec.

Convocations

DIMANCHE, 23 JANVIER

Mont Saint-Michel, (Labelle).

MARDI, le 25 JANVIER

Martinville, (Compton), Papineauville, (Papineau).

MERCREDI le 26 JANVIER

Saint-Lin, (L'Assomption).

St-Etienne de Grantham

(Drummond)

Assemblée du Syndicat de l'U.C.C. de St-Edmond tenue à la salle paroissiale le mercredi, 15 décembre 1948.

Après la prière d'usage faite par l'aumônier, eut lieu la lecture de l'Evangile. Dans le commentaire qu'en fit l'aumônier, celui-ci fit remarquer que le Bon Dieu ne demanda pas en retour également de chacun, mais dans la mesure que les serviteurs avaient reçu. Ainsi dans la vie, dans la société comme dans toute organisation, chacun doit faire sa part, dans la mesure de ses talents, des possibilités que Dieu a données à chacun.

Le bureau de direction ayant donné sa démission à la fin de l'année d'office on procéda alors à l'élection d'un nouveau conseil, sous la présidence de l'aumônier et le résultat fut le suivant:

MM. Ovide Rivard, président; Antoine Béliveau, vice-président; Joseph Joyal, secrétaire; Olivar Asselin, secrétaire-adjoint; directeurs: MM. Roméo Doyon, Chs-Auguste Trudel, Fernand Lanoie, Georges Fleurent, Donat Fafard.

Ensuite chacun des six chefs d'équipe fut appelé par l'aumônier a donner un compte rendu de ce qui se ait et le résultat demontra que partout on fait preuve de bonne volonté tant au point de vue de l'assiduité qu'au point de vue de l'étude du sujet proposé.

Isidore Lavallée, avec la conviction que nous lui connaissons, donna les principales raisons qui ont amené l'élévation de la cotisation: être prêts à administrer la convention collective lorsque nous l'obtiendrons, ce qui nécessitera toute une organisation et nécessairement aussi des dépenses; plus l'U.C.C. grandit, plus elle est appelée à rendre service ce qui ne se fait pas sans un accroissement de déboursés.

Le nouveau président élu remercie l'assistance et dit un mot des équipes d'étude; comme l'équipe qu'il dirige depuis deux ans avec beaucoup de succès peut aider les autres, il suggère qu'il se fasse un échange entre les membres des différentes équipes.

Un rapport avantageux des réunions tenues et donné par le propagandiste spécial, M. Georges Fournier, de Gentilly. Partout on s'y est rendu avec empressement et on est revenu satisfaits. M. Fournier a laissé partout un excellent souvenir.

Vingt-cinq membres payèrent leur cotisation, séance tenante. La prière clôtura cette assemblée des plus réussies.

Olivar Asselin, sec.-trés.

Ste-Blandine

(Rimouski)

Notre syndicat a tenu son assemblée mensuelle le 19 décembre sous la présidence de M. Placide Proulx. Une trentaine de membres étaient présents.

Le secrétaire a donné lecture d'une circulaire du secrétaire général. On l'a ensuite autorisé à commander une douzaine de brochures intitulées "Les conventions collectives appliquées à la vente des produits de la ferme". Nous avons rempli le questionnaire du secrétariat général et la séance fut levée.

Denis St-Laurent, secrétaire

Amos

(Abitibi)

D'importantes décisions ont été prises à l'assemblée générale annuelle de l'U.C.C. d'Amos.

En effet les principaux cultivateurs d'Amos réunis en assemblée plénière, au terme de leur exercice annuel décidèrent unanimement que la cotisation des membres serait fixée à $6.00 à partir du 1er avril 1949.

De plus, un comité de cinq fut formé en vue de l'organisation d'une meunerie coopérative. Cette idée reçut l'approbation unanime des membres et le projet devrait recevoir l'attention des membres pour l'année qui commence. Les membres nommés dans cet important comité sont MM. Josaphat Croteau, Trefflé Bolduc, Irenée Massicotte, Emile Allard et Johny Fraser, homme d'expérience et connaissant bien les besoins de la classe agricole.

Il fut également décidé de rejeter la formule qui voulait que les services soient accordés aux non-membres pour les induire à devenir membres et, à l'avenir, les membres seuls bénéficieront des avantages du syndicat.

Les membres ont été heureux d'apprendre que la malle rurale sera une réalité dans la paroisse sous peu, grâce aux démarches de l'U.C.C. et de ses directeurs.

Une nouvelle forme d'action va être mise à l'essai pour l'année qui commence afin de rendre le Syndicat plus effectif. C'est ainsi qu'il y aura quatre assemblées plénières au cours de la nouvelle année et les directeurs devront se réunir mensuellement pour exécuter ou faire exécuter les travaux qui seront jugés dans l'intérêts de la classe agricole.

Voici le résultat des élections des officiers: M. Josaphat Croteau, président; M. Trefflé Bolduc, vice-président; MM. Auguste Gagnon, Aurèle Allard, Raymond Marcotte, Josaphat Baribeau et Ernest Adam, directeurs. Le secrétaire M. J.P. Gariépy, reste au poste.

Les cultivateurs se sont séparés conscients d'avoir rempli leur devoir et enthousiastes vis-à-vis des initiatives à prendre pour la nouvelle année.

J.P. Gariépy,
secrétaire.

Ste-Rita

(Témiscouata)

Après avoir travaillé comme secrétaire de l'U.C.C. avec les membres du syndicat de St-Modeste pour l'avancement et le bien-être de la classe agricole, j'ai l'honneur d'accepter le même titre dans la nouvelle paroisse de Ste-Rita. C'est un véritable plaisir pour moi de travailler avec ces défricheurs de terre neuve, ces hommes de coeur et de volonté. J'espère qu'ensemble nous pourrons alléger le fardeau des problèmes d'agriculture et de colonisation.

Paul-Emile Landry, secrétaire

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT: M. Abel MARION, Sainte-Edwidge, Compton.
AUMONIER GENERAL: Le Rev. Père Léon LEBEL, S.J.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamain MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Delphis MAROIS, St-Augustin, Portneuf.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean.
SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe Belzile, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Uldéric Desautels, décédé à Wickham Ouest, à l'âge de 68 ans. Le défunt était le père de MM. Paul et Alphonse Desautels, tous deux propagandistes dans le domaine de l'assurance pour le syndicat de l'U.C.C. de Wickham Ouest.

Aux familles éprouvées, les membres de l'U.C.C. et "La Terre de Chez Nous" offrent leurs plus sincères sympathies.

Remerciements à saint Isidore

Deux de nos abonnés, dont l'un de Cierval et l'autre de Sainte-Claire de Dorchester, désirent remercier publiquement le saint Patron de la classe agricole pour des guérisons d'animaux.

Manseau

(Nicolet)

Une résolution adoptée le 9 janvier 1949 fixe au troisième dimanche du mois l'assemblée mensuelle de notre syndicat. de l'U.C.C.

Valère Saint-Pierre, secrétaire



Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic — J.-Alfred Bastien
761 Ouest, rue Ste-Catherine.
MONTREAL

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom .....
Paroisse .....
Bureau de Poste .....
Comté .....
.....
.....

NOTE: L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" seulement est de $1.00 par année et de $2.50 pour 3 ans. Faites remise par bon de poste ou par chèque.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Prix des cuirs et des peaux

Note de la rédaction.—L'Opinion Rurale de notre numéro du 5 janvier remettait à l'affiche la question du prix des cuirs et des peaux. Un cultivateur de l'Abitibi se demandait comment l'Association des Manufacturiers de chaussures pouvait parler d'un prix de 29 cents la peau alors que les cultivateurs ne touchent généralement que de 10 à 12 cents. Voici une lettre explicative fournie par le vice-président de cette association:

Montréal, le 5 janvier 1949.
La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal 24, P.Q.
Cher monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 décembre ainsi que la copie de la lettre qui vous a été envoyée par M. André Saint-Pierre de Taschereau, Abitibi.

En ce qui concerne le prix des peaux, généralement nous référons au prix des peaux quant au marché international et je vous inclus un rapport de Hides-Leather qui donne les prix de différentes peaux à certaines dates.

Evidemment les peaux de campagne telles que M. Saint-Pierre vend ne commandent pas le même prix que les peaux vendues par les abattoirs. . . .

. . . Je suggère que si vous désirez avoir des renseignements plus complets que vous vous mettiez en communication avec l'Association des Tanneurs, 67 Yonge St., à Toronto. Je suis certain qu'ils seront heureux de vous donner des renseignements plus précis. Remarquez bien que nous nous occupons principalement de la chaussure et non pas du commerce des peaux.

Je vous prie de me croire,
Bien à vous,
Fr, Millington.
Vice-président d'Administration,
L'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada.

Le rapport dont parle M. Millington donne les prix (à la livre) de certaines peaux d'abattoir au 23 décembre 1948 et à la même date en 1947. On remarquera que les prix ont baissé:

	23 déc. 1947	23 déc. 1948
Peaux de vaches légères	33 cts	25-25½ cts
Peaux de vaches lourdes	31½	24½-25
Bouvillons	33-33½	25-26½
Peaux de veaux 5-7 livres	$8.35	$4.40
7-9 livres	9.60	5.00
9-12 livres	10.75	6.50

LA REDACTION.

A chacun sa part d'incertitude

Lourdes, Mégantic,
le 21 décembre 1948.
L'Union Catholique des Cultivateurs,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.
Cher monsieur,

Il paraît sur la "Terre de Chez Nous" du 15 décembre, en page 5, un article "Excellent sujet de concours". Nous, cultivateurs, dont la besogne est à toutes les intempéries, nous demandons durant les jours de Rogations une température favorable pour assurer notre vie des biens de la terre et pouvoir servir les autres classes de la société. Ainsi doit-il en être de l'ouvrier et d'une certaine classe de manipulateurs de toutes sortes de choses. Ils font le beau et le mauvais temps, comme cela s'est présenté, l'an dernier. Nous avons cessé de soigner nos vaches, ce qui a donné mauvais temps à notre beurre et du beau temps aux manipulateurs de margarine.

Bien à vous,
René Ouellette,
Lourdes, Mégantic.

Note de la rédaction.—L'article du 5 janvier sollicitait l'opinion de nos lecteurs sur l'apparent illogisme d'une situation économique qui veut que, pendant que des experts travaillent à placer sur les marchés mondiaux l'excédent de nos produits agricoles, y compris des produits laitiers, d'autres doivent recourir aux pays étrangers pour répondre à la demande domestique de beurre, situation qui se dénouera peut-être par l'acception d'un substitut fait d'huiles végétales produites à l'étranger . . .

L'abonnement au "Guide"

Les dirigeants paroissiaux de l'U.C.C. et autres personnes qui reçoivent le "Guide" voudront bien noter que le prix de l'abonnement à ce petit mensuel a été porté de 25 à 50 cents par année, depuis quelque temps déjà.

Une lettre de France

Valognes, le 14 décembre 1948.
M. Dominique Beaudin, directeur,
"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Monsieur le directeur,

Redevable de votre adresse à monsieur Liouville, Restaurant Saint-Pierre Eglise, (Manche), je me permets de vous écrire pour vous demander s'il vous serait possible de me faire connaître un journal corporatif (de l'alimentation) pouvant faire paraître une annonce.

Désirant partir au Canada, peut-être vous est-il possible de faire paraître ma lettre dans votre journal la "Terre de Chez Nous" ou peut-être connaissez-vous particulièrement une maison que ma demande puisse intéresser.

Je suis marié, j'ai 35 ans, je suis voyageur en alimentation depuis 10 ans, j'ai toujours été dans le commerce épicerie, gros et détail, j'ai donc de grandes connaissances du métier. Travaillant dans une ville sinistrée de Normandie, nous n'avons aucun logement et vivons dans une chambre d'hôtel, où les frais sont trop élevés pour mon gain mensuel.

Je nous considère assez jeunes pour nous expatrier, sachant d'ailleurs, qu'en quittant la France, nous la retrouverons au Canada. J'aimerais donc entrer sans tarder en relation avec une firme du pays ou toute personne compétente et la marche à suivre pour partir dans un délai assez bref.

Je vous remercie de votre obligeance et m'excuse des dérangements que pourra vous provoquer ma lettre.

A vous lire, je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Gérard Gignon,
Hôtel des Rivières,
Valognes, (Manche).

Confiance égarée—

Très occupés aux travaux pour lesquels la terre manque de plus en plus de bras, le cultivateur ne peut guère donner d'attention aux fêtes profanes sur semaine. Il prend peu de son temps pour les célébrations nationales, patronales et encore moins pour celle du travail. Ses rares heures de loisirs se passent en famille ou chez les

(Suite à la page 21)

Une journée de la fierté rurale tenue à St-Donat

Récemment notre cercle de l'U.C.C. organisait une journée qu'on a appelée: "journée de la fierté rurale". Comme le nom l'indique, le but de la journée était d'exalter la vie rurale, d'en raviver l'amour au coeur de chacun et d'y attacher les jeunes.

La grand'messe paroissiale, un forum dans l'après-midi, une soirée récréative; prière, travail, loisir. tel que la journée ordinaire des gens de la terre.

A chaque stage de la journée, les vedettes sont les décorés de l'Ordre du Mérite Agricole de la paroisse, avec en tête le commandeur Ernest Dubé, agronome, directeur du Service de la Propagande au ministère provincial de l'Agriculture détenteur de la médaille d'or depuis 1947.

A la rentrée à l'église, M. Zénon Bérubé, doyen des décorés du Mérite Agricole de l'endroit, reconduit M. et Mme Dubé à un prie-Dieu en avant, et prend place avec les autres lauréats, tous portant insigne, sur le premier banc de la nef. Neuf paroissiens portent des décorations du Mérite Agricole, sans compter celle méritée par feu M le curé Lebel et que son remplaçant portera avec fierté au cours de la journée.

L'autel et le choeur sont ornés d'épis de blé. Le temple, paré des fruits de la terre. Association essentielle de l'Eglise et de la terre dans la paroisse rurale; "gardienne de nos traditions familiales, base de nos organisations sociales, source de vertus chrétiennes" . . . Ce sont les idées, qu'au sermon, M. le curé François Rioux illustre magnifiquement, avec l'éloquence qui le caractérise.

Un décoré, M. Tancrède Bérubé, dirige le choeur de chant, les religieuses de l'école du village dirigent un choeur d'enfants. L'excellence du chant exécuté illustre ce qu'on peut réaliser quand tous et chacun suivant les aptitudes et les possibilités, ont conscience de leur responsabilité dans la vie paroissiale.

Organisé par M. Jean-Baptiste Bérubé, président du cercle de l'U.C.C., et présidé par le commandeur Dubé, le forum, composé des officiers des organisations paroissiales, depuis le conseil municipal et la commission scolaire jusqu'aux directeurs de la coopérative et de la caisse populaire, étudie les moyens de garder nos fils et nos filles à la terre. L'assistance se divise en quatre groupes, et le président invite chacun à la discussion par quelques questions: Les jeunes désertent-ils vraiment la terre ? peu ? beaucoup ? Si oui, pour quelles raisons ? Revenus insuffisants pour se comparer à ceux qui se font ailleurs ? Manque de confort dans la campagne ? Vie moins attrayante qu'en ville ?

Les rapports par le secrétaire de chaque groupe expliquent la désertion des jeunes de la façon suivante: actuellement, on fait beaucoup d'argent à travailler en dehors; plusieurs jeunes ont perdu l'esprit de travail dans les chantiers, les industries et à la guerre; souvent, les parents découragent les enfants par des plaintes continuelles contre le métier d'habitant. On manque de confort à la campagne; on ne s'intéresse pas, faute d'organisation des loisirs. Les suggestions sont multiples autant qu'intéressantes. En conclusion, le président les résume ainsi à l'assemblée: suivons les progrès de la technique pour améliorer les revenus agricoles; par une part des revenus, intéressons les jeunes à des productions spéciales; dans la mesure du possible, améliorons les conditions de vie à la campagne, par l'électricité, l'eau courante et la mécanisation afin de diminuer les travaux trop pénibles. Embellissons pour donner de l'attrait au chez soi. Qu'une bonne comptabilité permette de comparer la valeur de ce qu'on a sur la ferme· habitation, nourriture, etc., avec ce que cela coûterait dans un emploi où il faut tout payer à prix d'argent. Enfin, que les parents cessent de critiquer leur situation devant les enfants et de clamer leur misère qui n'est souvent qu'imaginaire et toujours pas plus grande qu'elle ne serait ailleurs.

Pour la soirée récréative, les décorés entrent à la salle publique en suivant le drapeau du Mérite agricole porté par M. Zénon Bérubé. Les diplômes des lauréats, des drapeaux du Mérite agricole et quelques gerbes de blé font les décors.

L'orchestre local ouvre la soirée, puis M. J.-B. Bérubé souhaite la bienvenue et invite M. Raymond Bérubé, petit-fils de feu l'officier Philadelphe Bérubé, à agir comme maître de cérémonie. Fils de cultivateur, Raymond n'a rien à envier à qui que ce soit dans l'exécution de ce rôle.

Quelques jeunes, et surtout des enfants que dirigent les religieuses de l'école, exécutent des saynètes et des chants paysans de composition locale et totalement inspirés de l'histoire et de la géographie de la paroisse. Le naturel qu'ils y mettent en fait des maîtres de la scène.

Huit enfants de St-Donat ont complété des études secondaires: quatre sont prêtres et quatre sont agronomes. Ceux qui sont présents viennent à tour de rôle, entre les pièces de la scène, exalter la vie rurale par des paroles chaudement senties. Ce sont M l'abbé Noël Hallé, qui parle du prêtre et de l'agriculture et M. Léopold Francoeur, agronome, propagandiste régional de l'U.C.C., développant le rôle de l'association dans la classe agricole. Chacun loue les mérites du commandeur originaire de la paroisse, le plus jeune de la province, M. J.-Ernest Dubé. Ce dernier qui, comme il le dit, a perdu toute envie de se vanter lui-même après tout le bien qu'on vient de dire de lui, fait ressortir de ses souvenirs des causes de réussite.

Portant la ceinture fléchée, M. Tancrède Bérubé, officier du Mérite agricole, chante le Credo du paysan avec l'âme d'un artiste pleinement dans son rôle.

M. le curé tire les conclusions

(Suite à la page 23)

PEINTURE
GARANTIE
Le gallon **$2.75** et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande à:
R. TROTTIER
15761 Bellerive,
Pte aux Trembles, Montréal



DREW

et les Canadiens français d'Ontario

Parce que l'hon. George DREW, alors premier ministre d'Ontario a su comprendre et traiter avec justice tous les citoyens de sa province, il s'est gagné le respect et l'estime des canadiens de langue française, puis, en retour, lors des dernières élections, ils ont élu

6 sur 7

de ses candidats dans les comtés, où ils sont en majorité.

C'est ainsi que 85% des canadiens-français d'Ontario ont témoigné leur appréciation à l'endroit d'un homme juste et impartial. Autre preuve de l'impartialité de M. Drew, c'est la nomination d'un canadien de langue française, l'hon. L.-P. CECILE, au sein du cabinet ontarien.

DREW

est votre AMI véritable

Parti progressiste-conservateur

L'aviculteur doit demeurer confiant

Une rétrospective sur l'année avicole 1948. — L'année qui commence doit en être une de stabilisation à un niveau normal et non de développement à outrance. — Pronostics excellents pour 1949.

par J.-B. Roy, agronome, publiciste de la Coöpérative

Pour le bon aviculteur, l'année qui vient de se terminer a été excellente. Il est vrai que l'aviculture de 1948 a été caractérisée par une baisse dans la production, mais d'un autre côté elle a été marquée par un accroissement des prix de la volaille et des oeufs, par l'ouverture de nouveaux marchés pour la chair et les oeufs d'incubation. Par ailleurs, une rétrospective sur les douze mois qui viennent de s'écouler et l'analyse de la situation actuelle fournissent quelques jalons capables de guider l'observateur dans l'établissement de pronostics encourageants pour 1949.

Baisse dans la production

Dès le printemps dernier, elle s'est manifestée dans nos couvoirs, base de toute notre industrie avicole. La diminution dans la vente des poussins d'un jour, générale au Canada, a été d'environ 30% dans Québec, comparativement à 1947 qui fut, il est vrai, une année record. De 10 millions qu'elle fut en 1947, la production des poussins d'un jour est tombée en 1948 à 7 millions environ, et des milliers de cochets ont été sacrifiés à leur sortie de l'incubateur.

Ce recul dans notre production de poussins a eu comme conséquence naturelle une diminution marquée dans nos élevages. Des aviculteurs ont réduits les effectifs de leur basse-cour, d'autres, les plus mal avisés ceux-là, ont fermé leur poulailler. Que les uns et les autres aient regretté leur geste et envient, aujourd'hui, ceux qui ont maintenu leur élevage à un niveau normal en 1948, il n'y a pas à s'en étonner, car l'année qui vient de se terminer a été pour l'aviculteur persévérant l'une des meilleures qu'il ait connues depuis longtemps. Les prix auxquels se sont vendus les oeufs et les volailles lui ont permis d'exploiter sa basse-cour avec une marge raisonnable de profits.

Rareté des oeufs

La rareté des oeufs dont les arrivages certaines semaines suffiraient à peine à satisfaire les besoins du marché local, a ralenti nos exportations sur la Grande-Bretagne. Avec ce pays, le Canada avait passé, il y a un an, un contrat pour la vente de 74 millions de douzaines d'oeufs. Bien que nous ayons jusqu'au 31 janvier prochain pour remplir notre engagement, il nous sera impossible de le faire parce que nous ne produisons pas suffisamment. L'entente avec le Royaume-Uni pour l'exportation des oeufs vient d'être renouvelée pour une autre année, mais pour une quantité beaucoup moindre, soit l'équivalent de 46 millions de douzaines. Bien qu'en pratique cette diminution soit plus apparente que réelle, il faudra en tenir compte dans l'élaboration de notre programme avicole de 1949.

Marché de la volaille

En 1948, le marché de la volaille a été excellent et les prix ont atteint des sommets depuis longtemps ignorés. Nous avons eu aux Etats-Unis un bon débouché et nos exportations sur ce pays en 1948 constitueront probablement un record. Au 1er décembre, elles s'élevaient déjà à 41 millions de livres depuis le début de l'année.

Non seulement nos voisins d'outre quarante-cinquième ont acheté chez nous de la volaille vivante et abattue, mais il se sont procuré aussi quelque 2,000 caisses d'oeufs d'incubation. Par ailleurs, Québec a expédié dans l'Ouest canadien, le printemps dernier, 100,000 oeufs de dinde pour la production des dindonneaux. Toutes ces ventes à l'extérieur ont contribué à améliorer la situation de l'aviculteur et il doit admettre que l'année a été bonne.

Prévisions justes

Les techniciens et les organisations qui, à l'instar de la Coopérative Avicole du Québec, se sont faits, il y a un an, les hérauts de la croisade en faveur du maintien de l'élevage des volailles à un niveau normal en 1948, avaient donc vu juste et leurs prévisions se sont avérées assez exactes. Ils avaient anticipé une bonne année avicole et les événements leur ont donné raison.

Actuellement les aviculteurs sont optimistes. A d'aucuns la situation semblent tellement encourageante que l'on rencontre maints aviculteurs ayant abandonné l'élevage l'an passé, manifester leur intention d'exploiter leur basse-cour cette année. Si ces gens sont des producteurs sérieux, expérimentés, bien organisés, on leur conseillera de réorganiser leur exploitation sur une basse normale. Aux aviculteurs d'occasion, à ceux qui ne prétendent garder des volailles que durant les années exceptionnellement bonnes, on recommandera certes de rester à l'écart. Leur présence dans le champ de la production ne fera que compromettre le succès des bons aviculteurs, sans aucun profit pour eux-mêmes.

Stabilisons notre aviculture

De l'avis des gens d'expérience, 1949 devrait être pour l'aviculture québecquoise, une année de **stabilisation à un niveau normal** et non une année de développement à outrance. Au cours des prochains douze mois, il faudra travailler à la conquête de débouchés nouveaux, surtout en ce qui concerne les oeufs. Avec le concours des aviculteurs sérieux et expérimentés, **stabilisons** notre aviculture en 1949. Soyons confiants et que notre optimisme s'inspire de la situation réelle. C'est là le mot d'ordre lancé par la Coopérative Avicole du Québec, par l'intermédiaire de sa revue L'Aviculteur Québecois, édition de décembre.

Pronostics pour 1949

Les perspectives du marché de la volaille sont excellentes. La rareté relative actuelle de chair devrait se faire sentir jusqu'à la fin de l'été prochain car nos réserves dans les entrepôts sont basses et les effectifs de nos troupeaux réduits au minimum. Le prix de la volaille devrait se maintenir élevé encore plusieurs mois, mais on peut logiquement s'attendre à une baisse l'automne prochain, si par hasard les Etats-Unis suspendaient leurs importations à cette époque. L'élevage du poulet léger et du chapon offre de belles possibilités et nous invitons les aviculteurs intéressés dans ces productions à les maintenir ou à les développer, car il semble que l'on puisse jouir, pour ces catégories de volailles surtout, d'excellents débouchés tant chez nous qu'à l'étranger.

Pour les oeufs, nous disposons d'un marché domestique capable d'en absorber quelque 300 millions de douzaines. Si à cette quantité représentant les besoins de la population canadienne l'on ajoute les 46 millions de douzaines que la Grande-Bretagne s'est engagée à acheter chez nous, on arrive à un total de 346 millions de douzaines pour lesquelles un marché nous est assuré. Le surplus devra être écoulé sur de nouveaux marchés. Parmi les débouchés possibles, mentionnons l'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, le Mexique, les Antilles Anglaises, la Belgique, la Suisse, etc.

En regard de ces faits, nous concluons que l'aviculture de 1949 sera bonne, mais que l'on doit tendre surtout à stabiliser la production à un niveau normal, avec le concours des éleveurs sérieux, bien organisés, capables de parer à toute éventualité. Bref, en ce début de janvier, le bon aviculteur doit demeurer confiant et dresser son programme pour l'année.



Est-ce trop demander à cette photo que d'illustrer les bons côtés de la situation avicole présente? La scène est charmante, en tout cas. Cette photo a remporté le deuxième prix ($5) au Concours de photographie de la revue "Le Foyer Rural", l'automne dernier. C'est un envoi de Mme Hubert Faille, de St-Isidore de Laprairie.

La 17ème retraite de Boucherville

L'Ecole Sociale Populaire tiendra encore l'été prochain, pour la dix-septième année consécutive, une session de formation sociale. Cette session aura lieu à la Villa la Broquerie, à Boucherville, du samedi soir, 16 juillet au vendredi midi, 22. Elle est ouverte à tous ceux, ecclésiastiques et laïcs, qui désirent mieux connaître la doctrine sociale de l'Eglise et s'efforcer d'en faire bénéficier leur milieu. Les cours, donnés par des Pères de l'Ecole Sociale Populaire, sont suivis d'études personnelles, — chacun à sa chambre, — de travail en équipe, de réunions générales, d'exercices variés qui permettent aux participants de bien assimiler l'enseignement reçu et de s'exercer à le diffuser.

Chaque année s'y rencontrent des hommes de toute condition sociale: prêtres et séminaristes, industriels, hommes d'affaires, éducateurs, chefs ouvriers, dirigeants agricoles, étudiants, etc. Cette variété constitue un des charmes en même temps qu'un des éléments de succès de l'Ecole de formation sociale. Chaque question est étudié et discutée, non sous un seul angle: ouvrier, agricole, ou industriel, mais sous tous ses aspects, à la lumière du bien commun. Un feuillet qu'on peut obtenir sur demande au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, donne de plus amples détails. C'est à cette adresse qu'on doit envoyer son inscription et demander tout renseignement dont on aurait besoin.

Une gerbe...

(suite de la page 5)

et marraines des cloches étaient les marguilliers anciens et nouveau xet leurs épouses, à savoir MM. François Pinard, Rodolphe Laramée et Adélard Lefebvre; Joseph Joyal, Ernest Bibeau, Etienne Cartin, Israël Laferté, Divin Bibeau, Joseph Crevier, Joseph Laramée, Pierre Morvan, Emile Forcier, Roch Lachapelle, Me Guillaume Léveillé, Aldéi Joyal, Albert Joyal, Louis Gamelin, Nestor Desmarais, Polidor Claing, ainsi que M. Alexandre Trudeau, maire du village, et Elias Chapdelaine, maire de la paroisse.

On remarquait la présence de Mgr Roméo Gagnon, P.D., V.G., Mgr V.-E. Lemire, P.D., curé de St-François, et un grand nombre de membres du clergé.

Les trois cloches pèsent respectivement 1,475, 760 et 460 livres.

Nouveau primat de la Pologne

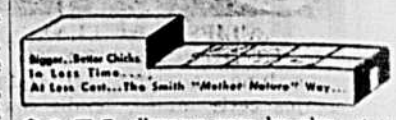
Pour remplacer le regretté cardinal Hlond, comme archevêque de Varsovie, et primat de Pologne, Rome vient de choisir l'évêque de Lublin, Mgr Wyszinski. Ce prélat, qui est âgé de 47 ans, a exercé son apostolat à Varsovie, clandestinement, sous la domination nazie. Il a beaucoup voyagé à l'étranger et il a fréquenté les milieux ouvriers, et est très versé dans les questions sociales.

La coopérative de Châteauguay

La Société coopérative agricole du comté de Châteauguay maintient quatre moulins en opération pour le service de ses membres à Ste-Martine, Châteauguay, Ste-Barbe et St-Urbain. Elle a fait, en 1947, un chiffre d'affaires considérable. La Société cherche à amasser le plus de capitaux possible pour prévoir les années maigres. Elle compte sur la coopération des cultivateurs comme par le passé. Elle caresse même le projet d'ouvrir, dans un temps rapproché, un service de congélation pour les aliments. Ces quelques notes nous ont été communiquées par le propagandiste, M. Gérard-H. Bourdon.

GRATIS ELEVEUSE MERE NATURE SMITH

Adressez une carte aujourd'hui pour plus amples détails



$4.75 d'avance pour les plans et la chaufferette.

ELEVAGE MOINS COUTEUX PLUS SIMPLE, à l'aide de ce SYSTEME SURPRENANT

Au lieu d'acheter un poulailler d'élevage de $60 et un poêle de $10, vous pouvez vous procurez une éleveuse Mère Nature Smith qui combine les deux. Tout ce que vous avez à payer pour ce qui vous est fourni est $4.75.

Chaque unité d'élevage loge jusqu'à 150 poussins

Chaque unité peut recevoir jusqu'à 150 poussins pendant 6 à 7 semaines — utilise un gallon de kérosène par semaine. Vous pouvez élever autant de poussins que vous désirez en employant plus d'unités.

Facile à nettoyer — Sûr — Sanitaire

C'est le système le meilleur marché que nous connaissions. Pas nécessaire de se lever la nuit pour voir si les poussins ont chaud! Sûre — Sanitaire — plus d'entassement! Construit à la maison, rapidement, facilement, d'après des plans simples que peut comprendre un garçon de 15 ans, utilisant du bois de rebut, des vieilles boîtes ou du bois neuf si désiré. Plans et poêle fournis pour la somme de $4.75 payée d'avance. Informez-vous de cette invention surprenante dès maintenant — avant que vos poussins vous arrivent! Nous expédions port payé et nous nous occupons de tous les détails de douane.

Demandez tous les détails aujourd'hui une carte postale suffira.

J. A. SMITH CO.
Dépt 5518-A St-Thomas, Ontario.

COUVOIR COOPÉRATIF de MARIEVILLE



- Poussins de qualité toute l'année
- Clients dans toute la province
- 25,000 poussins par semaine
- Light-Sussex — hybride
- New-Hampshire — P.R.B.
- Poulettes, chapons 4 semaines
- 16 années de progrès
- Couvoir approuvé — certifié
- *demandez notre liste de prix et commandez tôt*

MARIEVILLE QUÉ.

Les cours à domicile de "La Terre de Chez Nous"

VOUS OFFRENT

LA CLEF DES PROBLEMES RURAUX

Commandez immédiatement le

22ème Cours à domicile de l'U.C.C. (1947-48)

Une brochure de 200 pages:

Comment rendre une exploitation agricole profitable

par

Albert GOSSELIN, B.S.A.,
économiste au ministère fédéral de l'Agriculture.

Cette brochure assez considérable est en vente au Service de Librairie de l'U.C.C., au bas prix de $0.25 l'unité ou $2.50 la douzaine d'exemplaires. N'hésitez pas. Commandez-en dès maintenant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.
515, avenue Viger Montréal (24)

TEMPERATURE

ECLIPSES DE LUNE ET DE SOLEIL EN '49

La lune connaîtra des éclipses totales cette année, tandis que le soleil ne connaîtra que des éclipses partielles.

La première éclipse totale de lune se produira le 12 avril et elle sera visible dans la plus grande partie du Canada et des Etats-Unis. La lune entrera dans la phase d'éclipse totale à 10 heures 28 du soir pour en sortir à 11 heures 54. Comme la lune sera dans son plein ce soir-là, le phénomène sera parfait. Le 6 octobre, il y aura nouvelle éclipse de lune. Le phénomène commencera à 9 h. 20 du soir pour se terminer à 10 h. 33. Cette seconde éclipse de lune sera aussi visible au Canada et aux Etats-Unis.

La première éclipse partielle de soleil aura lieu le 28 avril. La lune ne couvrira que 61 pour cent de la surface du soleil et l'éclipse ne sera pas visible aux Etats-Unis. La seconde éclipse de soleil se produira le 21 octobre et elle ne sera visible que dans l'hémisphère sud. Cette seconde éclipse sera presque totale. On la verra en Australie et dans l'Antarctique.

Les savants disent que la première éclipse totale de soleil, visible dans l'hémisphère nord, ne se produira pas avant le 12 septembre 1951. Cependant, ils ajoutent qu'elle ne sera visible qu'en Sibérie orientale. L'éclipse ne sera totale que pendant 67 secondes. On doute que les savants américains aient la permission de se rendre en Russie pour l'observer. Les astronomes seront mieux servis en 1952, alors qu'une éclipse totale de soleil, le 25 février sera visible en Afrique, en Perse et en Asie centrale. La période de totalité sera de 3 minutes. Cependant, le "big show" se produira en 1954, quand une éclipse totale de soleil sera visible aux Etats-Unis et au Canada le 30 juin. La période de totalité sera de deux minutes et demie.

Le prix du lait aux Etats-Unis

De septembre à octobre, les prix reçus par les cultivateurs de Etats-Unis pour les produits laitiers ont diminué, contrairement aux augmentations saisonnières habituellement enregistrées au cours des autres années. Les réductions de prix des produits laitiers fabriqués ont provoqué une baisse du prix du lait destiné à la fabrication. Le prix de gros moyen reçu par les cultivateurs a été de $4.93 les 100 livres en octobre comparativement à $4.98 en septembre.

Le prix du lait liquide a diminué en octobre dans le centre des Etats-Unis, où l'on a établi une formule de prix; sur les autres marchés, les prix n'ont enregistré aucun changement bien qu'ils augmentent généralement pendant cette période. En 1948, la consommation de crème et de lait liquides atteindra environ 390 livres par personne par comparaison à 400 en 1947 et à la moyenne d'avant-guerre de 340 livres. Le montant dépensé par les consommateurs pour du lait liquide est encore supérieur à la normale par rapport à leurs revenus.

L'Europe a plus de porcs

De faibles récoltes de céréales secondaires en 1947 ont réduit le nombre d'abatages de porcs en 1948 dans la plupart des pays qui font l'élevage du porcs sur une haute échelle. La plus forte diminution par rapport aux années précédentes s'est produite aux Etats-Unis, au Danemark, aux Pays-Bas, en Eire et en Tchécoslovaquie. A l'exception du Royaume-Uni et l'Union Sud-Africaine où il y a eu des augmentations marquées, le nombre d'abatages dans le Commonwealth est demeuré à peu près inchangé.

Les prévisions pour 1949 sont favorables en général par suite de la baisse du prix du maïs. La Grande-Bretagne et les pays de l'Europe orientale cherchent à atteindre le niveau d'avant-guerre.



Bien des consommateurs seraient embarrassés s'ils devaient eux-mêmes produire le lait qui leur coûte "trop cher"... Le cultivateur, lui, fait cette besogne importante, et il demande seulement un revenu raisonnable.

Progrès de la médecine vétérinaire

par le Dr J.-Gustave Labelle, m.v.

Nul ne peut contester que les maladies des animaux sont beaucoup mieux soignées qu'autrefois.

Le cultivateurs peut ne pas avoir confiance en son médecin vétérinaire et peut même consulter ou faire traiter ses animaux par des charlatans — qui sont souvent plus ignorants que lui — mais il n'est personne qui puisse nier que, de nos jours, la médecine vétérinaire a fait d'immenses progrès et qu'elle s'impose par sa science. En veut-on des exemples?

Par sa formation, le vétérinaire est en mesure de prévenir ou de guérir un grand nombre de maladies: la fièvre charbonneuse transmissible à l'homme et le charbon symptomatique sont deux maladies que le praticien a pratiquement fait disparaître de nos campagnes grâce à des vaccinations.

La fièvre vitulaire, l'acétonémie, maladies qui suivent souvent le vêlage, disparaissent comme par enchantement à la suite d'un traitement adéquat.

C'est encore au vétérinaire que revient le mérite d'avoir pratiquement débarrassé la province et le pays de cette terrible maladie des bovidés appelée tuberculose, affection qui, dans certains cas, peut se transmettre à l'être humain, particulièrement aux enfants.

Nous pouvons affirmer que l'éradication de la tuberculose bovine est une des plus grandes victoires du vétérinaire dans la protection de l'humanité contre les maladies transmissibles.

Grâce à une méthode de diagnostic que seul le praticien peut appliquer, on est en train de contrôler une des principales maladies contagieuses des vaches laitières appelée avortement contagieux. C'est la maladie la pire et la plus répandue, qui frappe le bétail tant au Canada qu'au Etats-Unis. Comme vous le savez, cette maladie peut provoquer la fièvre ondulante chez l'être humain.

La diphtérie, que l'on rencontrait si fréquemment dans le passé chez les enfants, est en train de disparaître grâce à la découverte par un vétérinaire français, le Dr Ramon, d'un agent d'immunisation éminemment efficace, l'anatoxine Ramon.

De nos jours, le praticien vétérinaire a à sa disposition une arme très efficace pour prévenir ou guérir la fièvre des transports, affection très contagieuse et qui cause des pertes énormes parmi les animaux qui passent les cours à bestiaux ou qui sont transportés par chemins de fer.

L'empoisonnement par l'acide cyanhydrique, qui peut apparaître à la suite de l'ingestion de maïs avarié et décimer un troupeau laitier dans l'espace de quelques heures, est traité avec beaucoup de succès par des médicaments injectés dans le sang.

Il est évident que la science vétérinaire a fait d'immenses progrès et que, de nos jours, elle est bien préparée pour lutter contre les maladies de plus en plus nombreuses qui s'attaquent au bétail.

L'opinion...

(Suite de la page 19)

parents et des amis qui savent s'amuser dans leur canton, même en s'instruisant. Le courant vers les grands centres de loisir nous vient de ceux qui ne savent plus s'amuser en famille.

Prise dans son ensemble, la classe agricole conserve encore assez de confiance en ses concitoyens pour coopérer au maintien de ses propres organisations économiques et professionnelles, dont les principales sont l'U.C.C. et leurs Mutuelles sur la vie et contre l'incendie.

Ce sont plutôt les gens des villes qui se laissent égarer plus facilement au sujet de leurs assurances et de leurs organisations sociales. Aussi, nos richesses naturelles sont-elles de plus en plus exploitées au profit de ceux à qui nous donnons nos assurances; l'argent de commande!!! Rien d'étonnant que tant de vétérans de salon nous représentent presqu'exclusivement à Ottawa et dans les grandes industries de chez nous mais pas à nous!

Notre confiance s'est égarée! Nous suivons le courant étranger et nous récoltons présentement ce que nous avons mérité pour avoir sacrifié nos économies et des institutions faites pour nous.

Heureusement que le réveil a été sonné par les Desjardins et les Groulx, dans les revues et journaux encouragés par les annonces de **nos véritables patriotes!**

Inutile de nous plaindre, si nous ne sommes plus dignes de nos institutions. Si notre confiance reste égarée, écartée, au point de continuer de faire travailler nos économies contre nous dans tout notre économie. L'argent profite à ceux à qui nous le donnons et nous sommes les premiers artisans de la situation économique que nous déplorons.

Dès que nous le voudrons, plus qu'en paroles, nos capitaux et notre influence travailleront pour nous. Nous reprendrons alors confiance en ceux qui furent plus patriotes que nous, et nous dirons honnêtement, avec le soussigné, mes assurances, celle de ma femme, mes enfants, ma maison sont protégés par NOS COMPAGNIES ou NOS MUTUELLES.

EDOUARD du Sol

Publications gratuites

Monsieur le Directeur,

Le Service des Marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, a publié il y a quelques semaines, deux excellentes brochures: **"La Coopération durant l'année 1947"** et **"Les Caisses populaires au Canada durant 1947".**

La première brochure paraît chaque année depuis bientôt 16 ans. Il est à noter que ce rapport annuel traitait particulièrement des sociétés d'affaires des cultivateurs au Canada. A partir de 1942, de précieux renseignements furent ajoutés relativement aux Caisses populaires.

Dès 1946, il fut décidé de publier séparément les renseignements recueillis relativement aux Caisses Populaires, et aux Coopératives en général.

Les lecteurs de ce journal ne devraient pas manquer l'occasion de se procurer en français, gratuitement, les deux brochures précitées en faisant parvenir leur demande comme suit:

Division de l'Economie,
Service des Marchés,
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.

Les producteurs...

(Suite de la première page)

cher un tas de choses, entre autres, de n'être composée que de trois membres et de ne pas surveiller les intérêts des producteurs. On veut qu'elle soit reformée. C'est une Commission qui, normalement, doit compter cinq membres, et, d'aucuns demandent d'abord que les cinq membres soient des cultivateurs producteurs de lait. La proposition est tout de même osée, puisque la Commission est un organisme expressément fondé pour protéger à la fois les intérêts des producteurs, des distributeurs et des consommateurs. La discussion menace de s'éterniser sur ce point, mais à la fin on adopte une résolution demandant que la Commission compte cinq membres en fonctions, dont trois puisoient des cultivateurs pratiquants producteurs de lait suggérés par les associations agricoles légalement constituées. Ainsi les intérêts du producteur laitier, chaînon premier de cette industrie, seront mieux sauvegardés.

Plusieurs autres questions vinrent sur le tapis; les quotités de lait à fournir aux laiteries, la distribution du lait le dimanche, le prix du lait, la remise de la paye, etc. Le comité ne voulut pas se prononcer sur la question de la distribution du lait le dimanche. Quelques-uns émirent l'opinion que cette attitude des laitiers de Montréal visait à tuer le petit distributeur de lait non pasteurisé. Mais d'autres répondirent que la ville de Québec s'est conformée depuis longtemps à une règle semblable et qu'elle semble s'en bien porter. Il y a même là-dedans le point de vue très important du respect du dimanche. Auparavant, les distributeurs étaient astreints à pratiquer une oeuvre servile. Le plus que les producteurs de lait pourraient demander serait que les laitiers puissent être libres de distribuer le lait ou de ne pas le distribuer durant la journée du dimanche. Mais on laissa finalement tomber la question.

Une suggestion des plus constructives fut faite lorsque fut abordée la question du prix du lait. On ne s'est pas perdu dans les doléances. On exprima seulement le regret que la Commission d'Industrie laitière n'ait pas accordé d'augmentation du prix du lait cet hiver. Mais la discussion se prolongea sur l'opportunité d'adopter, pour la détermination du prix du lait, une formule identique à celle qui est à l'essai dans la ville de Boston depuis près d'un an et qui donne d'excellents résultats. Il s'agit du rapport constant entre trois grands facteurs: le coût de production du lait, le niveau général des prix et le pouvoir d'achat du consommateur. On arrive à un prix du lait variable mais toujours acceptable pour le producteur comme pour le consommateur. Comme une telle formule ne peut être adoptée du jour au lendemain, le comité est d'avis que la Commission d'Industrie laitière devrait former un organisme représentatif chargé d'étudier ce problème nouveau.

On lira, en page 8, la liste complète des résolutions adoptées par le comité producteur de lait en nature. Parmi ceux qui ont participé aux délibérations, nous avons relevé les noms de MM. Lecompte, de Ste-Thérèse, Bissonnette, de St-Blaise, L.-P. Rioux, de Sayabec, Lalande, de St-Eustache, Gendron, de Vaudreuil, Bernier, de Cap-St-Ignace, Bédard, de Et-Elzéar, P. Guillemette, de Marieville, H. Painchaud, de Plessisville, etc.

RADIO

REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 23 janvier 1949.

Le dimanche, 23 — 1h.00 à 1h.15 p.m.: Jardins plantureux, jardins fleuris. Conférencier: M. Stéphen Vincent.

Le lundi, 24 — 12h.30 à 1h.30 p.m.: Conseils agricoles de la semaine. Conférencier: M. Georges Maheux.

Le mard, 25: Les chansons de Jacques Labrecque.

Le mercredi, 26: Interview du Commandand Lucien Beaugé.

Le jeudi, 27: Interview de M. F.-X. Larose et M. Arsenault, cultivateurs.

Le vendredi, 28: Les chansons de Camille Bernard.

Le samedi, 29: Interview de M. René Roy, de St-Simon de Rimouski.

LES INVITES AU "CHOC DES IDEES"

Deux agronomes étudieront un autre sujet de grand intérêt pour les agriculteurs à l'émission de Radio-Canada "Le Choc des idées", mardi le 25 janvier, à 8 heures du soir.

Ce sont MM. Ulric Jean, agronome au ministère provincial de l'agriculture, et Omer Allard, agronome de Lenoxville.

L'émission portera sur l'égouttement. On cherchera en particulier à répondre à deux des questions que soulèvent ce problème: L'égouttement doit-il être superficiel ou souterrain? Comment éliminer trop d'une bonne chose?

Encycliques à la base des lois

Dans une déclaration, faite au journal **El Liberal**, le ministre des Affaires étrangères de Colombie, Eduardo Zuleta Angel, a souligné que chaque passage des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo anno serait à considérer comme une pierre angulaire de toute législation sociale. Après avoir précisé que les recommandations des encycliques pouvaient facilement être transformées par les juristes en textes de loi, le docteur Zuleta Angel a conclu: "Tout ce qu'il y a de positif dans notre législation sociale correspond parfaitement à l'enseignement social chrétien".

Le Foyer Rural

Le SEUL magazine agricole mensuel qui APPARTIENNE aux cultivateurs canadiens-français.
Une revue qui intéresse TOUS LES MEMBRES de la famille rurale et qui n'a pas sa pareille. Elle manquait jusqu'ici. Elle est fondée; elle existe; elle est à vous.

Abonnez-vous sans tarder en utilisant le coupon suivant:

Le FOYER RURAL,
515, avenue Viger,
Montréal, (24) P.Q.

Je désire m'abonner au Foyer Rural. Je vous adresse donc la somme de ..... pour un abonnement de .....

Nom .....
Paroisse .....
Rang .....
Bureau de poste .....
Comté .....

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de $1.00 pour un an ou de $2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.



Dernièrement, quelques éleveurs de bétail Holstein du Québec et de l'Ontario, ont vendu des sujets à des fermes d'élevage de pays situés en Amérique du Sud. L'expédition de 17 têtes, d'une valeur totale de $45,000 s'est faite par avion. On voit ici trois des éleveurs-expéditeurs à l'aéroport, chèques en mains.

En terre ontarienne

Coopératives ontariennes

Selon un relevé fait conjointement par le minitère fédéral de l'Agriculture et le ministère de l'Agriculture de l'Ontario, 228 coopératives régionales et 204 compagnies de fabrication de fromage et de beurre appartenant à des fermiers, exerçaient leurs activités en Ontario au cours de l'année 1946-1947. En plus, la United Farmers' Co-operative Co. Ltd., coopérative centrale provinciale pour la vente des produits et approvisionnements de ferme, était en activité. Les ventes totales de ces organisations se son chiffrées par $79,023,349.

De tous les produits de la ferme, vendus sur le plan coopératif, les bestiaux ont été le plus important, se chiffrant à 27 p. 100 du total. Viennent ensuite les fruits et légumes, les produits laitiers, les oeufs et la volaille, les grains et la semence, la laine et les produits variés de toutes sortes. Les grains, d'alimentation et de semence, forment plus de la moitié des approvisionnements distribués par l'entremise des coopératives de l'Ontario. Les épiceries et les viandes viennent en second lieu, formant environ 17 p. 100 de la distribution. Les approvisionnements généraux de ferme et les engrais ont formé environ 5 p. 100 chacun. Les autres approvisionnements n'ont tenu qu'un rôle de moindre importance.

Les membres et actionnaires sont au nombre de 65,553 dont 51,786 sont considérés comme membres et clients actifs. On estime que

(Suite à la page 7)

Elu trente fois par acclamation

Les élections dans les différentes municipalités d'une province mettent parfois en lumière des situations particulières qui sans cela resteraient inconnues. C'est ainsi qu'en Ontario — qui tient ses élections municipales quelques semaines avant le Québec — le maire de Bruce Mines vient d'être élu ou réélu pour la trentième fois.

En 1922, cette municipalité minière du nord de l'Ontario, 30 milles au sud-est du Sault-Ste-Marie, élisait maire par acclamation Albert Grigg.

Il y a deux semaines, pour la vingt-huitième année consécutive et pour la trentième fois, Grigg était de nouveau élu maire. Il fut toujours élu par acclamation.

Bien que cela puisse constituer un record pour un maire au Canada, il est cependant dépassé pour la fonction du préfet. B.G. Sawyer, 76 ans, qui a été par acclamation, élu préfet du canton de Stanhope dans le comté de Haliburton. C'est son 24ième terme.

Les démarches ne sont pas finies

Et le gouvernement provincial devra en venir à donner suite à cette demande, écrit M. Henri Lessard, journaliste au "Droit" en marge du mémoire présenté par l'U.C.C. de Québec sur les conventions collectives appliquées à la vente des produits agricoles.

"Il devenait inévitable que les cultivateurs groupés dans une association professionnelle comme celle de l'U.C.C. voulussent aussi un bon jour recourir à ce même moyen des conventions collectives pour la vente de leurs produits. Ils veulent être les maitres de leurs propres affaires comme le sont les ouvriers salariés. Actuellement, pour disposer sur le marché de ce qu'ils produisent, ils doivent accepter ou subir les prix qu'on leur offre. Faute d'être organisés, en vertu d'une loi spéciale, pour opérer leurs transactions, ils sont incapables de se protéger et de se défendre comme il conviendrait. Chacun est laissé à son caprice ou à sa propre décision, et surtout aux exigences des acheteurs.

Une loi de conventions collectives remédierait grandement à cette situation. Les tractations se feraient entre chaque association de producteurs reconnue et le ou les acheteurs, qui seraient obligés de traiter avec elle.

Il y a quelques années déjà que l'U.C.C. étudie ce problème de la vente des produits agricoles, et la convention collective constitue la solution à laquelle elle est arrivée. Et c'est pourquoi elle demandait aux ministres québecois, le 29 décembre, de légiférer sans tarder à ce sujet.

Ce n'est pas, de reconnaître l'U.C.C., que ce remède résoudrait toutes les difficultés auxquelles l'agriculture doit faire face, mais il apporterait une amélioration notable, serait l'ouverture d'une nouvelle voie qui conduirait à d'autres réalisations fort désirables.

Il semble bien que la requête de l'U.C.C. a été bien accueillie à Québec, quant à son principe. Mais on a fait remarquer qu'il s'agissait d'une matière difficile et complexe, que l'on n'aurait guère le temps, cette année même, de préparer, discuter et faire adopter la loi qu'il faudrait. La demande a pourtant été présentée bien avant l'ouverture de la session, précisément afin que les législateurs pussent avoir le loisir de l'étudier et de lui donner suite.

Quoi qu'il en soit, on peut être sûr que l'Union catholique des Cultivateurs ne laissera pas tomber sa réclamation, même si l'on juge à propos, pour le moment, de ne pas y faire pratiquement droit. Elle saura revenir à la charge et, avant longtemps peut-être, on se rendra à ses instances.

Le maire Grigg naquit il y a 76 ans dans le comté de Huron.

Il a vendu sa ferme en 1946, mais conserve un grand jardin dont les fraises et légumes font toujours prime sur le marché local.



La situation agricole au Nouveau-Brunswick

Revue des statistiques publiées par la "Revue d'Actualités", et l'Annuaire du Canada. — Les pommes de terre et la pomiculture sont deux productions importantes.

L'Agriculture est considérée comme fondamentale à la survivance des peuples. Cette industrie de base est la plus importante et nous devrions nous intéresser à en connaître les statistiques qui contiennent des chiffres sur le revenu de la ferme, la valeur de la production agricole, les grandes cultures, les bestiaux, l'industrie laitière, etc.

A l'aide de l'Annuaire du Canada et de la Revue d'Actualités ainsi que des rapports agricoles, nous allons passer en revues différentes choses: le revenu de la ferme, les changements en nature et en volume de la demande domestique et de l'exportation, et les changements de prix qui ont déterminé des augmentations sensibles du revenu monétaire et du revenu net de la ferme.

Le revenu monétaire provenant de la vente des produits de la ferme pour le Nouveau-Brunswick, qui n'était que de 15,694 milliers de dollars en 1926, fut de 34,666 milliers de dollars en 1946.

La valeur foncière courante des fermes au Nouveau-Brunswick, comprenant terres et bâtiments, instruments et machines ainsi que bestiaux et volailles se chiffraient par 132,759 milliers de dollars en 1945.

La valeur moyenne à l'acre des terres agricoles occupées est passée de $30 en 1927 à $39 en 1946.

Grandes cultures

L'acréage des grandes cultures qui était de 908,000 en 1940 s'établissait à 954,600 en 1946, tandis que sa valeur qui était de 21,336 milliers de dollars en 1940 était de 28,006 milliers de dollars en 1946.

Dans le premier tableau ci-joint des principales grandes cultures et des petits fruits pour la province du Nouveau-Brunswick, nous indiquons la superficie en acres pour les trois dernières années.

	SUPERFICIES		
	1946 acres	1947 acres	1948 acres
Blé	1,800	2,300	2,900
Avoine	186,000	190,000	187,000
Orge	11,200	12,000	11,000
Grains mélangés	9,900	9,500	8,600
Foin & trèfle	646,000	637,.00	633,000
Fèves sèches	1,400	900	11,000
Pommes de terre	68,700	66,700	67,900
		FRUITS	
		Pintes	
Framboises	35,000	40,000	45,000
Fraises	850,000	1,200,000	2,000,000
		boisseaux	
Pommes	330,000	339,000	271,000

Le dernier rapport annuel agricole démontre que le service des marchés a prospéré et s'est développé.

Les pommes

Une autre exportation assez notable est celle des pommes et petits fruits. Le public connait très peu les principales variétés de pommes cultivées au Nouveau-Brunswick et le nombre approximatif de boisseaux récoltés dans notre province. Voici un tableau très intéressant qui montre la récolte en barils et le pourcentage de la récolte totale de chaque variété pour l'année 1946.

Variété	Barils	Pourcentage
McIntosh	42,273	40.9
Fameuse	7,469	7.2
Wealthy	5,777	5.5
Wolf River	5,925	5.7
Cortland	8,482	8.2
Dudley	3,554	3.4
Duchess	2,508	2.4
Alexander	2,487	2.4
Milwaukee	3,625	3.5
Bethel	736	0.72
Northern Spy	711	0.68
Crimson Beauty	535	0.51
Yellow Transp.	505	0.48
Bishop Peppin	1,585	1.50
Lobo	1,317	1.20
Baxter	829	0.80
Melba	788	0.76
Canadian Baldwin	499	0.48

La pomme McIntosh est la plus populaire quant à la production, la valeur, le prix et la consommation.

La pomme Cortland vient au second rang pour la production totale.

Plus de 27,000 barils furent expédiés hors de la province tandis que 82,732 barils ou 75 pour cent furent consommés dans la province. Il en fut importé 51,441 barils de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie Anglaise, des Etats-Unis ainsi que de l'Ontario.

Pommes de terre

La production des pommes de terre de semence, certifiées continue d'augmenter et les variétés suivantes y sont produites: Katahdin, Mo.. agnes blanches, Bliss Triumph, Irish Cobbler, Sebago, White Bliss, Houma, Chippewa, Sequoia, Warba et quelques autres variétés.

En 1935, l'acréage des pommes de terre de semence certifiées partait de 2,000 acres pour s'élever à 15,528 acres en 1946. On les exporte en Argentine, Cuba, République Américaine, Guadeloupe, Jamaïque, Mexique, Québec, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, l'Uruguay, le Vénézuela. On en vend même au Nouveau-Brunswick.

La production des pommes de terre pour la table joue un rôle important dans la province. On les exporte aux Etats-Unis, Bermudes, Guyane Anglaise, Trinidad, et Tobago, aux Barbades, à Terre-Neuve, au Vénézuela, Cuba et autres.

En 1946, le Nouveau-Brunswick a contribué à la distribution de 6,546 chars aux marchés centraux et de l'Ouest Canadien sur un total de 11,780 chars exportés, soit 55.5 pour cent.

Quant à la production des fraises dans la province, 850,000 pintes furent produites, avec un prix moyen de 28 sous la pinte, tandis que la production des framboises rapporta 35,000 pintes, au prix moyen de 45 sous.

Les bluets

Au Nouveau-Brunswick, la culture des bluets est importante dans certains centres, qui en est le principal revenu.

Le dernier rapport annuel démontre une production de 2,225,000 livres à un prix moyen de 16 sous la livre, soit une valeur totale de $356,000. De cette récolte, 1,757,000 livres furent vendues pour la congélation ou la mise en conserve.

La récolte des atocas ou canneberge diminue dans la province quoique la production est encore assez importante. En 1946, il y eut une production de 75,000 livres avec une valeur de $17,250 une diminution de presque la moitié de 1945.

En 1943 eut lieu la plus grande production soit 225,000 livres avec une valeur de $38,250.

La production de l'orge, du foin et du trèfle a diminué tandis que celle de l'avoine a augmenté. Celle du blé est à peu près la même.

La culture des légumes a été bonne dans la province durant 1947, mais la demande domestique pour toutes les sortes de légumes est bonne depuis quelques années.

(à suivre)

Journaux...

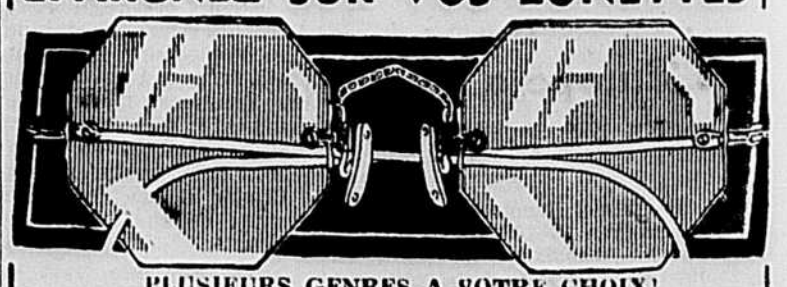
(Suite de la page 2)

tives de lancer avec un programme rationnel de réalisetion progressive, d'implantation des races de substitution, les consignes d'orientation, de groupage que les paysans attendent.

E. BERNARD.
secrétaire général de la Confédération Nationale de l'Elevage.



EPARGNEZ SUR VOS LUNETTES



PLUSIEURS GENRES A VOTRE CHOIX!

Nos jolies lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous aideront à voir de LOIN ou de PRES, à lire les plus petits caractères, enfiler la plus petite aiguille. $2.98

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Quand vous achetez des lunettes chez nous vous transigez avec l'un des plus gros laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'entremetteur. Des lunettes des plus récents modèles pour aussi peu que $2.98.

Garantie de remboursement
Satisfaction assurée

Votre argent vous sera remboursé si les lunettes nous sont retournées dans les 12 jours. Vous devez être tout-à-fait satisfait. Vous êtes le seul juge. Adressez le coupon aujourd'hui.

VICTORIA OPTICAL CO.
Dépt. 17Q, 273, rue Yonge,
TORONTO, ONT.

Coupon Gratuit
VICTORIA OPTICAL CO. 17-O
J'aimerais que vous m'envoyiez une paire de vos lunettes modernes sujettes de votre garantie de remboursement. Les lunettes vous seront retournées dans les 12 jours si elles ne sont pas satisfaisantes. Envoyez-moi gratis votre dernière liste de modèles, votre vérificateur de vue, etc. Ceci ne m'engage à rien.
Nom _____ Age ___
Adresse _____ Prov. ___

Feuilleton de "La Terre de Chez Nous"

Les compagnons de l'espoir

Roman inédit de Maxime La Tour
Illustré par Pierre Soymier

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France).

No 10

Monsieur Jacques Lefresne
Cultivateur
à Charny (Marne)

Et, comme sa domestique frappait à cet instant à la porte du cabinet pour lui annoncer que son dîner était servi, il lui dit en désignant le pli cacheté qu'il laissait sur son bureau:

— Pendant que je vais dîner, courez donc jusqu'à la poste mettre cette lettre à la boîte... Je voudrais qu'elle parte le plus tôt possible.

Si, un instant après, il avait pu suivre sa servante se hâtant vers le bureau de poste, il n'eût pas été peu surpris en constatant qu'ayant jeté les yeux sur l'enveloppe de la lettre destinée à Jacques, elle murmurait ensuite à plusieurs reprises:

— Charny... Marne... Charny... Marne...

Chapitre X

Confidences

La pouponnière que Mlle Pinson avait confiée aux bons soins de Brigitte se composait de trois petites salles, contenant chacune une vingtaine de lits et des dépendances nécessaires à un service de cette importance: chambre d'isolement, chambre de bains, chambre de pesées, office et enfin une pièce coquettement peinte de couleur claire qui allait être le logis de la jeune fille.

La directrice du Foyer Maternel de la Marne, lui ayant présenté un à un tous ses pensionnaires, dont les âges s'espaçaient d'un mois à un an, avait terminé cette revue de son effectif en lui montrant un bébé visiblement plus fort et plus âgé que les autres qui somnolait paisiblement dans l'unique lit garnissant la chambre d'isolement, détournée de son usage habituel.

— Celui-là, lui avait-elle dit plaisamment, c'est le seul dont vous ne soyez pas la maman.

— Et pourquoi? s'étonna Brigitte, se rappelant en quels termes Mlle Pinson l'avait saluée lorsqu'elle l'avait introduite dans la pouponnière.

— Parce que c'est mon enfant, à moi!

Une vive stupeur s'était peinte, à ces mots, dans les yeux de la jeune fille.

Ce que voyant, Mlle Pinson éclatait de rire.

— Mais non, s'esclaffait-elle alors... il n'est pas mon enfant, puisque je suis demoiselle... Il est vrai que ce n'est pas une raison, j'en ai tous les jours ici la preuve... Mais. s'il n'est pas mon fils, c'est tout comme... Et, quand je vous aurai conté son histoire, vous comprendrez pourquoi.

"Quand j'ai quitté quelque temps avant vous, notre formation sanitaire, repliée dans le centre, pour rentrer ici... où vous savez que j'ai toujours regretté de ne pas être restée... je suis passée, avec le docteur qui me ramenait dans sa voiture, sur une route de l'Allier où venait de se produire un grave accident d'auto. Des réfugiés belges qui, l'armistice signé, se hâtaient de regagner leur pays, avaient capoté sur un des côtés du chemin. Ils étaient deux, un homme et une femme, ne donnant plus aucun signe de vie... Et ils étaient bien morts, en effet, ainsi que put le constater tout de suite mon compagnon de route. Mais ils n'étaient pas seuls dans leur voiture. A la partie arrière de celle-ci, au milieu de l'amoncellement de valises et de paquets que vous pouvez soupçonner — vous qui comme moi, avez vu passer des milliers de voitures de réfugiés —, étendu sur un petit matelas, si bien calé entre d'autres colis qu'il n'avait nullement souffert de l'accident survenu à la voiture, un gosse — celui-ci — criait comme un perdu. Ne l'était-il pas, le pôvre, puisque ses parents n'étaient plus là pour s'occuper de lui. Alors, ma foi, en attendant que la fin de la guerre me permit de retrouver la famille des deux défunts et de lui rendre ce précieux héritage — car nous avons eu bien soin de consulter les papiers se trouvant sur le cadavre du mari afin de connaître son adresse exacte, quelque part dans la Flandre orientale — j'ai déclaré aux gendarmes, aussitôt alertés, que je me chargeais de la garde



.... Puisque ses parents n'étaient plus là pour s'occuper de lui...

de l'enfant et que j'entendais bien m'occuper de lui comme s'il était à moi. Les parents s'appelaient Deruisen; mais impossible de trouver sur eux une pièce portant le prénom de l'enfant, son acte de naissance par exemple. Alors, je l'ai baptisé "Désiré", parce que c'était exactement le genre de garçon que j'aurais voulu avoir si j'avais fait ce qu'il faut pour cela... c'est-à-dire prendre un mari, ce dont je ne me suis jamais senti le courage.

Et, sur ces mots qu'elle pontuait d'un nouvel éclat de rire, elle concluait:

— Vous voyez bien que Désiré est mon fils... et qu'il ne pourrait pas être le vôtre.

Mais les éclats de rire de la brave femme avaient réveillé le petit Désiré qui, en apercevant la bonne figure réjouie de sa mère d'adoption, lui faisait sa plus belle risette.

— Dieu! qu'il est mignon, ce trésor, fit-elle en l'enlevant dans ses bras robuste... Allons vite, une bise à la maman.

— Ma... man! répéta avec ravissement le bébé.

— Mais il parle! admira Brigitte.

— Bien sûr! Mais vous venez d'entendre là tout son répertoire. Quand il voit le docteur, il esquisse bien un timide: "pa...", mais il ne va pas jusqu'au second "... pa", ce qui vexe beaucoup notre brave médecin.

— Alors, je comprends pourquoi vous ne connaissez pas son prénom que plus loquace, il aurait pu vous apprendre.

— Et ne n'est pas faute d'avoir essayé: on a prononcé devant lui tous les noms des saints du calendrier.

— Vous les connaissez donc tous?

— Non. bien sûr! Mais j'ai tout bêtement pris un agenda sur lequel ils se trouvaient et je les lui ai lus.

Et, sur un troisième éclat de rire, Mlle Pinson reposa doucement l'enfant dans son petit lit, non sans avoir fait claquer deux bons baisers sur ses joues rebondies.

— Enfin, reprit-elle ensuite, à vous ou pas à vous, il faut en prendre un soin particulier. S'il venait à avoir seulement un rhume de cerveau, je ne vous le pardonnerais pas.

— Il me semble que je vais l'adorer aussi, murmura Brigitte. C'est si triste sa destinée future d'orphelin!

— Ah! mais, vous n'allez pas me le prendre, celui-là, avec vos mamours, se régimba plaisamment Mlle Pinson. Il y en a d'autres, ici des orphelins. Actuellement, avec les douze enfants de l'Assistance qui viennent d'être rapatriés dans le département, vous avez le choix!

C'est sur ces mots qu'avait pris fin la visite de la pouponnière, où il semblait déjà à Brigitte qu'elle allait vivre de bien douces heures et oublier les tristesses du moment et les siennes propres.

Et le fait est que, les jours suivants, grâce à l'écrasante besogne que lui donnait le petit monde confié à ses soins, elle réussissait à ne pas trop songer à son malheur et à celui de la France.

C'était seulement le soir venu que sa pensée allait vers le passsé et vers tout ce qu'elle avait perdu depuis la mort de son père. Elle avait alors des accès de sombre mélancolie.

Mlle Pinson, qui n'avait pas attendu qu'elles fussent réunies à Noisy pour la prendre en grande affection, remarqua bien vite cette particularité.

Et désolée chaque fois qu'elle la voyait triste et abattue, craignant d'autre part que Brigitte ne regrettât d'avoir accepté une existence si différente de celle qu'elle menait jadis, elle résolut un jour d'en avoir le coeur net.

Comme elles venaient de dîner au réfectoire où se rassemblaient autour d'elles les quelques infirmières bénévoles composant pour l'instant tout le personnel du Foyer Maternel, elle l'entraînait amicalement vers le jardin et, l'ayant conduite jusqu'à un banc écarté, elle l'y faisait asseoir en lui disant brusquement:

— Ma petite Brigitte, ça ne peut pas durer... Vous avez quelque chose qu vous me cachez, et que je veux connaître... Y a-t-il ici quoi que ce soit qui ne vous plaise pas? Regrettez-vous d'y être venue? Voulez-vous que je vous rende votre liberté?

Brigitte eut un cri de protestation.

— Oh! fit-elle. Qu'allez-vous penser là, chère mademoiselle? Moi, regretter d'être ici? M'y déplaire et songer à vous quitter? Jamais une telle pensée ne m'est venue, je vous le jure. Et si je souhaite ardemment quelque chose, c'est que vous, vous consentiez à me garder le plus longtemps possible, toujours même.

— Ah! vous me réconfortez, soupira Mlle Pinson qui très sincèrement, avait cru ses suppositions fondées. Alors, si ce n'est pas cela votre pensée, qu'est-ce? Et pourquoi êtes-vous si triste lorsque vient le soir?

Brigitte baissa la tête sans répondre immédiatement.

Elle se sentait bien tentée de se confier entièrement à son interlocutrice, à qui elle n'avait jamais rien révélé de sa douloureuse histoire.

Mais elle réfléchit à temps qu'elle devait lui taire certaines choses qui n'étaient pas son secret exclusif, que se confier entièrement, c'était articuler à l'égard de sa mère des griefs qu'elle préférait garder pour elle seule: en dépit de tout, ne conservait-elle pas pour cette mère une affection profonde?

— Enfin elle déclarait:

— Pardonnez-moi de ne pouvoir répondre à votre bonne affection en vous révélant la cause de mes tristesses, qui sont d'ailleurs passagères, vous me rendrez cette justice... Seul le soir les ramène; mais, dans le jour, la vue de mes enfants, le travail qu'ils me donnent et qui m'enchante, me détourne de mes sombres pensées et je me surprends même souvent à être gaie.

— C'est exact.

— Je ne contenterai de vous dire que l'origine de mes accès de mélancolie réside dans ce fait que j'ai perdu un père adoré alors que j'étais encore une bien petite fille et que je me suis toujours difficilement faite à l'idée que ma mère avait pu le remplacer.

— Oui, je comprends... murmura Mlle Pinson.

Et, regardant bien en face son interlocutrice, dont les dernières lueurs du jour tombant éclairaient en plein le visage:

— Eh bien! fit-elle, moi je m'imaginais que ce que vous aviez principalement, c'était un chagrin d'amour... Je me rappelle votre emportement le jour où, devant moi, vous avez lu dans un journal l'annonce de vos fiançailles... Je me suis dit: "La pôvre, on veut la marier avec un autre homme que celui qu'elle aime; de là cette colère." Et, bien entendu, je vous comprenais parfaitement. Moi, si on m'avait fait un coup pareil...

Elle n'acheva pas sa pensée; mais ses deux bras musclés brandirent vers un adversaire inconnu des poings auxquels il ne devait pas faire bon se frotter quand leur propriétaire était en colère.

Brigitte eut un triste sourire et répondit avec calme:

— Non, ce n'est pas cela... Je n'aime personne.

— Que vous croyez, peut-être. Et personne ne vous aime?

Il y eut un silence, puis Brigitte laissa tomber:

— Je n'en sais rien... Personne en tout cas ne m'a jamais parlé d'amour...

— Hum! vous avez eu une petite hésitation... et en somme vous avez répondu à côté de ma question... Vous avez bien un petit soupçon à ce sujet, me semble-t-il.

Résolue a être confiante sur ce point, puisque aussi bien elle ne pouvait pas l'être sur un autre, Brigitte se décidait à dire:

— Eh bien, oui, je crois que quelqu'un m'aime... ou du moins m'aimait... sans jamais oser ou vouloir se déclarer...

— Ah! as! je le disais bien, triompha Mlle Pinson.

Le visage soudain fixé dans le vague, comme si elle évoquait quelque figure qu'elle seule pouvait voir, Brigitte prononça lentement:

(à suivre)

Une journée...

(Suite de la page 19)

de la journée en énumérant nos motifs de fierté rurale. "La journée de la fierté rurale commence par les effets que son souvenir produira chez nous".

S'il était permis à un rapporteur de donner ses impressions, il dirait qu'il y a eu à St-Donat une des plus belles journées agricoles qu'il lui ait été donné de voir. Succès complet dans tout ce qu'on a exécuté: saynète, chant ou discours. Rôle obscur ou rôle d'apparence: chacun a donné plein rendement. Fête de toute la paroisse que cette *journée de la fierté rurale*. Un rapport complet, depuis le sermon jusqu'au compte rendu du forum et tous les discours de la soirée, devrait en être publié pour l'édification de nos classes rurales. **Un invité.**

La petite...

(Suite de la page 16)

vre, et presque partout lamentable. Je n'ai pas été dans toutes, mais j'en connais assez pour affirmer carrément la triste constatation que j'avance. Nos écoles, même quand elles sont des constructions toutes modernes, n'ont guère dépassé le stage de celles d'autrefois sous le rapport de l'outillage nécessaire à un bon enseignement. Travailler sans outils, pour les maîtres comme pour les élèves, c'est nécessairement dépenser plus d'efforts et obtenir moins de rendement, c'est trop souvent manquer le but ou rester en deçà, c'est être exposé à perdre l'ambition de réussir et même le goût du travail.

Quand on considère cette pénurie de moyens matériels, on est vraiment surpris des résultats obtenus par les écoles primaires et l'on se demande par quels miracles d'ingéniosité nos instituteurs et nos institutrices arrivent à s'en tirer aussi bien. Il n'en est pas moins vrai que l'éducation scolaire en subit du préjudice, que le développement des élèves en est souvent ralenti, moins complet et parfois compromis, que la fréquentation de l'école aussi s'en ressent.

La qualité du personnel enseignant est sans doute le point vital de l'école. Là-dessus, je ne veux pas insister; d'ailleurs, le sujet est si complexe et si délicat qu'on ne peut guère l'aborder sans s'obliger à des explications et des développements qui m'entraîneraient trop loin. Il est réel qu'on fait partout des efforts pour améliorer constamment la compétence du personnel enseignant et que déjà celui-ci jouit d'une réputation méritée. Il y a sans doute une proportion de médiocrités, mais en ces dernières années les salaires ont été portés à des chiffres qui sont un encouragement à se faire une carrière de l'enseignement et qui permettent aux commissions scolaires d'être plus exigeantes sur la compétence. Toutefois, il me fait plaisir de souligner que nos petites écoles semblent servies aussi bien, sinon mieux que celles de partout ailleurs sous le rapport du personnel.

Je veux dire un mot de certaines conditions importantes à divers titres, que nos écoles primaires ne réalisent pas toujours suffisamment.

Le site de l'école est généralement choisi en fonction des distances: au centre de l'arrondissement, ce qui est très bien; mais trop souvent, c'est son seul mérite; il est en des lieux déplaisants ou sur des terrains qui se prêtent mal aux besoins des enfants. Beaucoup d'écoles sont tout près des routes ou de centres d'activité, conditions désavantageuses pour le travail scolaire. Très rares sont celles qui ont une cour permettant aux enfants de s'ébattre et de jouer convenablement. Cette lacune est d'autant plus anormale que généralement on pourrait facilement avoir, toute l'étendue de terrain désirable, le site de l'école étant pris à même de vastes champs. Et elle est particulièrement regrettable, parce que les jeunes ainsi entassés dans leurs moments de détente ne peuvent pas se livrer aux jeux d'équipe qui ont un effet éducateur; ils n'ont d'autre ressource que les jeux vulgaires et souvent pernicieux qui avilissent la jeunesse des ruelles et des taudis.

Voilà un aperçu de nos petites écoles, avec les plus saillants de leurs qualités et de leurs défauts.

(Nous continuerons la semaine prochaine la publication du travail de Mme Tremblay et dirons "ce que doit être" la petite école).

AIGUISAGE

AIGUISAGE garanti. Aiguisons lames toutes marques pour tondeuses à l'huile, seulement 75c le set garanti. Adressez: NAPOLEON FONTAINE, Pierreville, Qué.

SERVICE D'AIGUISAGE. Aiguisons lames de tondeuses toutes marques, prix 45c sur émeri, 75c à l'huile du set. Aiguisage garanti. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE PIERREVILLE, Pierreville, Qué.

ATTENTION! Aiguisons toutes lames clippers pour vache. Sur émeri 45c, à l'huile. 75c. Coupe garantie. Adressez: STEWART SHARPENING SERVICE, Pierreville, Qué.

AIGUISONS toutes marques de lames de tondeuses. Prix sur émeri 45c, à l'huile 75c. Coupe durable. Adressez: H.-B. FONTAINE FILS, Pierreville, Qué.

SERVICE D'AIGUISAGE: Vos lames de tondeuses (Clippers) de toutes marques peuvent être remises à neuf si vous nous les confiez pour en faire l'aiguisage. Sur meule Emery, prix 45c la paire. Sur machine spéciale à l'huile 75c la paire. Rasoirs, plaques de moulin à viande 25c. Ciseaux 15c. Réparons têtes défectueuses et vendons tous accessoires. Travail garanti ou argent remboursé. Essayez notre service rapide. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska.

INDUSTRIES SAUREL aiguisnet lames, clippers, par homme expérimenté, 35c set. Ouvrage garanti. Prompt service. Adressez: INDUSTRIES SAUREL, AIGUISAGE, 230, rue Prince, Sorel.

CELA PAIE tondre vaches. Confiez lamse, clippers à notre usine. Prompt service 35c set. Ouvrage garanti. Adressez: STEWART SHARPENING, 230 Prince, Sorel.

AIGUISONS-REPARONS LAMES, clippeurs vaches, moutons, barbiers, etc. Prix 30c set, sur meule d'émeri. Aiguisage sur machine spéciale, avec meule affilant dans l'huile, 75c set. GARANTI couper comme neuve — ne brise pas les lames. Envoyez par poste rasoir, ciseaux, moulins à viande 25c. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS têtes tondeuses brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeurs à manivelle, clippeurs électrique. COUPE-CORNES à bétail. Charrue à neige puor chemin d'hiver. VOITURE Sleigh-promenade, travail. Consultez-nous. LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES. Satisfaction, service garanti. L'USINE WILFRID FONTAINE FILS, Pierreville, P. Q.

A L'USINE SAUREL, nous aiguisons lames, clippers vaches, moutons. Prix 35c set. Aiguisage garanti ou argent remis. Vendons tous accessoires, clippers à manivelle ou électriques au plus bas prix que n'importe où ailleurs. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, SOREL.

CONFIEZ-NOUS l'aiguisage de lames de tondeuse à vaches, moutons, de barbiers, etc., prix 45c la paire, satisfaction garantie ou argent remboursé. Vendons tondeuse électrique toute neuve, marque OSTER, prix $29.50. Coupe-corne à bétail, fameux prix $18. REPARONS tondeuses brisées ou défectueuses. VENDONS tous accessoires pour tondeuses à manivelle ou électrique, service rapide. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Dépt 104, P. Q.

AIGUISERIE. Confiez-moi l'aiguisage de lames de tondeuses de toutes marques, prix 35c la paire, réparons tondeuses brisées. Vendons tous accessoires. Tout travail est garanti, prompt service. Adressez: HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P. Q.

APPAREIL BREVETE. Nous vous offrons en vente le nouveau disque servant à aiguiser toutes lames de tondeuses à vaches, moutons, etc. Ajustable à tous les mandrins, chaque disque peut aiguiser 200 sets de lames. Précisez la grandeur du trou de mandrin si vous commandez seul le disque, prix $9.75. Appareil complet servant à aiguiser toutes lames de tondeuses, prix $29.95. Satisfaction garantie ou argent remis. Renseignements fournis pour obtenir une coupe parfaite . Adressez: CANADIAN DISC SHARPENER LTD., Pierreville, P. Q.

A VENDRE

COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 SUPERBES COUVRE-LITS en chenille pour lits simples et doubles dans toutes les couleurs, bien tissés $4.99. Aussi couvre-lits en chenille avec dessin de PANIER, couleurs variées, complètement recouverts de chenille, grandeur: 90 X 100 — $8.98. ROBES DE CHAMBRE en chenille bien fournies, couleurs: bleu, rouge vin et turquoise Grandeurs: petite, moyenne et large $4.99 chacune. Toutes ses marchandises sont de première qualité et expédiées C. O. D. plus frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. S'adresser à HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante à 2 tiroirs $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs $20.95. Singer droites $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, $32.95. Très récentes $39 - $42 - $50. Machines à pièces pour cordonniers $38 - $42. Machines de tailleurs Singer $26.95 - $32.95. Machines SINGER électriques portatives avec nouvelle boîte et nouveau moteur $85. Emballage en plus, $1. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5 d'accompte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

LAVEUSES

LAVEUSES neuves, modèles électriques ou à gazoline, marques connues et garanties. Demandez prix du modèle désiré. C. McNEIL, Bureau Bernatchez, Co. Montmagny, P. Q.

A VENDRE: Poussins provenant couvoir certifié Rock Barré $14. Light Sussex $14. Gros Leghorn Blancs $12.50. Une éclosion chaque semaine après 15 février. Conditions $1 d'accompte par cent avec commande. ANTONIO GIRARD, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS
A VENDRE, pneus de tracteurs, en caoutchouc, pour boulonner aux roues d'acier, $15 chacun pour roues arrière, $7.50 chacun pour roues avant. Indiquez le diamètre et la largeur de la roue commandant. NATIONAL RUBBER CO. LTD., 5 Wiltshire Ave., Toronto.



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot.— Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement PAYABLES D'AVANCE.

Toute lettre à ce sujet ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

Département des petites annonces, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Le TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

A VENDRE

CAHIER DE TRICOT français — 75 modèles pour toute la famille, 50c. CLAIRE-VALLEE, St-Sylvère, Co. Nicolet, P. Q.

SPECIAL: A vendre. Arbres fruitiers de toutes sortes acclimatés, bien branchés, bien racinés et garantis. Demandez liste de prix et commandez immédiatement. Comparez nos prix. LA PEPINIERE DUPUIS DU VILLAGE DES AULNAIES, Co. L'Islet, P. Q.

MESDAMES

COTON à tisser, laine chaine ou tissure, lin, fil soie 2/8, sacs coton vides farine et sucre. BOITE "M", Bureau Bernatchez, Co. Montmagny, P. Q.

CHAINES pour tracteurs, pneus 8-9-10 et 11 pouces de largeur. 9 X 24 — $24; 9 X 36 — $34; 10 X 28 — $28; 10 X 38 — $38; 9 X 32 — $31; 10 X 24 — $26, 10 X 32 — $32. Autres prix sur demande. Comptant avec commande ou sur livraison. GERARD D'ARAGON, Thurso, (Papineau), P. Q.

COUPONS

SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE, TRICOT DE GILET, 500,000 lbs toujours en mains. LISIERES de tapis en soie, 40 lbs pour $2. Ecrivez pour notre liste et calendrier. S'adresser à ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal 18.

SAUVEGARDEZ-VOUS en commandant Nos poussins TOP NOTCH maintenant. Une commande placée à bonne heure vous protégera contre toute augmentation de prix possible et vous assurera une date de livraison à votre choix. Vous réaliserez de beaux profits avec les poussins TOP NOTCH. A choisir parmi 12 races pures et 12 races croisées. Non-sexés, poulettes ou cochets. Ils sont tous approuvés du Gouverneemnt et soumis au teste de la pullorose. Assurez-vous de la meilleure qualité en achetant d'un couvoir connu, expérimenté avec la garantie de ne courir aucune risque. Catalogue gratis. Poulettes pondant et prêtres à pondre ainsi que poulets à griller. TOP NOTCH CHICK SALES, Guelph, Ontario.

BON CHEVAL DE TRAVAIL à vendre, 1200 lbs. S'adresser à PIMODAN MARTEL, cultivateur, Les Ecureuils, Co. Portneuf, Qué.

AUBAINE. Deux bicyclettes montées du nouveau moteur Pixie neuf, garanti 90 jours. Une pour fillette, l'autre garçon. Prix $140 chacune. GILBERT PROVENCHER, Bécancour, (Nicolet), P.Q.

5,000 TONNES à mélasse vides, 90 gallons $2.75 chacune plus taxe provinciale. Aussi barils de méta. "Druma" — 45 gals très propres pou. tout usage - $5.50 plus taxe. Pas de commande C. O. D. Envoyer argent ou bon de poste. JOS. LEBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

ARROSEZ AVEC UN SPRAMOTOR. La réponse à vos problèmes d'arrosage est un SPRAMOTOR. Nous pouvons fournir des SPRAMOTORS à pouvoir, actionnés par moteur ou tracteur; Spramotor à traction; Spramotor à main, y compris air comprimé, seau "Knapsack" et baril — outillage pour arrosage des mauvaises herbes, une spécialité — systèmes à pression pour puits peu profonds. Catalogue 1949 gratis, écrivez immédiatement à SPRAMOTOR LTD., 1105 York St., London, Ontario.

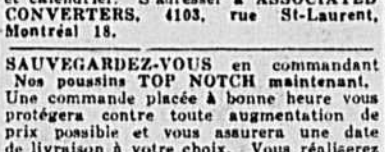
COMPTABLES AGREES

A. BEGIN, Comptable agréé, licencié en lois et sciences commerciales 940, rue Cherrier, Montréal. Tél. Amherst 5507 — 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. 4-1462.

DIVERS

SOUDEURS: "ARC A SOUDER" MAGIC, 110 volts AC-DC, soude, ramollit, coupe tous les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la Marine — garantie d'un an. Idéal pour la ferme. MAGIC WELDER MFG. Co., 239 CE Canal St., New York City.

GRATIS



GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT en de très belles primes: Projecteur, Portefeuilles, Camera, Montre-bracelet, Drap finette, etc. Près de 100 belles primes données GRATUITEMENT à ceux qui vendront 80 paquets ou plus de grains de jardin à 10c le paquet. Demandez 80 paquets et le catalogue de cadeaux à ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

TANNAGE POUR LA CLIENTELE. Envoyez-moi vos peaux de chevaux, aussi peaux de vache pour robe. Demandez prix et échantillons. J.-T. GALARNEAU, St-Timothée, Qué.

DIVERS

GARÇONS, FILLETTES, demandés partout pour vendre et annoncer nos produits. Vous avez beaucoup d'argent à gagner. Rien à débourser. Adressez: CASIER 5, Estcourt, P. Q.

SACS de sucre vides en coton à vendre à $2.80 la douzaine F.O.B. Montréal. S'adresser à JOS. LeBEL, 540 rue Villeray, Montréal.

GARÇONS et FILLES, apprenez un excellent moyen de vous faire des amis choisis. Envoyez 10c. NOSMAS AGENCIES, Dept. 15, Boîte 14 A, Upton, Qué.

MAGNIFIQUES lapins angoras enregistrés, primés. S'adresser à A. DESPRES, 504, L'Islet, Qué.

FUMEURS! Arrêtez de fumeur la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions $2. Expédié C. O. D si désiré. RALCO'S Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.

ATTENTION TRAPPEURS! 1000 trappeurs demandés, 100 sets de tendage fournis à nos frais pour renards, visons, rats-musqués, si vous trappez au tiers pour nous. Renseignements: L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, Baieville, Yamaska, Qué.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demnadez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Case 5, St-Hyacinthe, P.Q.

CARABINES DE CHASSE puissantes, différents modèles. Demandez par écrit nouveaux dépliants et prix. SCOPE SALES CO., 326 Queen Street, Ottawa, Ont.

REDUCTION 20c par livre tabac en feuilles, cigarettes, à pipe et haché. Envoyez 4c pour recevoir catalogue. Adressez: MENAGERES REG'D., Petit Pré, Québec.

NOUVELLES COUVERTURES FAITES DE VIEUX LAINAGES
VOUS POUVEZ utiliser vieux bas de laine, sous-vêtements, couvertures, écharpes, chandails, etc., pour la confection de couvertures de la plus haute qualité, couverte d'auto, vêtements de ski, etc. Une nouvelle couverture tout laine de la plus grande dimension peut-être faite pour un prix aussi bas que $3, avec 12 lbs de vieux lainages comme paiement partiel. Demandez notre liste de prix aujourd'hui même, en écrivant à DEPARTEMENT 90, MIDLAND MILLS, Midland, Ont.
CATALOGUE 1948 et 1949 envoyé gratis sur demande. lingerie usagée, coupons neufs à la livre à prix d'aubaine. Paquet échantillon de haute valeur $5. S'adresser à J.-ROSARIO FAUCHER, Saint-Zacharie, Qué.

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément, poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous poste payée Pas de C. O. D Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE NERVITAL, Case Postale 3, Station Delorimier, Montréal.

ACHETEZ et revendez les meilleures huiles à moteur en pintes, 5 gallons, barils, etc., scellés et lithographiés, garanties par 20 années d'existence. S'adresser à PENNSYLVANIA GASOLINE LTD., 1245 St-Grégoire, Coin Brébeuf, Montréal.

HOMMES DEMANDES

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON! Distribuez nos 250 produits: Articles de toilette, toniques, essences, épices, poudre à pâte, gâteaux, cire à plancher, polis à vitres, à argenterie, à chaussures, etc. Nos centaines de représentants se font de bons revenus. Chaque foyer: un acheteur. Peu de risques — Toutes transactions argent comptant. Essentiel que vous possédiez une voiture dans district rural. Détails et catalogue GRATIS — FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal.

HOMME marié demandé pour travailler sur ferme. Bon salaire — logement fourni, chauffé. Ecrire à Case 44, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal.

MACHINES AGRICOLES

ATTENTION! Charrues neige neuves pour tracteurs, Modèle V-6 — coupe peut monter son bordage à 4 et 6 pieds de hauteur, facile à pousser, docile à manier, adaptable sur Ford Ferguson International Case Gibson Massey-Harris Oliver Cockshutt, etc Information, s'adresser à V. LEDOUC MFG., 480, rue Brodeur, St-Hyacinthe, Qué.

EPANDEUR d'engrais chimiques et chaux, wagon de ferme sur pneus et trayeuse portative deux unités. HOCHELAGA FARM EQUIPMENT, 5515, 13e avenue, Rosemont, Montréal.

ON DEMANDE

ACHETERAIS oeufs, dindes et volailles vivantes. S'adresser à NAPOLEON GAGNE, 2037, rue Amherst, Marché St-Jacques, Etal No 9, Montréal. Tél. AM. 1549.

DEMANDE

PEUPLIER et bois blanc sec, 5 pouces de grosseur en montant, 48 à 50 pouces de longueur . Ecrire à 5290, St-Patrick, Montréal.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. S'adresser à QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchseter, Québec.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS: $15 le cent. Commandez maintenant pour livraison immédiate et livraison du printemps. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

DEMANDEZ nos prix pour poussins d'un jour dans les races P.R.B., N.H.L. Sussex, Leghorn B. Hybrides: N.-H. X P.R.B., L. Sussex X N.H. COUVOIR COOPERATIF DE PONT-VIAU, 25 boulevard Taschereau, Pont-Viau, Montréal (9).

POUSSINS CHANTECLERC. La Chanteclerc, poule canadienne, est adaptée à notre climat, grâce à son plumage abondant et à son absence de crête. Bonne pondeuse. Poussins venant de troupeaux trouvés exempts de pullorose lors de la première épreuve. Notre couvoir est approuvé du Ministère fédéral d'agriculture et certifié par le Ministère provincial d'agriculture. Pour autres informations, adressez-vous au REGISSEUR de la basse-cour de LA TRAPPE D'OKA, P. Q.

LES POUSSINS précoces veulent dire gros profits à l'automne lorsque le prix des oeufs sera élevé. Commandez vos poussins maintenant afin d'être assurés d'une date de livraison et de la race désirée. Tous nos reproducteurs sont bagués du gouvernement et soumis au teste contre la pullorose. Demandez notre catalogue 1949, nos prix et aussi notre brochurette intitulée "Comment réussir dans l'élevage de la volaille". Escompte donné sur toutes commandes placées à bonne heure. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

IL N'Y A aucun doute que les poussins de choix rapportent de meilleurs profits. Le succès des aviculteurs le prouve, et de ce fait plusieurs d'entre eux reviennent chaque année commander à nouveau nos poussins et nous dire les succès qu'ils en ont retirés. Vous aussi pouvez réussir. Demandez notre histoire "How to Hit the Top Egg Market". Catalogue gratis. Aussi poulets à griller, poulettes pondant et prêtes à pondre. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

LES MEILLEURS POUSSINS avec un taux de mortalité moindre que les autres. Je commande les poussins BIG-4 dès maintenant dit un client, M. P.-E. Morret, Barrie. Quoique le prix de la nourriture est élevé, nous avons fait de l'argent avec les BIG-4. Heureux de les recommander à tous ceux qui sont désireux d'élever la volaille dit un client C.-J. Egan, Hyndford, Ont. Prenez leur parole, pas la nôtre. Les poussins BIG-4 font le choix des aviculteurs qui veulent réussir. Approuvés du Canada, reproducteurs éprouvés. Commandez vos poussins 1949 maintenant. KITCHENER BIG-4 HATCHERY, 1084 King Street, Kitchener, Ont.

ATTENTION AVICULTEURS! Soyez prudents. Vous assurez votre succès en achetant des poussins de première qualité du Couvoir Coopératif de Vaudreuil qui est surveillé par les Ministères d'Agriculture de Québec et d'Ottawa. Demandez notre liste de prix, choisissez la race de votre choix et commandez de bonne heure. GASTON RINGUETTE, Gérant, Couvoir Coopératif de Vaudreuil, P. Q.

POUSSINS-DINDONNEAUX

DINDONNEAUX à vendre "Broadbrest", Epreuve de sang rapide, aucun réacteur. F.-A. BOULET, Dunham, Co. Missisquoi, P. Q.

ADRESSEZ-NOUS vos demandes de listes de prix ou vos comandes de poussins et dindonneaux avant le 15 janvier afin de bénéficier de notre offre spéciale. Races: P.R.B.—, L.S.—, N.H.—, Coqs N.H. X Poules P.R.B. Dindonneaux B.B, Beltsville Blanc Capacité d'incubation 210,000. Incubateurs spéciaux pour oeufs de dindes. LA SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DES BOIS FRANCS, Casier Postal "E", Victoriaville, P. Q.

POULETTES hybrides écloses à partir du 15 décembre, à vendre. S'adresser à ALCIDE LACHARITE, Aviculteur, St-François-du-Lac, Co. Yamaska.

AVICULTEURS! Nos poussins Plymouth-Rock Barrés — Qualité Supérieure — vous permettront de bénéficier pleinement des prix élevés qui seront payés en 1949 pour oeufs et chair de volaille. Ponte garantie, poids reconnu. Demandez notre liste de prix — Escompte accordé selon quantité désirée. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, Les Cèdres, Co. Soulanges, Qué.

DINDES A VENDRE: Dindonneaux bronzés "Broad Breasted" de lignées des plus améliorées. COUVOIR BLEURY, Frères Maristes, C.P. 123, Iberville, P.Q.

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. STUDIO RAPIDE, Dépt "C. N." Station "E" Montréal

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. R. SYLVAIN, C. P. 157, Station R, Montréal 10.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.

CALENDRIERS 1949

Faites-nous parvenir vos négatifs favoris. Ils seront agrandis et encadrés dans des jolis calendriers de 5 x 7 pouces. Ces calendriers feront des cadeaux utiles et très attrayants. Prix: 50c chacun ou 3 pour $1.25. Si vous désirez avoir votre photo coloriée, ajoutez 40c de plus pour chaque calendrier

SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
Dépt "U" Station Outremont Montréal.

REMEDES

ECZEMA! L'ONGUENT MONACAD, soulage et guérit rapidemnt dartres, gales, hémorroïdes, coupures, plaies, brûlures. Boîte de 2 onces, $0.50 poste payée. Ecrivez aux: REVERENDS PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.

ANEMIES, NERVEUX, SANS ENTRAIN. Retrouvez vitalité et énergie en employant le nouveau et merveilleux TONIQUE de LA TRAPPE. Contient fer, vitamine B1, calcium, tonifie le sang, reconstitue l'organisme, améliore l'appétit et la digestion. Bouteille de 12 onces $1.50 poste payée. Ecrivez aux REVERENDS PERES TRAPPISTES, North-Rogersville, N.-B.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez . SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, Preston, Ont.



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez $2. en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A. B., St-Barthélemi, P. Q.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 la boîte. MONASTERE DES PERES CISTERCIENS Rougemont, Que.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Ths-Le GIRARD spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P. Q. Agents demandés



TERRE DEMANDEE

ACHETERAIS petite terre aux alentours de Montréal. S'adresser à CASE POSTALE 60, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.

TERRE moins d'un mille du village, électricité, toilette, route ouverte, rayon 50 milles Montréal. Prix moyen, détails. S'adresser à 7021, Christophe-Colomb, Montréal.

TERRES A VENDRE

DEUX TERRES à vendre, une 66 arpents, l'autre 98 arpents avec dépendances modernes. Avec ou sans roulant. A dix arpents du village. S'adresser à JEAN GRATON, Ste-Scholastique, Co. Deux-Montagnes, Route No 2.

TERRE A LOUER

FERME à louer comprenant cinq à six arpents de terre avec colonie éleveuses, poulailler et porcherie. Electricité, eau courante, le tout situé à quatre milles du village de St-Ours sur la route nationale. Bonne condition. Références exigées. ZEPHIR HEBERT, St-Ours Village, P.Q.

ANNONCE COLLECTIVE

SERVICE D'AIGUISAGE. Aiguisons lames de tondeuses toutes marques, prix 45c sur émeri, 75c à l'huile du set. Aiguisage garanti. Adressez: L'usine D'AIGUISAGE PIERREVILLE, Pierreville, Qué.

(Suite à la page 9)

Des délégués...

(suite de la première page)

Trois problèmes

M. Marion souligne les difficultés dans lesquelles se trouve aujourd'hui le producteur de beurre. Alors que, pendant la guerre, on l'obligeait à porter le lait de ses vaches à une fabrique déterminée et à des prix déterminés d'avance, aujourd'hui, tout contrôle a cessé ; on l'empêche de vendre sur les marchés extérieurs les produits concurrencés par la margarine, mais on importe librement 90% des produits qui entrent dans la fabrication de ce produit concurrent du beurre. Quant au lait-nature, si l'on tient compte des mises de capitaux nécessaires et du travail qu'il requiert, on en vient à la conclusion qu'il ne paie pas suffisamment le producteur. D'autre part, les consommateurs trouvent qu'il se vend trop cher ; ils oublient cependant de faire la comparaison avec le prix des liqueurs douces. Les laits industriels présentent une situation encore plus complexe pour la bonne raison que personne ne sait plus ce qu'est une situation normale sur ce marché. Jusqu'ici, ce fut en quelque sorte la prospérité, mais durera-t-elle ? La conférence agricole fédérale-provinciale nous a montré dans quelle situation se trouve le marché des oeufs ; la même chose peut se produire un jour ou l'autre pour le bacon, peut-être pour le blé. Jusqu'à quel point doit-on compter sur les marchés extérieurs ?

Trois comités

Pour mieux distribuer la besogne et donner plus d'efficacité à l'ensemble des délibérations, on a formé au sein du congrès trois comités distincts : l'un destiné aux producteurs de beurre et de fromage, l'autre aux producteurs de lait-nature, et un troisième aux producteurs de laits industriels. M. Abel Marion a présidé les séances du comité préposé à l'étude du beurre et du fromage ; M. Roger Cloutier en était le secrétaire. M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., dirigeait les délibérations des producteurs de lait-nature, comité dont M. Cuthbert Brousseau était le secrétaire. Au comité des laits industriels, M. Albert Nicol, président de la Fédération de Sherbrooke, agissait comme président et M. Gérard Champoux comme secrétaire.

Dans le premier cas, il fut surtout question de margarine ; aussi d'un fonds de régularisation de l'écoulement du beurre et du zonage des bassins de lait. Dans le deuxième, on a demandé une réforme de la Commission de l'Industrie laitière ; on a recommandé de porter le nombre des commissaires à cinq, dont trois cultivateurs, et réclamé de la même commission une meilleure observance des règlements du transport du lait. Dans le troisième, M. Jean-Marie Bonin, gérant de la Coopérative de Granby, a donné des précisions sur les laits industriels, spécialement sur le marché des laits en poudre dont on entrevoit déjà un certain point de saturation.

Vous avez ci-après un résumé des délibérations des producteurs de beurre et de fromage. Pour le lait-nature et les laits industriels, vous trouverez ailleurs dans ce journal des reportages assez substantiels des discussions qui ont eu lieu. Nous publions également dans une autre page les résolutions émanant de ces trois sections de l'assemblée générale.

Mémoire de l'U.C.C.

Au comité des producteurs de beurre et de fromage, M. Marion commence par donner aux délégués un compte rendu de l'entrevue des dirigeants de l'U.C.C. avec le cabinet des ministres à Québec. Comme on le sait, l'U.C.C. n'a fait à cette occasion qu'une demande au gouvernement provincial : une loi des conventions collectives en agriculture afin de "rendre plus normales les relations entre producteurs primaires et transformateurs des produits agricoles". Le président souligne que la réception fut amicale, mais que, par contre, on paraît vouloir retarder l'étude de cette loi parce que tous les cultivateurs ne la favoriseraient pas. A ce sujet, M. Marion fait remarquer que "jamais on n'a vu l'unanimité parfaite et qu'on ne la verra probablement qu'au paradis. Il y en a toujours un certain nombre qui sont contre la loi et c'est de ceux-là qu'on a peur".

M. Marion félicite le premier ministre de la province de son attitude sur l'oléomargarine, mais après avoir dressé un tableau de l'aspect légal de cette question, se demande : Où l'autorité est-elle ? Au fédéral ou au provincial ? Il fait remarquer que la Fédération canadienne de l'Agriculture prendra position lors de son prochain congrès à Saskatoon. Qu'on le veuille ou non, dit-il, il se vend de la margarine à certains endroits. Il faudra d'abord savoir si la chose est légale, ce qui n'est pas certain, et si elle l'est de faire en sorte que la margarine ne puisse se vendre avec une coloration telle qu'on puisse la confondre avec le produit naturel, le beurre. M. Marion redoute à ce sujet "la faiblesse de la nature humaine et la violence de la tentation qui amènera le péché: la vente de la margarine comme du beurre et au prix du beurre". Le président touche également à la protection dont jouissent l'industriel et l'ouvrier et se demande si ces derniers sont prêts à laisser aller cette protection si, pour compenser l'entrée de la margarine, les cultivateurs demandent la vente libre des différents produits laitiers et autres. Il souligne que "le sol de la province de Québec, dépourvu de la vache laitière, ne tiendra pas pour une génération dans la proportion de 80%".

Droits sur les huiles

Une discussion s'ensuit sur la nécessité pour la classe agricole de maintenir une attitude ferme dans son opposition à la margarine jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse. Advenant le cas où par la suite la margarine aurait statut légal dans certaines provinces, le gouvernement fédéral devrait prendre les mesures pour protéger le producteur de beurre en frappant de droits d'entrée les huiles importées qui servent à la fabrication du substitut du beurre. Le gouvernement provincial devra également, dans la limite de son autorité, voir à ce que le producteur de beurre soit protégé tout aussi bien que les autres classes de producteurs.

M. Marion attire l'attention sur le fait que la classe agricole est de plus en plus difficile à défendre auprès des gouvernements parce qu'elle ne représente plus que 30% du vote populaire alors que les autres classes, la plupart composées de consommateurs, en représentent 70%. "Heureuseement, dit-il, que dans notre province, une organisation comme l'U.C.C. a assez de valeur pour compenser dans une large mesure cette disproportion de notre population. Je peux vous dire que, lorsqu'on parle au nom d'un groupe comme celui-là, dit-il, ça fait joliment de quoi. Notre influence serait cependant plus grande si nous avions une centaine de mille membres." Voir ailleurs les résolutions qui ont résulté de ces discussions sur la margarine et les huiles.

Beurre et zonage

On aborde ensuite le sujet se rapportant à la création d'un fonds de régularisation de l'écoulement du beurre afin d'en arriver à maintenir les prix pendant la saison de production intense. Une telle initiative nécessiterait la passation d'une loi qui autorise la perception d'un certain prélèvement chez les producteurs, à condition que les deux-tiers d'entre eux appuient la mesure. M. Marion fait remarquer que la passation d'une loi ne serait pas nécessaire si, par le moyen des conventions collectives, le gouvernement voulait laisser aux producteurs le soin de régler eux-mêmes leurs affaires.

Sur le zonage des bassins de lait, le secrétaire du comité, M. Cloutier, souligne qu'il existe à ce sujet une loi provinciale, mais qu'elle n'est pas suffisamment connue dans nos différentes localités. On en conclut qu'il faudra l'étudier davantage et la vulgariser au moyen d'articles appropriés dans la "Terre de Chez Nous".

Améliorations

Les congressistes réclament une meilleure attention et un travail plus régulier et plus sévère de la part des inspecteurs laitiers du gouvernement provincial. Après discussions il, se prononcent aussi en faveur du maintien du prix minimum du beurre à 58 cents, admettant tout de même que 60 et 65 cents la livre de beurre ne constitueraient pas un minimum exagéré si l'on considère ce que coûte la production.

Les congressistes passent ensuite à une question qui les touche plus personnellement: l'amélioration des méthodes de production et de transformation du beurre. Sur ce point, il est bon de mettre en lumière quelques déclarations de M. Marion. Le président du comité a dit entre autres choses: "Nous allons être obligés d'améliorer nos méthodes de culture et d'élevage ou nous devrons nous résigner à fermer boutique et ce sera rien que trop de valeur. Il reste encore sur nos fermes trop de vaches qu'on peut traire dans une tasse à thé et ce ne sont pas celles-là qui prennent le chemin des Etats-Unis".

Sur la transformation: "D'ici un nombre d'années peut-être très court, nous serons forcés par les circonstances d'en venir à une plus grande concentration de nos fabriques de transformation. Il nous faudra nous habituer aux tiraillements que cela peut occasionner dans bien des cas. Nous y allons infailliblement si nous voulons produire plus économiquement. Vous devrez développer graduellement cette idée dans vos milieux respectifs pour le plus grand bien et la survie de l'industrie laitière dans la province de Québec".

"Notre blé"

Au cours de la dernière séance du congrès — séance plénière celle-là — le président général de l'U.C.C. a fait une revue de la journée et attiré de nouveau l'attention sur l'importance de la production laitière. "Il s'agit là d'une industrie vitale pour nous, dit-il. Dans le Québec, c'est notre blé". Il en profite pour revenir sur la loi des conventions collectives prônée par l'U.C.C.. "Neuf-dixièmes des demandes faites à ce congrès disparaîtraient, affirme M. Marion, si l'on nous donnait la loi que nous demandons. Avec elle, les cultivateurs perdraient le droit de se plaindre. Je tiens à le répéter parce que, dans certains milieux, nous avons été mal compris. Ce serait là un premier pas vers une organisation de mise sur le marché des produits agricoles, mais ce dernier pas est essentiel". Il incite les cultivateurs à "répandre partout, à temps et à contretemps, cette idée du droit et au besoin de la convention collective en agriculture. Ce n'est pas une loi de contrainte que vous demandez; vous vous en servirez quand vous en aurez besoin".

Il fut aussi question de la distribution du lait chocolaté dans les écoles de la Commission scolaire de Montréal. (Une décision prise subséquemment au cours de la semaine abolit officiellement un tel lait dans toutes les écoles de la région métropolitaine). On avait voulu soulever le point parce que l'augmentation dans la consommation du lait chocolaté chez les écoliers avait fait suite à une propagande en faveur de ce breuvage, propagande payé en partie avec l'argent des producteurs qui versaient à cette fin une retenue obligatoire à la Commission provinciale de l'Industrie laitière.

Sir M. Campbell est décédé à 63 ans

Sir Malcolm Campbell, 63 ans, qui a déjà détenu les records de vitesse mondiaux sur terre et sur mer vient de mourir à sa demeure. Campbell était malade depuis quelque temps seulement.

Durant plusieurs années, il avait souffert d'une maladie aux yeux. Il y a quelques mois, il subit une intervention chirurgicale dans le but de retrouver la vue qu'il lui fallait pour établir ses records de vitesse.

Campbell a été le premier homme à voyager plus vite que 300 milles l'heure sur terre, mais il est mort sans avoir pu réaliser son ambition de voyager à 150 milles à l'heure sur mer.

L'industrie du nickel

C'est des mines canadiennes de nickel que proviennent les métaux de platine, palladium, rhodium, ruthenium, iridium et osmium qui entrent dans la fabrication des ornements et aussi d'articles d'utilité générale. Au cours des 9 premiers mois de 1948, on en a vendu 259,000 onces. L'industrie leur découvre chaque jour des usages nouveaux.



Les liens indissolubles

Equipement requis : deux bouts de ficelle

Dans une réunion de jeunes personnes, voulez-vous vous amuser tout en amusant les autres ? Proposez de lier un jeune homme a une jeune fille à l'aide de deux ficelles, tel que montré sur notre dessin No 1, sans trop serrer aux poignets cependant. Et dites-leur d'essayer de se dégager l'un de l'autre sans détacher ni briser les ficelles.

Vous pouvez lier ainsi trois ou quatre couples qui ne manqueront pas de faire toutes sortes d'acrobaties pour essayer de gagner leur liberté. Ils ne pourront se dégager car leurs bras et les ficelles forment l'équivalent de deux cercles passés l'un dans l'autre.

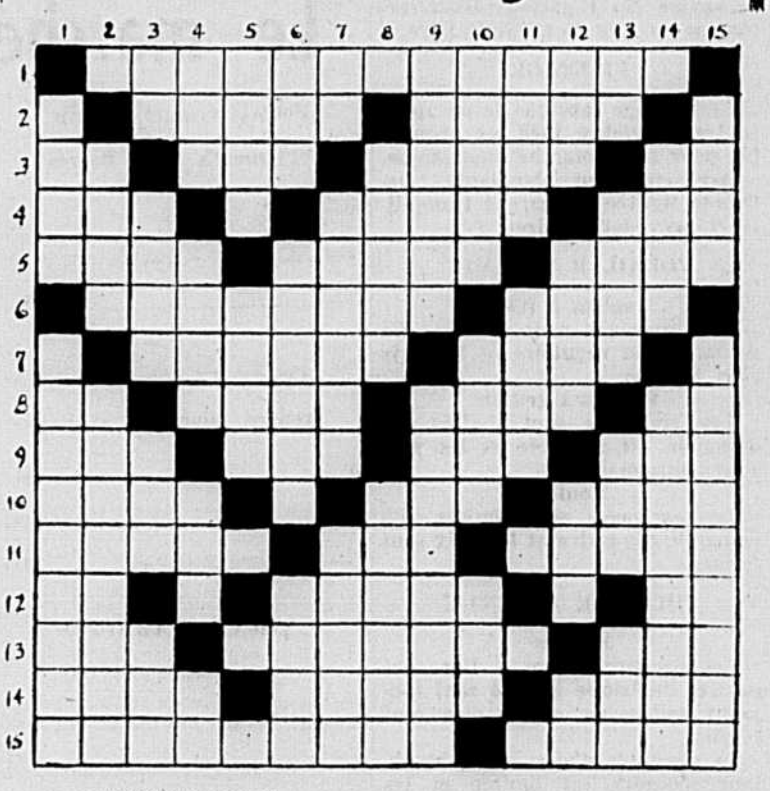
Pour réussir à se dégager, il faut procéder comme suit :

1. Faire une bouche dans la ficelle de votre partenaire ;
2. Glisser cette bouche sous la ficelle qui entoure un de vos poignets, tel qu'il est montré sur notre dessin No 2 ;
3. Passer votre main dans cette même boucle.



(Extrait de "La Science en s'amusant", publié apr le Centre familial, 3425, rue Saint-Denis, Montréal. Prix : $1).

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



HORIZONTALEMENT

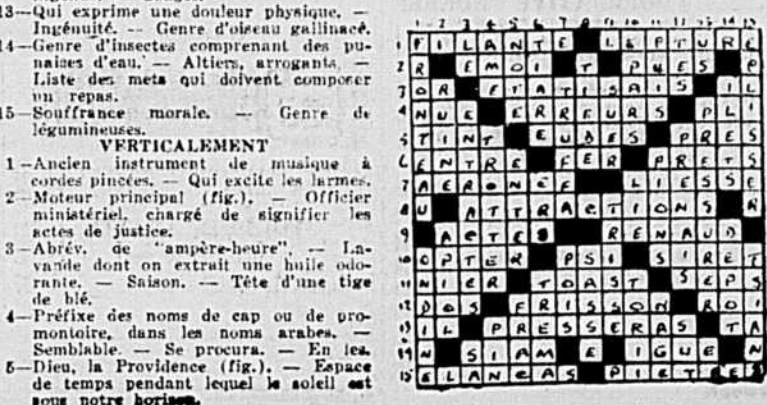
1—Marchande longtemps et pour peu de Filet dont on se sert pour prendre les alouettes.
2—Clôtures de branchages entrelacés. — chose.
3—Pron. ind. — Fils de Noé. — Pousses des cris de fureur (fig.). — Pron. pers. 2e pers.
4—Adj. poss. plur. — Bouton à fleur du câprier épineux. — Mois de l'année.
5—Orientaliste hollandais, né à Gorkum. — Trompée. — Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille.
6—Arranges minutieusement. — Avale un liquide.
7—Motifs, sujets. — Cordon délié.
8—Marque la joie. — Chaines d'un prisonnier. — Mot qui, en Perse, dans l'Inde, signifie : cent mille. — Coups d baguettes donnés sur le tambour.
9—Chemin bordé de maisons. — Crâne. — Qui marque l'étonnement et le doute. — Monnaie japonaise.
10—Nom vulgaire de toutes sortes de petits insectes qui vivent dans les fourrures, etc. — Vieillesse. — Enveloppe des graines.
11—Qui ose. — Espèce de jeu d'ombre. — Fl. qui prend sa source en France dans le dép. de la Haute-Marne.
12—Cité légendaire bretonne. — Naturels, indigènes. — Usages.
13—Qui exprime une douleur physique. — Ingénuité. — Genre d'oiseau gallinacé.
14—Genre d'insectes comprenant des punaises d'eau. — Altiers, arrogants. — Liste des mets qui doivent composer un repas.
15—Souffrance morale. — Genre de légumineuses.

VERTICALEMENT

1—Ancien instrument de musique à cordes pincées. — Qui excite les larmes.
2—Moteur principal (fig.). — Officier ministériel, chargé de signifier les actes de justice.
3—Abrév. de "ampère-heure". — Lavande dont on extrait une huile odorante. — Saison. — Tête d'une tige de blé.
4—Préfixe des noms de cap ou de promontoire, dans les noms arabes. — Semblable. — Se procura. — En lea.
5—Dieu, la Providence (fig.). — Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon.
6—Comm. du Nord, arr. de Lille. — Préparées dans les proportions convenables. — Fruit d'une plante d'Arabie (la ketmie).
7—Carte à jouer. — Vont à reculons. — V. de l'anc. Egypte, dans le Delta.
8—Ustensile de ménage pour réduire en poudre certaines substances (plur.). — Secs, stériles.
9—Fruits charnus à un seul noyau. — Fait des lois.
10—Acide, piquant. — Physicien allemand, célèbre par ses travaux sur la relativité et la constitution des cristaux. Au-dessus.
11—Genre d'insectes diptères. — Nom d'une famille célèbre de musiciens allemands.
12—Près de. — Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux. — Adj. poss. plur. — Pron. pers. 1ère pers.
13—Art. masc. — Sert à marquer la différence entre deux idées. — Ile de la côte française de l'Atlantique, (Vendée). — Adj. démonst. plur.
14—Sens du toucher. — Suons de nouveau.
15—Petit colombier. — Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante.

(La solution de ce problème paraîtra dans notre prochain numéro.)

Solution du problème précédent



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise, succursales de Montréal et Québec.
Semaine finissane le 11 janvier inclusivement

FROMAGE BLANC

Fabriqué le ou apres le 1er novembre 1948

No 1	32½c
No 2	32c
No 3	31½c

F.A.B. Montréal

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 10 janv. 1949 inclusivement

No 1 pasteurise	67¾c
No 2 pasteurisé	66¾c
No 3 pasteurise	65¾c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme au prix plafond fixé par l'Ordonnance No A-2515 de l'Administrateur de la Commission des Prix et du Commerce.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt, au Canada, le 1er janvier 1949, se totalisaient à 37,129,000 livres comparativement à 43,818,000 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 6,689,000 sur 1948.

En décembre 1948 la production canadienne de beurre de beurrerie s'est établie à 1,682,000 livres de plus qu'en décembre 1947.

Lundi matin le 17 janvier, les transactions entre grossistes pour le beurre No 1 pasteurisé s'effectuaient au prix de 68½c la livre.

FROMAGE

Le fromage fabriqué le ou après le 1er novembre 1948 est disponible pour notre marché domestique.

Arrivages peu abondants. Demande limitée et marché tranquille et prix stationnaires.

VOLAILLE VIVANTE

Poulets à rôtir

Les arrivages sont limités. La demande est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont limités. La demande est modérée et les prix sont stationnaires.

Poules

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLE ABATTUE

Poulets

Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont toujours recherchés et les prix sont fermes.

La demande d'oiseaux de pesanteur moindre est limitée et les prix sont stables.

Poules

La demande est limitée et les prix sont stables.

OEUFS

Québec et Montréal

A compter du 17 janvier et jusqu'à nouvel ordre, l'office des Produits spéciaux discontinuera à accepter pour exportation en Angleterre les oeufs frais "en coquille" de Catégorie "A Gros et A Moyens".

Dorénavent les prix de remise seront fixés sur la base des prix obtenus sur notre marché domestique ou pour livraison aux postes de pulvérisation, ou pour fin d'entreposage, selon la récente entente conclue entre l'Office des Produits spéciaux et le Ministère Britannique des Vivres.

Vos tout dévoués,
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC,
J.-E. Lussier

Coquilles d'oeufs

Un établissement d'Omaha, Nebraska, E.-U. déshydrate et pulvérise environ 500,000 coquilles d'oeufs par jour. Le produit est utilisé à la place de la farine et de la chaux pour nourrir le bétail et c'est encore une source de calcium pour l'alimentation des humains.



Le marché des animaux vivants

Porcs abattus (offre)
Aucune offre

A —	31.50
B1 —	31.10
B2 —	30.85
B3 —	30.50
C —	29.50
D —	29.25
Légers	29.60
Lourds	29.00
Extra lourds (196 à 215 lbs)	26.00
Extra lourds (216 lbs et plus)	25.00
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrat	25.00
Truies	24.00—25.00
Verrâts castres en vie	16.00—17.00
abatus	15.00—16.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 17 janv. 1949 par la COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, LIMITEE.

Veaux de lait

Choix	29.00
Bons	27.00—28.00
Moyens	25.00—26.00
Communs	22.00—23.00
Veaux de champs	13.00—16.00

Vaches

Choix (types à boucherie)	17.00-17.50
Bonnes	16.00-16.50
Moyennes	14.50-15.00
Communes	12.50-13.00
Très communes	10.00-12.00

Moutons

Bons	10.00
Communs	5.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Non classifiés	22.00-23.00
Communs	18.00-20.00

TAURES

(Type à boucherie)

Choix (types à boucherie)	20.00
Bonnes	18.00-19.00
Moyennes	15.00-16.00
Communes	12.00-14.00

TAUREAUX

(Type à boucherie)

Choix (type a boucherie)	18.00-19.00
Bons	17.00-17.50
Moyens	15.00-16.00
Communs	12.50-14.00

Bouvillons

De choix	22.50-23.00
Bons	21.00-21.50
Moyens	18.00-20.00
Communs	14.00-15.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à rôtir"

"Plymouth Rock Barrés"

A—	41c
B—	38½c
C—	35½c

Poulets vivants "à rôtir"

(rouges blancs et croisés)

A—	40c
B—	37½c
C—	34½c

POULETS ABATTUS

(5 lbs et plus)

Spécial — de lait	60c
A — de lait	58c
B —	50c
C —	44c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul
Semaine finissant le 13 janvier 1949 inclusivement.

POULES VIVANTES

Toutes races sauf Leghorn

A—	37c
B—	35c
C—	32½c

Race "Leghorn"

A—	27c
B—	24c
C—	21c

POULES ABATTUES

A — 5 livres et plus	41c
B — 5 livres et plus	38c
C — 5 livres et plus	29c

COQS VIVANTS

Races américaines	13c
Race Leghorn	16c

LAPINS VIVANTS

Angora — 5 lbs et plus	22c
Autres races, 5 lbs et plus	24c

OEUFS NON CLASSES

Prix nets — F. à b. Montréal

Caisses retournées

A — Gros	45½c
B — Moyens	43½c

Poulettes

A —	29½c
B —	32c
C —	29c

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES
PRIX NETS — F.A.B. — Québec
Caisses retournées

A—Gros	45½c
A—Moyens	43½c
A—Poulettes	28½c
B—	31½c
C—	27c

CHAPONS ABATTUS

(6 lbs et plus)

Spécial de lait	58c
A — de lait	56c
B —	52c

POULES ABATTUES

(5 livres et plus)

A —	37c
B —	35c
C —	30c

POULETS ABATTUS

(5 à 6 livres)

Spécial de lait	53c
A — de lait	51c
B —	48c
C —	38c

Semaine finissant le 13 janv. 1949 inclusivement

POULETS ABATTUS

(6 livres et plus)

Spécial de lait	55c
A — de lait	53c
B —	50c
C —	40c

POUR VOLAILLES REÇUES VIVANTES

Remise établie au pesanteur et classification après l'abattage
PRIX NETS — F.A.B. — Québec

CANARDS ABATTUS

A —	42c
B —	40c
C —	32c

VIEUX COQS ABATTUS

(5 livres et plus)

A—	23c
B—	20c
C—	14c

OIES ABATTUES

(5 livres et plus)

A—	40c
B—	38c
C—	30c

Les oeufs à 33-34,

Marché Champlain — Les autres produits à l'Abattoir de Québec-ouest.

A l'abattoir de Québec-ouest

PORCS LIVRES VIVANTS
Classification établie après l'abattage

Semaine finissant le 13 janv. 1949

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	.32.00
B1—135 à 175 lbs	.31.60
B2—125 à 134 lbs	.31.35
B3—130 à 185 lbs	.31.00
C —	.30.00
D —	.29.75
Légers—119 lbs et moins	.30.10
Lourds—186 à 195 lbs	.29.50
Extra lourds no 1 196 lbs à 215 lbs	28.00
Extra lourds no 2 215 lbs et plus	28.00
Semi-castrats	.24.50
Truies no 1	28.00
Truies no 2	28.00
Verrâts castrés	16.00

Plus une prime fédérale de $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
Engraissés au lait entier

Choix—90 lbs et plus	45c
Moyens	40-43c
Engraissés au lait écrémé de choix 80 lbs et plus	30-35c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
(Du printemps)

Bons, 35 lbs à 55 lbs	48c
Communs	31c à 35c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

32 à 35 lbs	12c à 18c

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steers", Choix 450 lbs et plus	38c
Taures—choix 450 lbs et plus	36c
Vaches—bonnes 450 lbs et plus	34c
Vaches—moyennes	28c à 32c
Taureaux d'étable—bons 500 lbs et plus	32c
Taureaux de champ—bons 450 lbs et plus	30c

Le marché...

(Suite de la première page)

congrès de l'industrie laitière survient fort à propos, car, dit-il, on est déjà en pleine crise de l'industrie laitière aux Etats-Unis. Depuis un mois l'industrie laitière américaine est en pleine révolution. M. Bonin explique que cela est dû à trois causes: 1. La vente de la margarine (on consomme aux Etats-Unis une livre de margarine pour trois livres de beurre); 2. La diminution sensible des exportations de produits laitiers; 3. La diminution de la consommation du lait en nature. On aurait vendu aux Etats-Unis le mois dernier du lait à 35 cents la pinte.

Mais, d'expliquer M. Bonin, ce n'est pas tant les cultivateurs que les spéculateurs qui retirent le plus gros profit. Il suffit de mentionner que le petit livreur de lait, qui était très peu payé autrefois, reçoit aujourd'hui $100 par semaine. Il y a ensuite le coût élevé de la pasteurisation et les profits des laiteries. En somme, d'après M. Bonin, c'est en grande partie le prix élevé de la main-d'oeuvre qui est la cause de la crise de l'industrie laitière aux Etats-Unis. Les Américains offrent des laits concentrés à 32 cents la livre, ce qui signifie 29 cents à l'usine. Imaginez, de dire M. Bonin, ce que cela peut donner au producteur de lait en nature: environ $3.20 par cent livres de lait entier. Aussi les industriels veulent-ils écouler leurs stocks au plus vite. C'est ainsi qu'on pratique le "dumping", c'est-à-dire qu'on vend moins cher à l'étranger qu'au pays. On a vendu, par exemple, tout récemment des laits évaporés à $5 la caisse tandis qu'ils se vendaient encore à plus de $6 l'été dernier.

La margarine a aussi fait baisser le prix du beurre. Le prix du gros était, lundi de la semaine dernière, aussi bas que 62 cents la livre. Il n'est pas étonnant que l'industrie laitière américaine soit en pleine crise. Et il est plus que probable que, la margarine aidant, le Canada se verra bientôt en face de la même situation. Les marchés étrangers ne sont pas plus rassurants, d'après M. Bonin. Ainsi la Hollande réorganise rapidement son industrie laitière. Elle vient de signer une entente avec la Belgique pour imposer des droits sur tous les produits, y compris les produits laitiers, entrant dans ces deux pays. Ces droits ad valorem sont de 15%. Le marché d'exportation subit actuelle-

(suite à la page 27)

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1, en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Ile du Prince-Edouard $1.50 à $1.60
Blanches du Nouveau-Brunswick ..... $1.40 à $1.50
Blanches du Québec: $1.25 à $1.30

Les prix agricoles dans les provinces

Pour le troisième mois consécutif, les prix des denrées agricoles affichent une baisse dans tout le pays, mais dans la province de Québec, et dans quatre autres provinces, l'indice subit encore une légère augmentation.

En novembre, annonce l'office de la Statistique, le nombre-indice des prix des produits agricoles décline de deux points comparativement au mois antérieur. Cet indice s'établit à 250.1 en novembre au lieu de 252.1 en octobre, après avoir touché un sommet de 265 en août. Cette baisse provient surtout d'un fléchissement des céréales et de certains produits animaux. L'indice courant est inférieur à celui du mois d'octobre, mais dépasse encore de beaucoup le chiffre de 212.1 atteint en novembre 1947.

Dans quatre provinces, l'indice est plus bas qu'en octobre; dans les cinq autres provinces, il est plus élevé. C'est en Alberta que l'indice descend le plus, soit de 249.9 en octobre à 243.0 en novembre; en Ontario, il passe de 274.2 à 271.2; en Saskatchewan, de 223.8 à 222.6; et en Nouvelle-Ecosse, de 207.3 à 206.6.

Dans les autres provinces, l'indice monte de la façon suivante: Ile-du-Prince-Edouard, de 195.7 à 196.8; Nouveau-Brunswick, de 221.8 à 223.3; Québec, de 272.8 à 274.0; Manitoba, de 246.8 à 248.8; et Colombie-Canadienne, de 250.4 à 253.4.

Une baisse des stocks de viande

Au 1er janvier les stocks de viande en entrepôt frigorifique s'élèvent à 50,754,000 livres contre 45,311,000 un mois avant et 74,152,000 un an auparavant d'après le Bureau fédéral de la statistique. Les stocks actuels de viande congelée comprenenent 11,267,000 livres de porc, 282,228,000 livres de boeuf, 5,886,000 livres de veau et 5,752,000 livres de mouton et d'agneau.

Les stocks de viande fraîche ou congelée représentent 12,456,000 livres au 1er janvier contre 19,101,000 au 1er décembre et 19,701,000 au 1er janvier 1948. Les stocks actuels de viande fraîche se répartissent de façon suivante: 4,080,000 livres de porc, 6,495,000 livres de boeuf, 437,000 livres de veau et 284,000 livres de mouton et d'agneau.

Il y a au commencement de de l'année 15,197,000 livres de viande conditionnée ou en voie d'apprêtage, contre 18,027,000 au 1er décembre et 22,516,000 l'an dernier. Les stocks actuels comprennent 12,606,000 livres de porc, 901,000 livres de boeuf et un total estimatif de 1,690.000 livres de viande non classée.

Les stocks de saindoux s'établisssent à 3,180,000 livres soit 1,377,000 de plus que le mois dernier et 87,000 de moins que l'an dernier.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier.

BETTERAVES—grosses, 50s à 60c; moyennes, 75c à 90c pour 50 livres.
CAROTTES—lavées, 75c à 80c; non lavées, 50c pour 50 livres.
CHOUX—50c à 65c pour 50 livres.
CRESSON—de serre, $2.00 la douzaine de paquets.
LAITUE—frisée, de serre, $1.25 la douzaine.
MENTHE—de serre, $2.00 la douzaine de paquets.
NAVETS—lavés, 60c à 75c; non lavés, 40c à 50c pour 50 livres.
OIGNONS—rouges et jaunes No 1, $1.40 à $1.50; No 2, $1.25 pour 50 livres.
PANAIS—lavés, $1.25 le minot.
PERSIL—de serre, $2.00 la douzaine; à racines, 75c le minot.
POIREAUX—gros, 60c à 65c; moyens, 30c à 35c la douzaine.
RADIS—$2.00 la douzaine de paquets (de serre).
SALSIFIS—75c à 90c la douzaine de paquets.
SAUGE et SARRIETTE—50c la douzaine de paquets.
TOMATES—de serre, No 1, 20c; No 2, 10c la livre.

Une course aux "ventes"

La multitude des gens qui se rendent aux ventes d'après les Fêtes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, portent les détaillants à croire qu'on s'en va vers une ère de prix moins élevés: Plus de 6,000 détaillants réunis en congrès à New-York la semaine dernière ont émis sous toute réserve les opinions suivantes.

Les ventes de Noël aux Etats-Unis ont à peine excédé de 5 pour cent celles de 1947. L'empressement du public à patronner les ventes à prix réduits indique que les gens achèteront davantage si les prix et la valeur des marchandises ne dépassent pas le pouvoir d'achat du consommateur.

Les experts n'entrevoient pas une dégringolade générale des prix, ni un déclin général du commerce mais ils prévoient une tendance vers la baisse ou une amélioration de la qualité là où les prix resteront à leur niveau actuel.

Le marché...

(suite de la page 26)

ment une crise et le Canada est sur le bord de la crise. C'est, on le voit, une perspective assez peu réjouissante.

Passant à la fabrication de la poudre de lait, M. Bonin estime que de ce côté le risque est moins grand. On a fabriqué l'an dernier au Canada environ 80 millions de livres de lait en poudre. Moins de 25% de ce lait, soit 18,500,000 livres, est allé à l'exportation. On fabrique beaucoup de pain avec de la poudre de lait, ce qui assure un débouché au pays même: 40% des boulangeries emploient de la poudre de lait pour le pain.

Quant à la caséine, M. Bonin déclare que les quelques expériences qui ont été faites par les coopératives n'ont guère été heureuses. On a, dit-il, manqué de technique. Le résultat: un produit de qualité inférieure. Il existe pourtant un bon marché pour la caséine au Canada même. On l'a gâté par la mauvaise qualité du produit. En ce qui concerne le lait concentré sucré et les laits évaporés, ils sont ce que M. Bonin appelle les produits "mystérieux". Pas une seule coopérative, dit-il, n'a réussi à se lancer dans ce domaine assez payant de l'industrie laitière. M. Bonin laisse entendre qu'à Granby on se propose de se lancer bientôt dans ce domaine de la production. Il soutient que si les cultivateurs veulent se tirer d'affaire, ils doivent diversifier et multiplier davantage leur production. La seule difficulté pour la fabrication de ces produits, c'est qu'elle exige beaucoup de capitaux.

M. Bonin traite enfin de la poudre de lait qu'on fabrique à Granby. Le amrché pour les poudres de lait est, d'après lui, presque au point de saturation. Il ne conseille à aucune entreprise de se lancer à l'heure actuelle dans cette fabrication. En plus de Granby, on fabrique des poudres de lait à Plessisville, à Gentilly et à St-Claude. M. Bonin estime qu'il serait de l'intérêt des cultivateurs qu'on sonde les possibilités de fabriquer des laits condensés sucrés et des laits évaporés. Le coût de fabrication du lait en poudre est de 75 cents le cent livres à 26%.. Quant à la fabrication de la crème glacée, c'est une industrie très florissante dans notre province. Malheureusement, la place est déjà prise et l'on ne voit guère de possibilités pour de nouvelles entreprises. C'est une entreprise très payante, mais saisonnière.

Malgré tout, M. Bonin ne se montre pas trop pessimiste. Il ne croit pas la situation désespérée, mais il estime qu'on ne reverra bientôt plus de sitôt les gros prix payés en ces dernières années. Il est d'avis que tous les produits laitiers vont subir une baisse de prix. Comme moyen de remédier à la crise, il faudrait, selon lui, empêcher la margarine de leur faire concurrence. Autrement, dit-il, tous les planchers vont craquer. Il nous manque, dit-il, un petit 30 millions de livres de beurre pour satisfaire les consommateurs. Si l'on arrive avec un produit que le consommateur va mettre sur sa table dans la proportion de 1 à 3, on voit aisément ce qui va se produire.

Au cours de l'après-midi, on a terminé la séance de ce comité en adoptant trois résolutions portant sur la margarine, les conventions collectives appliquées à la vente des poduits de la ferme et la création d'un fonds par les producteurs pour la défense de leurs intérêts. Ces résolutions ont ensuite été soumises aux congressistes réunis en comité plénier. Elles ont toutes été adoptées. On en lira le texte dans une autre colonne.

M. Bonin a clôt les délibérations de ce comité en insistant une fois encore sur la nécessité de diversifier notre production agricole de façon telle qu'il n'y ait surplus pour aucun produit. Il faudrait en même temps surveiller les prix et les marchés et s'organiser de manière à ce que le cultivateur ait plusieurs produits à offrir à la fois. Il serait également très important que le cultivateur s'applique à améliorer sa production de lait, tant au point de vue de la quantité par vache que de la production saisonnière. Il existe une charge fixe de dépenses qu'il ne peut éviter. Même si la production de lait en hiver coûte plus cher, il serait profitable pour le cultivateur, même avec un coût de production accru, d'en produire toute l'année. C'est là du moins l'opinion d'un spécialiste en industrie laitière qui, en terminant, donne le mot d'ordre suivant: "Ne nous décourageons pas; préparons-nous; organisons-nous."

Importante nomination

L'American Potash Institute annonce l'élection de son nouveau président dans la personne du Dr H. B. Mann, un ancien élève de l'Université Cornell. Le Dr Mann a conduit des recherches sur la fertilité du sol. Il remplace le Dr Turrentine, président de l'Institut depuis sa fondation en 1935, et qui demeurera président émérite.



Votre Ferme ...

et votre banque

CULTIVATEUR canadien, vous choisissez votre propre banquier. Vous comprenez le fonctionnement des services bancaires, et vous les utilisez intelligemment.

Lorsque vous trouvez avantage à le faire, vous empruntez, que ce soit pour engraisser vos bestiaux, pour acheter des machines aratoires ou pour engager des hommes à l'époque des récoltes.

Et vous appréciez le caractère confidentiel de vos relations avec votre banquier. C'est ainsi que vous aimez à faire vos affaires. Vous ne voudriez pas procéder autrement.

Comparez cette coutume canadienne avec ce qui se passe dans les pays d'où la liberté est bannie, et où chaque banque est un instrument politique et chaque banquier, un fonctionnaire du gouvernement. Le monopole d'État de la banque; que les socialistes proposent d'établir ici, permettrait à la politique de faire intrusion dans vos opérations de banque. Vous ne gagneriez pas plus à la nationalisation de votre banque qu'à la nationalisation de votre ferme.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Nos gars reviendront grands de leur séjour aux chantiers coopératifs

Une lettre de M. l'abbé Fernand Larochelle, curé de Piopolis, à M. R. Beaudet, directeur du personnel à la Québec North Shore.

Le 12 décembre 1948

Monsieur R. Beaudet,
Baie Comeau.

Monsieur Beaudet,

C'est avec regret que j'ai dû quitter Baie Comeau sans vous aller voir. Je vous prie de m'excuser.

Le souvenir que je garde de mon passage chez vous et de la sympathie avec laquelle vous avez causé avec moi me reste bien agréable.

Ma visite aux chantiers coopératifs n'a fait qu'augmenter mes convictions dans la formule de la Coopération bien appliquée.

Préparer les jeunes dans la province et les voir au travail nous révèle des points fort intéressants. Cet été c'est par équipes que nous avons étudié la formule de nos Chantiers dans nos salles paroissiales. C'est au restaurant que toutes les opinions se rencontraient. Nos jeunes défendirent bravement la formule et d'en voir quelques-uns balancer pour et quelques autres balancer contre nous fournit l'occasion de répondre non seulement aux objections mais de faire un choix de nos meilleurs gars. Examinez l'une après l'autre ces figures de jeunes gens et vous constaterez par vous-même quelle générosité de coeur elles manifestent. Allez les voir étudier ces jeunesses et vous constaterez encore dans quel esprit ils préparent leur avenir. Suivez-les au travail et il vous sera encore donné de juger avec quel soin ils s'efforcent de bien faire leur devoir de bûcheron.

Nos gars, je les ai vus s'acharner à vaincre tous les obstacles dont les plus difficiles, croyez-moi, ne sont pas les accidents de terrain, mais bien la vie d'équipes. Cependant, la fraternité joyeuse qui les unit est une preuve de leur désir de se vaincre dans leur égoïsme. Leur docilité et leur souplesse d'adaptation aux règlements des chantiers-écoles est encore une preuve de leur bonne volonté et de leur compréhension d'une vie ordonnée pour réussir dans la vie. Bref la formation de nos gars se fait et c'est le principal pour nous et pour eux.

L'équipe d'étude est le point principal. C'est par l'étude de leurs problèmes que les jeunes se forment et règlent leurs propres problèmes. Il faut encore les voir en groupe de sept ou huit, autour d'un chef d'équipe, assis les uns en face des autres sous la couverture que leur font ces lits à deux étages! Le décor importe peu.... les idées qui s'émettent, les échanges de vue qui se font, les pour et les contre qui s'entrechoquent, la chaleur de la conviction qui élèvent les voix, les intelligences qui s'illuminent sous la lumière de la vérité, les volontés qui s'arc-boutent à tenir le point énoncé, les entêtements qui se brisent sous les chocs répétés d'arguments irrésistibles, les yeux qui pétillent de joie devant la victoire remportée, tout ça et l'atmosphère de jeunesse qui vous enveloppe, vous soulève d'admiration devant tant de générosité et vous grossit le coeur d'espérance. Secrètement, je me suis mis à haïr la guerre qui nous ravit ces jeunes aux coeurs vaillants.

Depuis un certain temps, nos lecteurs ont eu l'occasion de lire à maintes reprises les commentaires des jeunes qui sont membres des chantiers coopératifs et participent aux opérations forestières en cours dans les coins les plus reculés de la province. Tous ces commentaires peuvent se résumer à ceci: "Nous faisons une vie de famille dans un bon milieu, nous apprenons à travailler en équipes et employons une partie de nos loisirs à étudier nos problèmes présents et futurs."

Aujourd'hui, nous vous donnons une opinion d'un autre genre: celle d'un curé de campagne qui est allé rendre visite à "ses gars" et nous dit ce qu'il a vu. Ses impressions sont données sous forme d'une lettre adressée au chef du personnel de la Quebec North Shore Company, à Baie Comeau.

Et, puisque nous sommes sur le sujet, nos lecteurs seront peut-être intéressés d'apprendre que le secrétaire général de l'U.C.C., M. Thuribe Belzile, est parti la semaine dernière pour une huitaine de jours visiter les chantiers coopératifs de Québec-Sud sur la rive nord. Il est accompagné de M. Emile Bolduc, propagandiste de l'U.C.C. à la fédération de Québec-Sud.

Un soir, que nous étions à La Loutre, un forum s'organisa. La question au programme: la définition de la coopération et d'un coopérateur. Des employés du gouvernement et de la Q.N.S.P.C. et le personnel de La Loutre prirent part à l'entretien. Discussion vive, serrée, pratique, réaliste. Comment aux chantiers un coopérateur va-t-il prouver par ses actes qu'il est coopérateur? Monsieur Mainville en revenait toujours là afin de nous mieux faire saisir l'étroite relation qui doit exister entre la formule et son aplication. A la fin, un vieux bûcheron me dit: "Monsieur le Curé, je cours les chantiers depuis plus de vingt-deux ans, et croyez-moi, c'est la première soirée où je n'entends pas sacrer, jurer et c'est la première de mes soirées intéressantes dans le bois et celle qui va me rapporter le plus." Magnifique témoignage n'est-ce pas? Tous les bûcherons qui d'un coeur sincère étudieront notre formule en viendront à la même conclusion. Nous voulons les aider comme nous aidons nos jeunes.

Aux Chantiers coopératifs, chacun garde ses opinions et nous nous faisons un devoir de les respecter. Chacun a le droit de dire poliment ce qu'il pense sur les problèmes à l'étude. Nous nous faisons encore un devoir de l'écouter. Son exposé terminé, nous argumentons à notre tour honnêtement. Dans la chaleur de la discute, nos convictions encaissent parfois de durs coups, mais les coups ne servent qu'à nous ancrer davantage dans notre cause. Les mots qui blessent l'adversaire, les paroles méchantes qui fomentent la rancune et la jalousie, nous ne les entendons pas. Tout ce qui surcharge l'atmosphère nous prenons soin de l'éviter.

Il ne faut pas en douter, à nos Chantiers, c'est pratique parce que nous nous instruisons.

A la fin de nos opérations forestières, nos hommes ne sortiront pas diminués, mais grandis.

Grandis dans leur intelligence par l'étude de problèmes qui touchent le coeur même de l'avenir de nos jeunes.

Grandis dans leur volonté par l'habitude acquise, grâce à l'effort quotidien de la justice, amenant chacun à faire bien ce qu'il doit faire, et par l'effort quotidien de la charité en s'entr'aidant les uns les autres comme d'ailleurs tout véritable enfant de Dieu et bon citoyen doit le faire!

Grandis aussi dans leur imagination. On ne va pas ainsi dans des contrées nouvelles sans cultiver et embellir son imagination d'images neuves. Les plus beaux et les meilleurs fruits de cette imagination fécondée seront des conversations vivantes, pleines de coloris et instructives. Les descriptions réalistes et les narrations palpitantes charmeront tous les auditeurs de nos gars... sans parler des auditrices qui frisonneront peut-être au récit des précipices côtoyés, des "slous" à la vitesse vertigineuse et quoi encore?... de fantastique?...

Grandis dans leur coeur. Nos bûcherons auront appris à se tourner vers leur Créateur qui a fait de la Côte Nord un des reflets de sa puissance, de sa majesté et de sa grandeur.

Nos jeunes sortiront enfin de nos chantiers-écoles, grandis dans leur âme. Ecole de formation morale, le chantier, apprend à son élève à faire le bien et à éviter le mal; à distinguer entre liberté et licence; à tenir compte de la présence de Dieu dans la vie; à travailler par amour pour Lui et sous son regard. Comme c'est l'intention qui compte, il faut apprendre à nos jeunes les moyens de se former une conscience droite pour qu'ils puissent agir selon leur conscience et ainsi ne par tergiverser entre la vérité, le doute et l'erreur, mais toujours agir en droite ligne.

Pour tout me résumer, je dis que nos chantiers coopératifs sont une oeuvre de réhabilitation morale, sociale et économique pour les bûcherons d'hier et une oeuvre de préservation morale, sociale et économique pour nos bûcherons d'aujourd'hui.

Qui pourrait douter de nos chantiers? Qui pourrait en douter quand nous travaillons essentiellement à mettre de l'équilibre dans la vie morale, sociale et économique? Qui pourrait en douter quand à la direction de cette gigantesque organisation, nous avons de véritables apôtres sociaux préoccupés non pas par la finance, mais par la justice et la charité à instaurer partout pour hâter le règne du Roi de la Paix? Qui pourrait en douter après les succès du Lac Granet? Qui pourrait en douter quand Dieu qui voit à tout et veille sur tout veut le premier ce que nous voulons: la justice et la charité?...

J'entrevois pour demain des jours de soleil et de victoire parce que des hommes de bonne volonté posent chaque jour l'acte libérateur et fécond de la coopération.

Excusez-moi de vous avoir ainsi exposé le récit de mon voyage sur la Côte Nord. Vous êtes un homme de bonne volonté et je crois en vous.

Merci à la compagnie pour ses services dans nos chantiers et l'intérêt qu'elle nous porte.

Vous souhaitant excellente santé et bon succès.

Bien vôtre,

Fernand Larochelle, ptre,
curé de Piopolis



Les pionniers du syndicat coopératif de chantier de St-Damase, dans le comté de Matapédia, qui passent l'hiver à Franquelin, sur la Côte Nord.

Plus de céréales récoltées en 1948

Augmentation de 18,000,000 boisseaux dans la province de Québec.

Le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, communique des chiffres intéressants sur les rendements des céréales sur nos fermes en 1948.

On souligne une augmentation de 18 millions de boisseaux sur la récolte de l'année précédente. Tel que l'indiquent les statistiques, il a été récolté l'an dernier 38,858,000 minots d'avoine par rapport à 26,359,000 en 1947; 3,522,000 minots d'orge à mettre en regard de 2,895,000 l'année précédente; 228,000 boisseaux de seigle en regard de 124,000; 9,329,000 minots de grains mélangés par rapport à 5,568,000 et 1,625,000 de sarrasin à rapprocher de 1,523,000 boisseaux en 1947.

Les autorités du Ministère de l'Agriculture maintiennent qu'il est de bonne économie de s'adonner à une production intensive de céréales. En face de l'incertitude des marchés, le cultivateur doit faire en sorte de réduire le plus possible le prix coûtant des denrées de ferme et il est reconnu qu'il en coûte encore moins cher de produire les grains d'alimentation à la ferme que de s'en rapporter exclusivement à l'importation des provinces de l'ouest.

Bacon polonais en Angleterre

On vient d'annoncer à Londres la signature d'un traité commercial anglo-polonais d'une durée de cinq ans et prévoyant des échanges pou rune valeur globale de plus d'un milliard de dollars. Par ce traité, la Grande-Bretagne devient la meilleur cliente de la Pologne.

L'entente assure aux Britanniques des oeufs et du bacon et signifie que la Grande-Bretagne monopolisera le marché du porc polonais. Dès cette année, la Grande-Bretagne obtiendra de la Pologne 20,000 tonnes de bacon. Graduellement, les importations d'oeufs et de bacon seront accrues. En 1953, la Grande-Bretagne importera de la Pologne 60,000 tonnes de bacon. La Pologne fournira aussi d'autres produits agricoles, du bois de construction pour la construction de maisons, des poutres pour galeries de mines, etc.

En retour, la Grande-Bretagne expédiera à la Pologne des navires, de la laine, du caoutchouc, du pétrole brut, des pneus, des teintures, de la machinerie et autres articles. Les échanges entre les deux pays s'élèveront à $1,040,000,000.

TÔLE



Tôle gaufrée "ROYAL" en aluminium 1ère qualité, gauge 24, feuilles de 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Feuilles de 6, 7, 8, 9, 10, 10½, 11, 11½, 12, 12½, 13, 13½, 14 et 14½ pieds de longueur. Economisez en employant des feuilles appropriées à votre toit. Estimés et échantillons envoyés gratuitement en nous envoyant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons.



PAPIER IMITATION DE BRIQUE
en rouleau
"ALGO-BRIQUE"

Couleurs rouge, vert, chamois, et gris avec joints noirs ou blancs. Papier à couverture en rouleau couleur rouge, vert et bleu. Bardeaux Asphalte, couleurs rouge, vert et bleu. ALGO-BRIQUE par planches 5/8" d'épaisseur, couleur rouge, chamois, granit et vert, avec joint noir ou blanc. Planche murale, peinture, vitre.

SPECIAL

Papier à couverture, rouge, granulé, 36 pouces de largeur, pesant 90 livres au rouleau, couvre 100 pieds de surface, première qualité. Prix régulier, $3.95 le rouleau, réduit à $3.00 le rouleau. Aussi papier à couverture 3 plis, surface unie pesant 55 lbs, couvrant 100 pieds carrés, prix régulier $3.40 le rouleau réduit à $2.40 le rouleau. Autres SPECIAUX: imitation de brique en rouleaux couleur rouge, vert, chamois, gris avec joints noirs, un rouleau couvre 50 pieds carrés. Cette ALGO-BRIQUE fut endommagée dans la manipulation, nous la vendons au prix réduit de 1.40 le rouleau, clous inclus. 25% comptant avec la commande, la balance sur réception.

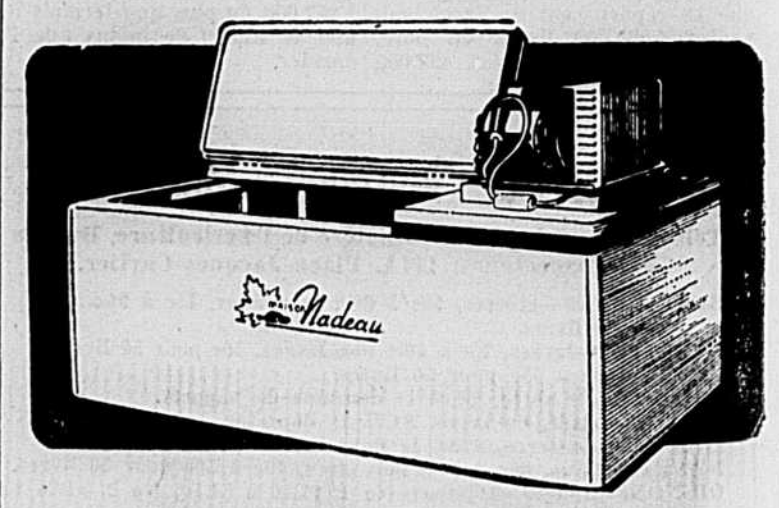
Marchandise en main pour expédition immédiate.

Prix et échantillons envoyés sur demande

A. L. GONNEVILLE Mfg.
CHARETTE Cc. St-Maurice
Tél.: 23

Il reste des terres neuves et des bras inoccupés. Comme nos ancêtres, nous devons continuer la pacifique conquête du sol.

REFROIDISSEURS A LAIT



TOUTES DIMENSIONS — LIVRAISON IMMEDIATE

MAISON NADEAU

4831, Papineau, Montréal. — Tél. CH 3511